

Coucou fil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Quelques bribes de l'histoire politique des comtés de **Bellechasse et Dorchester** au XXe siècle



Jas-D-Bégin
Député de Dorchester



Gabriel Loubier
Député de Bellechasse

par Yvan De Blois et Claude Lachance



Conseil d'administration

président: Jean-Pierre Lamonde, 418 887-3761
lamondej@globetrotter.net

vice-président: Pierre Prévost, 418 882-3528
pierre.prevost@globetrotter.net

trésorière: Gisèle Lamonde, 418 887-3761
gisele.lamonde@globetrotter.net

secrétaire: Michel Tardif : 418 882-2402
micheltardif@rocketmail.com

Lise Fleury-Gosselin: 418 887- 6030
fleuryl@globetrotter.net

Réjean Bilodeau: 418 789- 3664
Réjean.bilodeau@promutuel.ca

Paul St-Arnaud: 418 884-4128
paulst-arnaud4@gmail.com

Yvan De Blois: 418 883-3056
ydeblois@globetrotter.net

Conrad Paré: 418 887-3238
Conpar@globetrotter.net

Claude Gignac: 418 789-2990
claudegignac@hotmail.ca

Membres d'honneur

0006 André Beaudoin

0008 Claude Lachance

0016 Fernand Breton

0019 Benoît Lacroix

0038 Claudette Breton

0162 Charles-Henri Bélanger

0131 Conrad Paré

Territoire

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.

Responsable de la publication: Société historique de Bellechasse

Rédacteur en Chef: Jean-Claude Tardif (jc.tardif@videotron.ca)

Équipe éditoriale: Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre

Lamonde, Yvan de Blois et Conrad Paré.

Inscription et renouvellement: Lise Gosselin

Révision des textes: Louise MacDonald

Conception graphique: Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



Cotisation annuelle: 25 \$

Adresse postale: 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

Courriel: redaction@shbellechasse.com

Site Web: www.shbellechasse.com

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Présentation

Au fil des ans est fier de vous offrir la seconde partie de la vie politique en Bellechasse, cette fois-ci, au cours du 20^e siècle. Yvan De Blois et Claude Lachance nous ont fait plonger au cœur du sujet dans le volume 23 numéro 4 de novembre 2011 en relatant les principaux faits d'arme de nos représentants à Québec et à Ottawa au XIX^e siècle, le tout accompagné d'une mise en contexte et d'une trame historique. On décelait facilement ce qui anime les électrices et les électeurs du comté et comment s'y sont pris les élus pour satisfaire leurs attentes. Vous apprécierez le présent numéro portant sur le XX^e siècle qui vous rappellera, au détour, un fait, un personnage, une date, qui vous a marqués particulièrement, soit parce que vous connaissez quelqu'un qui l'a vécu ou que vous en avez vous-mêmes été témoins, de près ou de loin. Nos deux témoins privilégiés se sont faits historiens pour livrer un héritage inexistant mais nécessaire. Inexistant parce qu'aucun livre ne relate précisément cette page de la vie politique. Nécessaire parce qu'il était impératif d'en jeter les fondements pour que d'autres historiens la complètent et l'enrichissent.

Dans une belle langue épurée et colorée, ce texte fait des liens, explique ce qui s'est passé aussi bien que ce qui s'en vient. Vous serez amusés de constater que la politique ne change pas vraiment. Les scandales ne sont pas nés d'aujourd'hui. Les leçons que les électeurs servent à leurs élus sourds ou injustes étaient aussi sévères autrefois qu'aujourd'hui. La grogne, les manifestations, les « chouuu! » sont une réaction assez universelle. Les gens de Dorchester reliront avec nostalgie l'histoire de la composition-recomposition-décomposition de leur comté. Les historiens en herbe apprendront comment s'est écrite la petite histoire derrière l'officielle. De façon pédagogique, on nous fait vivre les deux grandes guerres à travers le débat sur la conscription, la crise de 29 ou la question de l'autonomie du Québec à travers les relations entre le parti au pouvoir et l'opposition, entre libéraux et conservateurs au fédéral ou entre unionistes, péquistes et libéraux au provincial. On évoque sans dogmatisme l'importance de certains leaders tels Adélarde Turgeon, Jos-D. Bégin, Onésime Gagnon, Gabriel Loubier. Bref, voilà un texte à lire et à relire. Souhaitons qu'il y aura d'autres Lachance ou De Blois pour écrire le troisième tome portant sur le XXI^e siècle.

Par le biais des moyens modernes de communication, cette publication sera éventuellement accessible à tous sur notre site web. C'est un choix de diffusion large qui nous anime. Nous sommes assurés qu'étudiants et amateurs d'histoire y trouveront matière à enrichir leur connaissance de l'histoire de Dorchester et de Bellechasse.

Bonne lecture.

Jean-Claude Tardif

Rédacteur en chef

Sommaire

Présentation	2
Sommaire	3
Au fil des mois	4
Un mot des auteurs	6
1900 « Le XXe siècle sera celui du Canada »	7
1914 La Grande Guerre est déclenchée	10
1930 La crise économique	12
1936 Démission-surprise du 1 ^{er} ministre Louis-Alexandre Taschereau	17
1939 La Deuxième Guerre mondiale	19
1942 Le plébiscite	21
1944 L'Union nationale et l'ère Duplessis	24
1948 Le fleurdelisé	27
1957 La montée conservatrice à Ottawa	30
1960 La Révolution tranquille	32
1968 La trudeaumanie	40
1970 Robert Bourassa et les cent mille emplois	42
1976 Le Parti québécois s'installe au pouvoir	46
1980 Le référendum sur la Souveraineté-Association	47
1982 Le rapatriement de la Constitution	50
1992 Deux référendums en moins de trois ans	52
Conclusion et bibliographie	57
Députés du comté de Dorchester - Au cours du XXe siècle	58
Députés du comté de Bellechasse - Au cours des XXe et XXIe siècles	58
Voeux pour la nouvelle année	59



Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif

- **Les 28 et 29 juillet 2012**, dans le cadre du premier Symposium artistique et patrimonial de Saint-Léon-de-Standon, les neuf artistes-peintres présents ont été invités à peindre des maisons et bâtiments anciens de la municipalité. Leurs toiles sont exposées en permanence au musée Espaces Mémoires vivantes. L'activité a été parrainée par la Société du patrimoine de l'endroit, sous la présidence de Françoise Bourgault. (*Le Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 15 août 2012, p. 14)
- **Le 5 août 2012**, l'auteur et libraire Yves Guillet lançait un tout nouveau livre sur un élément d'histoire de la région : *La Pointe de Saint-Vallier. Une histoire de 300 ans*. On y trouve des renseignements inédits sur l'histoire de Tariou de Lanaudière, seigneur de Saint-Vallier. Le livre est disponible en librairie et au domaine de Saint-Vallier, animé par la Corporation du domaine Pointe-de-Saint-Vallier. (*La Voix du Sud*, 15 août 2012, p. 12 et *Le Peuple Lévis*, 22 août 2012, p. 21)
- **Le 20 août 2012**, la municipalité de Beaumont a érigé une plaque souvenir en hommage à Gabriel Loubier, homme d'affaires de Beaumont, député de Bellechasse de 1962 à 1973, chef de l'Union nationale et chef de l'opposition officielle à Québec de 1971 à 1973. Il a notamment créé les campings du gouvernement, dont le Camping Vincennes à Beaumont dans lequel cette plaque est installée et qui est devenu le Parc de Vincennes.
- À la faveur de la générosité des voisins et des personnes qui ont consacré du temps bénévole, la croix sur la montagne de Saint-Anselme demeure un lieu privilégié de recueillement et un patrimoine bien conservé. (*Le Tour des Ponts*, 27 août 2012, p. 37)
- Le premier maire de St-Anselme se nommait Augustin Audet et il a été nommé à ce poste par le Conseil de la paroisse, le 1er juin 1846. (*Le Tour des Ponts*, 27 août 2012, p. 36)
- **Du 16 juin au 25 août 2012**, une série d'activités culturelles et historiques ont été présentées au Domaine de la Pointe de Saint-Vallier, par la Corporation du Domaine qui regroupe 200 membres et qui est présidée par Guy Lemieux. (*Le Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 5 septembre 2012, p. 15)
- **Le 5 septembre 2012**, un souper-bénéfice a marqué le 20^e anniversaire de Passion FM, au Centre communautaire de Saint-Lazare. C'est plus de 35 000 heures qui ont été investies par une soixantaine d'employés depuis sa fondation. (*Le Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 5 septembre 2012, p. 9)
- Pour une dixième année consécutive, le conte a été à l'honneur dans les localités de Beaumont, Saint-Michel et Saint-Vallier, du 14 au 16 septembre 2012, dans le cadre du festival Contes et plaintes du littoral. (*Le Progrès de Bellechasse-Etchemins*, 5 septembre 2012, p. 11; *Le Peuple Lévis*, 5 septembre 2012, p. 40 et *Peuple Lévis*, 12 septembre 2012, p. 21; *Journal de Lévis*, 12 septembre 2012, p. 45)
- Un fait qui fera histoire dans Bellechasse est survenu le 30 août 2012 lorsque Michel Garant, un Bellechassois paraplégique qui habite désormais Lévis, a réussi la traversée du Canada sur son vélo à bras, parcourant 7150 KM en 89 jours. Il a ainsi amassé 77 000\$ pour la fondation Mira. (*Le Peuple Lévis*, 5 septembre 2012, p. 26)
- Lors de l'assemblée générale de la Fédération des plus beaux villages de la Terre qui a eu lieu en

France du 6 au 8 juillet 2012, les villages de Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier ont obtenu, en même temps que 33 autres villages québécois, le titre de plus beau village de la Terre. (*Journal de Lévis, 5 septembre 2012, p.31*)

- Les artistes bellechassoises avaient jusqu'au 14 septembre 2012, pour s'inscrire au concours du calendrier de la Collection Bellechasse visant à mettre en valeur le patrimoine du territoire de la MRC de Bellechasse. Claude Lepage pilote ce projet au grand plaisir des amateurs de patrimoine naturel, vivant ou bâti. Édité à 17 000 exemplaires et distribué dans chacun des foyers depuis 1991, ce calendrier culturel est réalisé par la MRC de Bellechasse en collaboration avec Promutuel Bellechasse-Lévis. (*Journal de Lévis, 5 septembre 2012, p. 37 et Le Progrès de Bellechasse-Etchemins, 12 septembre 2012, p. 16*)
- Près de 175 personnes ont pris part, le 6 septembre 2012, aux audiences publiques de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec. Une délégation de Bellechasse parmi laquelle figuraient Claude Lachance et Yvan De Blois, membres de la Société historique de Bellechasse et auteurs du présent numéro d'Au fil des ans, a manifesté son opposition à l'appellation Louis-Fréchette en remplacement de Lévis-Bellechasse. Ils tiennent au maintien de Bellechasse dans le nom du comté fédéral. (*Le Progrès de Bellechasse-Etchemins, 12 septembre 2012, p. 7*)
- **Le 8 septembre 2012**, les amateurs de drag de rues se sont donné rendez-vous à Armagh pour une activité devant contribuer au financement des Fêtes du 150^e anniversaire d'Armagh qui auront lieu du 21 au 30 juin 2013. Soulignons que ces festivités seront officiellement lancées le 31 décembre 2012 à la nouvelle salle le Cristallin d'Armagh. (*Le Progrès de Bellechasse-Etchemins, 19 septembre 2012, p. 22*)
- **Le 11 septembre 2012**, le conseil municipal d'Armagh a remis des prix aux gagnants du concours « Coup de cœur Nos belles d'Autrefois » organisé du 23 juin au 31 août 2012. Cette activité s'inscrit dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire d'Armagh qui auront lieu en 2013. À partir de l'inventaire de la Société historique de Bellechasse, il s'agissait de choisir trois maisons coup de cœur. Dans l'ordre on retrouve, 105 rue Principale, 108 rue du Couvent, 340, 8^e rang. (*La Voix du Sud, 3 octobre 2012, p. 16*)
- **Le 24 septembre 2012**, Le Tour des Ponts (P.7) de St-Anselme dévoile le nom des membres du comité de travail chargé d'évaluer l'état de la croix de la montagne de St-Anselme en vue de mettre en place les moyens nécessaires en vue d'exécuter les travaux d'entretien requis pour conserver ce bien patrimonial. L'activité est sous la responsabilité du Comité de restauration de la croix.
- **Le 5 octobre 2012**, le député de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney, a dévoilé une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada soulignant l'importance historique du Mouvement Desjardins et reconnaissant l'épouse du fondateur, madame Dorimène Desjardins, comme personnage d'importance historique nationale. En sa qualité de collaboratrice d'Alphonse Desjardins et de cofondatrice des caisses populaires, Dorimène Desjardins a joué un rôle clé dès l'implantation des caisses et, après le décès de son époux, elle a exercé son influence sur l'évolution des caisses et la vision mise de l'avant par son mari. Le grand nombre de caisses fondées en Bellechasse à cette époque par des centaines de bénévoles, dont de nombreuses femmes, fournit une raison d'être fier de cette reconnaissance. (*Le Peuple Lévis, 17 octobre 2012, p. 2*).
- **Enfin, le 28 octobre 2012**, la Société du patrimoine de Saint-Léon-de-Standon était officiellement créée par la tenue de son assemblée générale de fondation. Trois membres du conseil d'administration de la Société historique y assistaient.

Un mot des auteurs

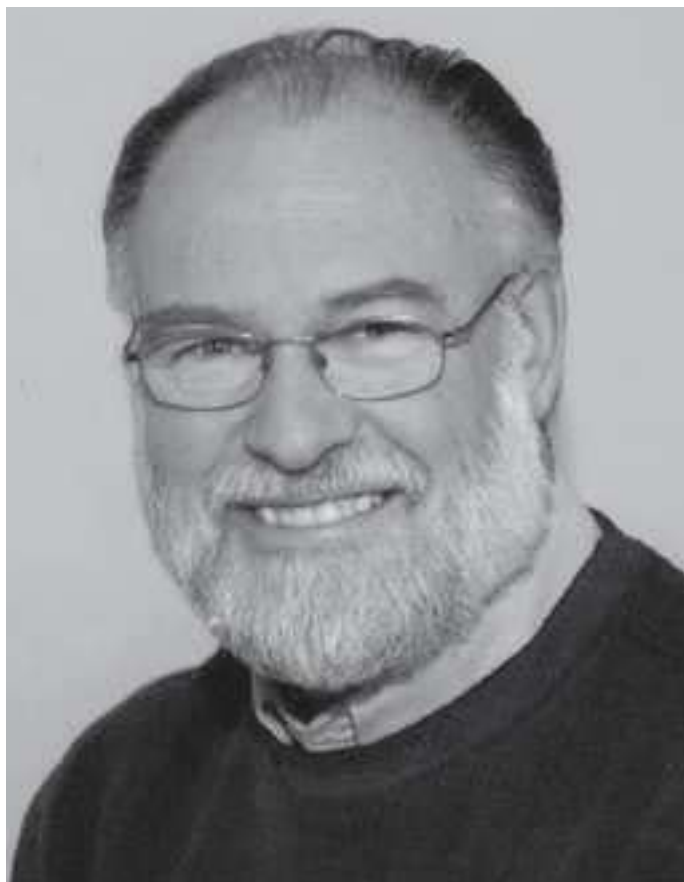
Une première tranche de l'histoire politique de Bellechasse fut publiée dans le bulletin « *Au fil des ans* » de novembre 2011 sous le titre « *Les comtés de Bellechasse et Dorchester au XIXe siècle* ». On y traitait de la naissance de la démocratie au pays, de la création d'un premier parlement, du vote à main levée, de la formation de la Confédération canadienne, du vote secret et de bien d'autres aspects de la vie politique de chez nous. On y présentait les députés qui nous ont représentés entre 1792 et 1899. À travers ceux-ci, de nombreuses personnalités politiques se sont illustrées dans chacun des deux comtés qui, en 1982, ont donné naissance à la MRC de Bellechasse. Nous avons dû nous contenter d'effleurer le parcours pourtant intéressant de ces hommes politiques, les contraintes d'un bulletin nous obligeant à nous limiter à un survol des événements.

Cette fois, nous voulons partager avec vous quelques moments forts du XXe siècle que plusieurs ont connus ou vécus, sans être nécessairement impliqués. Nous emploierons la même méthode que pour l'édition précédente, puisque nous sommes confrontés aux mêmes contraintes. Si vous déceliez des erreurs dans cette présentation, nous vous prions de nous en faire part afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent dans des textes ultérieurs.

Bonne lecture.



Claude Lachance

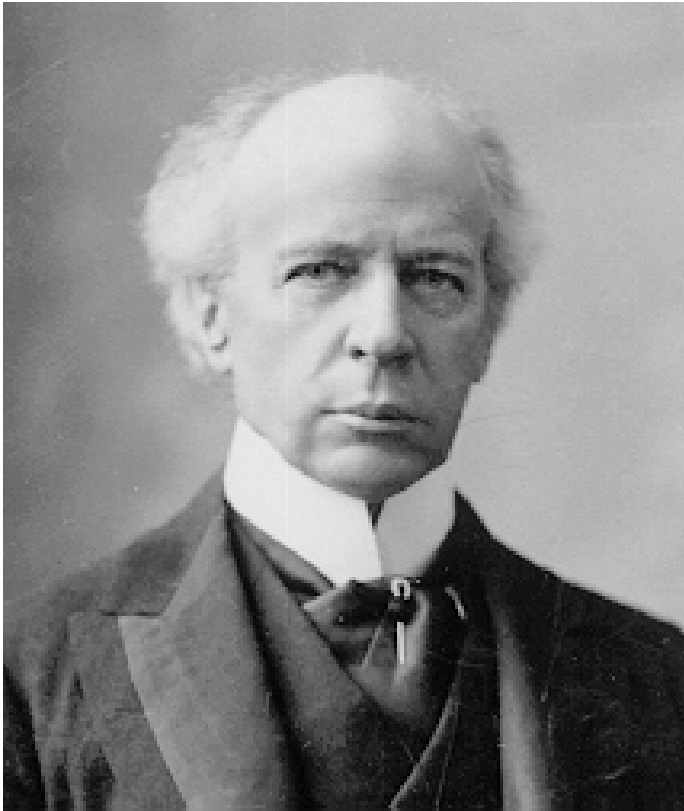


Yvan De Blois

Note aux lecteurs : Les informations traitant des événements politiques du comté de Dorchester et des transitions dans l'histoire politique du pays et de la province de Québec sont tirées d'un document de recherche produit par Yvan De Blois et intitulé : « Les élections dans le comté de Dorchester, de 1792 à 1973, selon le point de vue des journaux de l'époque ».

1900

« Le XXe siècle sera celui du Canada »



Sir Wilfrid Laurier

Depuis quelques années, le Canada fait face à de grands changements. Plus industrialisé et urbanisé, plus diversifié dans sa composition ethnique, le pays se transforme et développe de nouvelles valeurs prônées par de puissants groupes d'intérêts. Sur le plan politique, le nouveau siècle s'annonce d'une importance capitale pour le Canada et la province de Québec. Sir Wilfrid Laurier qui était né en 1841 dirige le pays depuis 1896. Il est le septième premier ministre depuis la Confédération. Laurier a de grandes ambitions pour le Canada et déclare en ce début du XXe siècle : « Le Canada a une histoire modeste jusqu'à maintenant, mais celle-ci n'en est, d'après moi, qu'à ses balbutiements. Elle débute dans le siècle présent. Le XIXe siècle a été celui des États-Unis. Je pense que nous pouvons affirmer que le XXe siècle sera celui du Canada ».

Outre la décision de Laurier d'armer et d'envoyer 1 000 volontaires canadiens en Afrique du Sud pour soutenir les Britanniques dans la « guerre des Boers », deux sujets font alors couler beaucoup d'encre. Selon le journal La Presse : « Le Parti conservateur, par la voix

de Sir Charles Tupper, est prêt à faire des concessions commerciales; le Parti libéral, par Sir Wilfrid Laurier, est prêt à faire des concessions politiques. Sir Charles Tupper comprend l'Empire comme une communauté d'intérêts commerciaux. Sir Wilfrid Laurier, comme une communauté d'intérêts politiques. » Deux visions bien différentes.

À la fin du mois d'août 1900, libéraux et conservateurs fourbissent leurs armes. Des élections générales auront lieu au pays le 7 novembre. Les conservateurs de Sir Charles Tupper voudraient prendre leur revanche après la cuisante défaite qui avait porté au pouvoir le libéral Wilfrid Laurier en 1896. À Québec, le premier ministre Simon-Napoléon Parent déclenche des élections générales qui auront lieu un mois plus tard, au grand scandale du chef de l'opposition Edmund-James Flynn, puisqu'il reste encore plus d'une année au mandat des libéraux et que la campagne durera à peine trois semaines.

Dorchester

Sir Wilfrid Laurier prononce un discours à Ste-Hénédine



Jean-Baptiste Morin,
député fédéral de Dorchester

Depuis les élections fédérales de 1896, c'est le conservateur Jean-Baptiste Morin, maire et marchand de Sainte-Hénédine et préfet du comté de Dorchester, qui représente cette circonscription à la Chambre des communes. Il sera à nouveau dans la course pour la campagne de juin 1900.

Ses adversaires sont François-Fortunat Rouleau, avocat de Sainte-Claire et ex-député libéral-conservateur de Dorchester de 1874 à 1882

qui se présente cette fois à titre de candidat indépendant, tout comme un dénommé F.-X. Guay. Joseph-Sifroid Ouellet de Lac-Etchemin représente le Parti libéral.

Plusieurs débats contradictoires auront lieu, particulièrement à Saint-Isidore, Saint-Anselme et Sainte-Hénédine, en vue des élections du 7 novembre. Le député Jean-Baptiste Morin remportera une nouvelle victoire

avec une forte majorité. Au pays, un taux record de participation s'établissant à 77,4 % est enregistré lors de ces élections générales.



Louis-Philippe Pelletier, député de Dorchester à l'Assemblée législative

Il fut notamment Secrétaire, Registraire et Procureur général de la Province. Cette fois, il affronte Blaise-Ferdinand Letellier. Le 7 décembre, un fait amusant marque la journée de votation dans



Le docteur Alfred Morisset (fils), député libéral de Dorchester

le bureau de scrutin #1 de la paroisse de Sainte-Marguerite. Un vieil homme que l'on croyait à l'agonie, le père Léon Ruel, âgé de près de 90 ans, arrive en voiture, il en descend péniblement, soutenu par deux hommes. « C'est un vieux Bleu qui n'a jamais manqué à son devoir de citoyen », disent alors les gens présents.

Arrivé sur le perron de la maison, le père Ruel enlève son chapeau et se tourne vers la foule en déclarant : « Je remercie Dieu de m'avoir conservé assez de vie pour venir encore une fois donner mon vote à l'honorable LP Pelletier et au parti conservateur dont il est le fidèle et digne représentant. Tant qu'il y aura des hommes comme Monsieur Pelletier, le parti conservateur vivra! » Au terme de la journée, Pelletier sera réélu, mais le père Ruel ne lui survivra pas, il s'éteint à peine deux mois plus tard. L'honorable Pelletier demeurera en poste jusqu'en 1904, mais il ne se représentera pas lors de ces élections générales. Comme son chef, il boycotta ces élections quasi gagnées d'avance par les libéraux...

35 de ceux-ci seront élus par acclamation, dont le docteur Alfred Morisset, médecin de Sainte-Hénédine.

Au cours des élections générales fédérales de 1908, le comté de Dorchester aura droit à de la grande visite. Le premier ministre Wilfrid Laurier vient à Sainte-Hénédine prêter main-forte à son candidat Joseph-Alfred-Ernest Roy. Devant une foule de plus de cinq mille personnes rassemblée devant l'église paroissiale, Laurier vante les mérites de son gouvernement et surtout de l'important projet en cours, la construction de la voie ferrée du Transcontinental qui traversera Dorchester sur les territoires de Saint-Isidore, Saint-Anselme, Sainte-Claire et Saint-Malachie. L'adversaire du libéral Roy est l'honorable Edmund-James Flynn, ex-premier ministre de la province de Québec, en 1896-97 qui a fait le saut sur la scène politique fédérale.



Le révérend J.-H. Fréchette, curé de Ste-Claire

Les esprits vont vite s'échauffer durant cette campagne qui est marquée par une véritable controverse soulevée par les propos du curé J.-H. Fréchette de Sainte-Claire, un libéral « teindu ». Le Révérend Fréchette va traiter Flynn de « veau qui s'était vendu et qui a été acheté pour la somme de 14 000.00 \$ » référant à une affaire vieille de quelques années. Cette épithète de « veau », utilisée par le curé Fréchette contre

l'honorable Flynn, ne datait pas d'hier. Elle avait été entendue pour la première fois à l'Assemblée législative, le 29 octobre 1879, alors que le député Flynn et quatre autres députés libéraux avaient « viré leur capot de bord » en devenant transfuges chez les conservateurs, un « péché » que le bon curé ne pouvait pardonner à E.-J. Flynn. Le candidat voulant défendre son honneur demande à l'archevêque Monseigneur Louis-Nazaire Bégin d'ordonner au bouillant curé de Sainte-Claire de se rétracter publiquement, du haut de la chaire par surcroît. La rétractation sera faite... mais pas par le curé Fréchette. C'est son vicaire, l'abbé Leclerc qui devra lire les excuses de son curé au candidat Flynn. Le bon curé un peu trop orgueilleux s'était déclaré trop « malade » pour dire sa messe ce matin-là. Malgré cela, E.-J. Flynn sera battu par son adversaire libéral Roy. Joseph-Alfred-Ernest Roy sera lui-même défait, à peine trois ans plus

tard, par un jeune avocat de 30 ans, Albert Sévigny dont nous allons bientôt entendre parler.

L'arrivée du conservateur Sévigny sur la scène électorale fédérale de Dorchester sera marquante, car elle coïncide avec le dépôt d'un projet de loi soutenu par Sir Wilfrid Laurier en vue de créer un service naval canadien, et de conclure un traité de réciprocité avec les États-Unis appelé « convention Taft-Fielding ». À cette époque, Sévigny est un proche des nationalistes Henri Bourassa et Armand Lavergne. Ensemble, ils dénoncent la « Marine à Laurier » et la « réciprocité ». Ainsi, Albert Sévigny sera qualifié de nationaliste — conservateur. Au terme des élections générales de 1911, Laurier sera battu et Sévigny élu dans Dorchester, tout comme son chef Robert-Laird Borden le sera à la tête du pays.



Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec

Sur le plan provincial, l'honorable Lomer Gouin, premier ministre et chef du Parti libéral ayant succédé à Simon-Napoléon Parent, va faire campagne avec sa « politique des bons chemins » accordant aux municipalités des moyens financiers d'améliorer leur réseau routier. Son candidat dans Dorchester, le docteur Alfred Morisset, est en poste depuis 1904. Il sera réélu lors des élections de 1912 et deviendra Whip en chef du

Parti libéral... mais pour quelque temps seulement. Il est nommé greffier du Conseil exécutif l'année suivante. Une élection partielle tenue le 2 juin 1913, marquée par le whisky qui coule à flot et un taux de participation de 88 %, introduira un nouveau venu : Lucien Cannon. C'est un jeune avocat de 26 ans, natif d'Arthabaska. Sévigny (conservateur) et Cannon (libéral), les deux députés de Dorchester vont bientôt durement croiser le fer.

Bellechasse

Adélar Turgeon quitte l'Assemblée législative pour le Conseil législatif

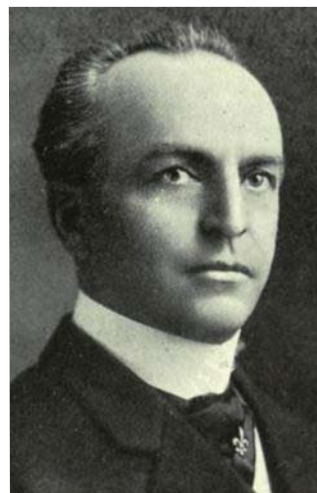
Au tournant du siècle, Adélar Turgeon est bien en selle à titre de député libéral de Bellechasse à l'Assemblée législative. Après avoir défait facilement l'éminent conservateur Faucher de Saint-Maurice, par 257 voix, lors de l'élection de 1890, l'avocat beaumontois a dû faire face à une lutte beaucoup plus corsée, en 1892, de



Adélar Turgeon, député de Bellechasse

la part du maire de Saint-Lazare, Éphrem Audet, qui recueille seulement 18 voix de moins que lui. Par la suite, entre 1897 et 1908, Turgeon est facilement réélu aux sept scrutins suivants; il est même choisi sans opposition à quatre élections.

Fait à signaler, alors qu'il vient d'accéder au cabinet du premier ministre Lomer Gouin, Adélar Turgeon doit notamment affronter la grogne des élus municipaux de Saint-Michel qui sont mécontents de la décision de transférer le chef-lieu du comté de Bellechasse, de Saint-Michel à Saint-Raphaël. Leurs récriminations demeurent vaines puisque la *Loi transportant de Saint-Michel à Saint-Raphaël le chef-lieu du comté de Bellechasse* est sanctionnée le 15 janvier 1898. (Source : *Saint-Michel, Trois cents ans d'histoire 1678-1978*, p.53).



Onésiphore-Ernest Talbot, député de Bellechasse à la Chambre des communes

Après avoir joué un rôle prépondérant comme député et ministre influent et avoir acquis une notoriété nationale en battant le fameux nationaliste Henri Bourassa, dans un duel électoral, en 1907, Turgeon manifeste le goût d'occuper un poste politique moins contraignant. Il souhaite alors devenir sénateur à Ottawa.

N'ayant pu convaincre le premier ministre Wilfrid Laurier de le nommer au Sénat, il démissionne comme député et ministre et accepte la proposition de Lomer Gouin et devient membre et président du Conseil législatif, le 2 février 1909. Adélar Turgeon occupera cette fonction jusqu'à son décès survenu le 14 novembre 1930. N'ayant jamais subi de défaite électorale, Turgeon détient le record de longévité politique dans le comté de Bellechasse, cumulant un total de quarante années et cinq mois à titre de député et de conseiller législatif. Son successeur comme député de Bellechasse sera Antonin Galipeault, un avocat de Québec qui est élu sans

opposition à l'élection partielle du 2 février 1909. Sur la scène fédérale, le député de Bellechasse n'a pas le panache de son homologue provincial et se fait plus discret. En 1896, les électeurs de Bellechasse ont élu le libéral Onésiphore-Ernest Talbot, de Saint-Michel, au même moment où Wilfrid Laurier devenait premier ministre du Canada. Même s'il n'occupe aucune fonction

ministérielle pendant toute la durée de son mandat à la Chambre des communes, de 1896 à 1911, Talbot se fait réélire facilement aux élections de 1900, 1904 et 1908. Après quinze années au pouvoir, le parti de Laurier est battu à l'élection générale de 1911 et Talbot perd son siège avec un écart de seulement 46 voix sur son adversaire conservateur Joseph-Octave Lavallée. ✱

1914 : La Grande Guerre est déclenchée

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo. Cet événement sera l'un de ceux qui précipiteront l'Europe entière dans la Première Guerre mondiale, la « Grande Guerre ». Le 1^{er} août suivant, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie et trois

jours plus tard, à l'Angleterre et à la France. L'Europe allait être mise à feu et à sang, et tous les Dominions de l'Empire britannique, dont le Canada vont bientôt être impliqués.

Dès le mois d'août 1914, le Parlement canadien à l'instigation du premier ministre conservateur Robert Laird Borden, avait par solidarité avec l'Empire britannique déclaré la guerre à l'Allemagne et accepté d'y participer. La loi sur les mesures de guerre donnant le pouvoir au gouvernement fédéral de gérer par décret est alors adoptée. La menace d'une conscription pour service outre-mer est sur toutes les lèvres et chacun des partis se défend bien de vouloir l'appliquer.

Dorchester

« Pas de conscription possible » selon le député Sévigny



Albert Sévigny, député fédéral de Dorchester

En 1916, la campagne électorale provinciale du printemps, déclenchée par le premier ministre Lomer Gouin, confirme l'emprise des libéraux dans Dorchester par la réélection de Lucien Cannon. À ce moment, la « Grande Guerre » fait rage en Europe. Ce sujet alimente toutes les discussions tout comme celui des droits des Canadiens français bafoués dans les écoles francophones de l'Ontario.

Glorifiant la participation canadienne et ceux qui se sont enrôlés volontairement, le député fédéral de Dorchester, Albert Sévigny, fustige ceux qui prétendent que le Canada n'a rien à faire dans cette guerre contre l'Allemagne. Curieusement, Sévigny disait tout à fait le contraire quelques années auparavant, en 1911, lors d'une assem-



**ATTENDRONS-NOUS QUE
LES NÔTRES BRÛLENT?
ENRÔLONS-NOUS** et tout de suite

Dans Le **178^{ième}** **Bataillon
CANADIEN
FRANÇAIS**

Commandé par le **Lt.Col.Girouard**
et six autres officiers du
22^{ème} tous de retour du
Front.

INFORMATIONS:
AUX QUARTIERS GÉNÉRAUX, SHERBROOKE, P.Q.
OU COIN 5^{ème} ANDRÉ ET 5^{ème} CATHERINE **MONTREAL -**

blée politique tenue à Saint-Prosper : « Femmes, cachez vos enfants de peur qu'ils ne soient enlevés par le service naval britannique et massacrés dans les mers lointaines ». (Source : *BAnQ, Journal Le Canada*, 23 janvier 1917). Toutefois, l'enrôlement volontaire est une chose et la conscription en est une autre. À ce sujet, le député Sévigny déclare : « Il n'est pas question de conscription et personne n'est en danger à ce sujet ». (*BAnQ, Journal L'Action catholique*, 20 janvier 1917 ».



Joseph-Charles-Ernest Ouellet, député de Dorchester à l'Assemblée législative

Cependant, le premier ministre conservateur Robert-L Borden a dans ses cartons un projet de mobilisation générale auquel les Canadiens français sont farouchement opposés. À cette époque Albert Sévigny accède au cabinet Borden à titre de ministre du Revenu de l'intérieur. À cause de cette nomination, selon la coutume de l'époque, il doit se présenter à nouveau devant l'électorat de son comté. Coup de théâtre! Lucien Cannon, député de Dorchester à l'Assemblée législative, voulant en découdre avec Sévigny, abandonne son poste au provincial et se lance sur la scène fédérale. Sévigny remporte cette élection partielle.

La démission de Cannon favorise la venue à l'Assemblée législative du libéral Joseph-Charles-Ernest Ouellet, un cultivateur de Lac-Etchemin.



Robert-L. Borden, premier ministre du Canada

L'augmentation effarante du coût de la vie et la perspective d'une conscription générale obligent le premier ministre Borden à déclencher des élections générales au pays, en décembre 1917. Voilà une nouvelle chance pour Lucien Cannon de détrôner Albert Sévigny de son siège à la Chambre des communes. Sévigny commettra l'irréparable en se prononçant en faveur de la conscrip-

tion et les électeurs de Dorchester ne le lui pardonneront pas... Cannon sera élu haut la main.

C'est ainsi que Lucien Cannon devient député fédéral de Dorchester et le restera jusqu'en 1930, tout comme le député provincial, J.-C.-E. Ouellet, conservera son fauteuil à l'Assemblée législative.

Bellechasse

Antonin Galipeault, un député-ministre très apprécié



Antonin Galipeault, député provincial de Bellechasse

Fils de notaire, Antonin Galipeault est né à Maskinongé le 7 août 1879. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette, il poursuit des études en droit à l'Université Laval et est admis au barreau en juillet 1900. Galipeault s'établit à Québec où il exerce sa profession dans un important bureau d'avocats qui comptera notamment Louis Saint-Laurent parmi ses associés. Tenté par la politique, Antonin Galipeault est

candidat libéral dans Maskinongé, son comté d'origine, aux élections générales de novembre 1904. Il est défait par 252 voix, ce sera le seul échec de sa longue carrière politique.

Le 2 février 1909, il est élu sans opposition député libéral de Bellechasse pour succéder à Adélarde Turgeon. Au cours des six élections qui suivent, entre 1912 et 1927, Galipeault est très facilement réélu avec des majorités considérables. Il fut d'ailleurs élu sans opposition à trois occasions, la dernière fois en 1923. Une loi adoptée par le Parlement de Québec, en 1927, met fin à l'obligation pour un député nommé ministre de se faire réélire.

Orateur suppléant de l'Assemblée législative du 12 janvier 1915 au 22 mai 1916, il devint le premier député de Bellechasse à exercer l'importante fonction d'orateur (président) de cette même Assemblée, du 7 novembre 1916 au 25 août 1919.

Le 25 août 1919, Antonin Galipeault accède au cabinet du premier ministre Lomer Gouin à titre de ministre des Travaux publics et du Travail. Il s'agit d'un ministère à portée majeure étant donné les projets de travaux de toutes sortes que son titulaire peut autoriser dans tous les comtés du Québec. Les municipalités du comté de

Bellechasse seront ainsi grandement favorisées par leur député pendant près de treize ans. Le 2 mai 1930, Galipeault démissionne comme député et ministre pour devenir juge à la Cour du banc du roi. Trois jours plus tard, le 5 mai, le conseil municipal de Saint-Raphaël reflète bien le sentiment de plusieurs Bellechassois qui déplorent la perte de leur député en lui exprimant « *ses plus sincères regrets de la perte que cette nomination occasionne aux contribuables de la municipalité* ». Le conseil municipal veut aussi « *lui exprimer sa profonde reconnaissance pour les faveurs sans nombre qu'il leur a accordées pendant les vingt et un ans qu'il les a représentés à la législature de Québec* ». (Source : *Saint-Raphaël – De Mémoire, de sable et de Rivières 1851-2001, p.114*).

Le 18 janvier 1950, Galipeault est nommé juge en chef de la Cour du banc du roi et, à ce titre, il agit comme administrateur de la province de Québec en l'absence du lieutenant-gouverneur Gaspard Fauteux. Il prend sa retraite de la magistrature en 1963 et décède à Québec, le 12 mai 1971, à l'âge vénérable de 91 ans et 9 mois.

À la Chambre des communes, Joseph-Octave Lavalée, élu député de Bellechasse, en 1911, sous étiquette conservatrice, ne fera qu'un seul mandat (1911-1917). Cette situation n'est pas exceptionnelle puisque les électeurs du comté fédéral de Bellechasse votent traditionnellement pour le Parti libéral. Ainsi, pendant un siècle, de 1867 à 1968, seulement cinq des quinze députés de

Bellechasse élus au Parlement fédéral sont d'allégeance conservatrice, pour un total de vingt-six années à Ottawa. Aux élections générales du 17 décembre 1917, Charles-Alphonse Fournier, un pharmacien originaire de Saint-Charles-de-Bellechasse, est élu député libéral de Bellechasse avec une écrasante majorité de 3 692 voix sur son plus proche adversaire, Honoré Grenier, qui n'obtient que 60 votes.

Les électeurs ont voulu réagir vigoureusement à l'adoption de la loi sur les mesures de guerre et surtout à la conscription imposée par le gouvernement conservateur de Robert L. Borden. Quelques mois plus tard, le 1^{er} avril 1918, à Québec, lors d'une violente manifestation contre la conscription, quatre manifestants sont tués par des tirs provenant d'un bataillon de soldats anglophones amenés de Toronto. À cause de ces événements, aucun député de Bellechasse ne sera élu à la Chambre des communes, sous la bannière conservatrice pendant quarante ans. Fournier est réélu avec grande facilité aux élections générales de 1921 et de 1925, mais quitte la vie politique en 1926.

Une modification à la carte électorale fédérale, adoptée en prévision du scrutin de 1925, oblige dorénavant les électeurs bellechassois de Honfleur et de Sainte-Sabine à voter dans le comté de Dorchester. Cette situation durera jusqu'à l'élection générale du 27 juin 1949, alors que les citoyens de ces deux municipalités réintégreront la circonscription fédérale de Bellechasse. ✱

1930 La crise économique



William-Lyon Mackenzie King, 1^{er} ministre libéral du Canada

La superbe température du printemps 1930 ne peut faire oublier la crise qui s'installe dans le monde financier, industriel et commercial de l'époque.

La situation économique déplorable qui sévit partout dans le monde et particulièrement au Canada, engendre le mécontentement envers le gouvernement de MacKenzie King, au pouvoir depuis les neuf dernières années.

Ainsi, le krach boursier de l'automne 1929 a engendré une grave dépression économique perturbant tous les secteurs d'activités. Le chômage constitue l'un des principaux problèmes de l'heure. Plus de 23 000 chômeurs sont inscrits dans la seule ville de Montréal. (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique, 19 août 1930*)

Devant une telle situation, la 4^e session est prorogée le 30 mai et le 16^e Parlement est dissout le jour même.

Nous aurons des élections, lundi le 28 juillet, par tout le Canada. Le premier ministre William-Lyon Mackenzie King en a décidé ainsi au grand bonheur du chef de l'opposition conservatrice dirigée par Richard-B. Bennett, en poste à ce titre depuis 1927.



Richard-B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice à Ottawa

Celui-ci espère, par ces élections générales, annuler la majorité libérale de 25 sièges à la dissolution de la Chambre et ramener les conservateurs au pouvoir.

En 1931, le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau se retrouvant dans une situation analogue... car une élection générale provinciale attend les électeurs québécois.



Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester

premier coup de canon de la campagne. Je suis heureux de me retrouver dans cette belle paroisse où ma mère est née il y a cinquante ans. Les plus vieux vont se rappeler le notaire Morin, de la Montagne, qui, en plus de sa profession, cultivait la terre. » Onésime Gagnon venait ainsi de se planter les deux pieds dans la bonne terre de Saint-Anselme et de s'y faire des alliés. La semaine suivante, les organisateurs de Gagnon tiendront

deux assemblées importantes, l'une à Saint-Léon-de-Standon, après la grand'messe, et l'autre à Saint-Prosper, en après-midi. « *Il faut battre le fer quand il est chaud* », se diront-ils. Quant au libéral Lucien Cannon, il avait commis une bévue importante quelque temps auparavant. Dans le débat portant sur l'acceptation des femmes au Sénat, Lucien Cannon avait représenté le gouvernement canadien dans cette cause portée au Conseil privé de Londres et pour l'occasion, il avait soutenu que dans la définition des « personnes » éligibles indiquées dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les femmes n'étaient pas des « personnes »... (Source : *BANQ, Journal L'Action catholique, 12 juillet 1930*)

Dorchester

Camilien Houde à Saint-Anselme



Lucien Cannon, député libéral de Dorchester

Lucien Cannon, député de Dorchester, est devenu Solliciteur général du Canada dans le cabinet Mackenzie King. Toutefois, après quatre mandats consécutifs il est de plus en plus contesté par les électeurs. À l'approche d'élections générales, les conservateurs tiennent une assemblée, le dimanche 6 juillet 1930 à Saint-Malachie, devant plus de deux mille personnes. Malgré deux violents orages d'affilée, la foule continue de

scander des slogans favorables au candidat favori. Un brillant aspirant s'y présente. Il s'agit d'Onésime Gagnon, un avocat natif de Saint-Léon-de-Standon qui a vécu huit ans à Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin. Orateur hors pair, il deviendra candidat du Parti conservateur dans le comté.

Dès les premières heures de la campagne électorale, les organisateurs et partisans ont le couteau entre les dents. Dans les semaines qui suivent, de violents débats contradictoires vont avoir lieu dans plusieurs paroisses du comté. Au « village de la station », comme disent les gens de Saint-Anselme, la question agricole, le beurre, le chômage et la conscription sont au cœur des débats dans une assemblée présidée par J.-B. Cadrin, maire du village et Thomas Lamontagne, maire de la paroisse. D'entrée de jeu, Onésime Gagnon déclare : « *C'est aujourd'hui le*

Mais c'est à Sainte-Claire que la situation va se corser. Par cette chaude journée du dimanche 13 juillet, une foule importante est rassemblée sur la Place de l'église. Chez les partisans des deux clans, la tension est aussi lourde que la température au moment où le maire Alfred Tanguay souhaite la bienvenue aux candidats et aux partisans gonflés à bloc. Comme c'est l'habitude dans ces rassemblements populaires, la boisson coule à flot et les esprits s'échauffent... une affirmation un tant soit peu malveillante peut vite dégénérer en affrontement.

Lucien Cannon ouvre les hostilités. Il s'élanche dans une violente attaque contre le chef de l'opposition conservatrice, le dépeignant comme un fanatique, un ennemi de la race canadienne-française et de la langue parlée par celle-ci. Tentant de défendre certains de ses gestes et décisions politiques, il s'attaque ouvertement à quelques citoyens bien en vue de la paroisse de Sainte-Claire. Son attitude ne plaît guère à l'assistance, mais ce qui mettra le feu aux poudres, c'est le manque total de respect des organisateurs de son parti au moment où Onésime Ga-

gnon prend à son tour la parole. Certains partisans de Lucien Cannon mènent un bruit d'enfer rendant inaudibles les propos du candidat conservateur. Un individu va même tenter de défoncer la porte de la maison en face de laquelle la tribune est installée et où le candidat conservateur a placé ses affaires personnelles. Au même moment, on entend des klaxons d'autos et un tintamarre à n'y rien comprendre est déclenché. Un certain médecin passablement éméché manquera gravement à l'honneur de sa profession en affligeant de nombreux sobriquets l'orateur médusé. IL s'agit du docteur Joseph Piuze, médecin de Saint-Malachie, coroner du district, mais surtout, un chaud partisan libéral et organisateur par surcroît. Il n'en faudra pas plus pour que la bataille éclate entre certains partisans des deux clans et se propage dans une partie de l'assistance évaluée à plus de mille personnes. (Source : *BANQ, Journal L'Action catholique, 18 juillet 1930*); *Société du patrimoine beauceron, fonds du journal Le Guide, juillet 1930*). Au terme de cette chaude lutte électorale, Onésime Gagnon remportera la victoire sur son adversaire Cannon, alors que le chef conservateur Bennett deviendra premier ministre du Pays.

Par ailleurs, la nomination de Joseph-Charles-Ernest Ouellet à titre de conseiller législatif de la division La Vallière, le 27 novembre 1930, laisse le poste de député provincial de Dorchester vacant. Le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau est en place depuis 1920 et la crise économique met beaucoup de pression sur son gouvernement, cette situation le force à déclencher à son tour des élections générales au Québec. Plusieurs noms



Camilien Houde, chef de l'opposition conservatrice et maire de Montréal

circulent dans le camp libéral afin d'assumer la relève de J.-C.-E. Ouellet. Parmi ceux-ci notons Édouard Groleau, maire et marchand de Saint-Zacharie, le docteur Étienne Perreault de Saint-Anselme, Gaudiose Leclerc, voyageur de commerce, résidant de Sainte-Justine et Joseph-Philibert Giguère, un important industriel de Saint-Léon-de-Standon, propriétaire du réseau d'aqueduc et maire de l'endroit.

Chef de l'opposition conservatrice, Camilien Houde est l'adversaire principal du premier ministre Taschereau et prétend détenir les moyens de régler la situation. Il faut cependant mentionner que Houde est un homme à la forte personnalité qui n'a pas la langue dans sa poche. Il est aussi maire de Montréal, ce qui fait de lui quelqu'un de très en vue. Il sera présent à Saint-Anselme le 16 août afin d'appuyer son candidat conservateur, le notaire Tancrede Dufour de la paroisse de Sainte-Germaine. Le thème principal de Dufour est la magouille du gouvernement Taschereau dans « *L'affaire de la Beauharnois* », un scandale touchant l'harnachement de la rivière Beauharnois dans le but d'en exploiter l'énergie pour produire l'électricité. Sur la place publique de l'église, une assistance évaluée à près de 10 000 personnes est attroupée sous un soleil de plomb. C'est l'une des premières fois dans l'histoire politique de Dorchester qu'une assemblée aussi considérable est organisée pour entendre un chef de parti politique. La foule s'était déplacée de toute la circonscription ainsi que des comtés voisins pour voir et entendre le coloré personnage qu'est Camilien Houde.



J.-Philibert Giguère, nouveau député libéral provincial de Dorchester

Philibert Giguère, que dans la province, avec le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau. Cependant, plus de 60 élections seront contestées par les conservateurs du Québec. En réponse, Taschereau va faire adopter la « *Loi Dillon* » pour empêcher ces contestations de se poursuivre. Avec le conservateur Onésime Gagnon au fédéral et le libéral Philibert Giguère au provincial, la paroisse de Saint-Léon-de-Standon était vraiment à la porte du pouvoir.

Il en est à son 7^e discours en moins de 24 heures. Dans un exposé particulièrement enflammé, le chef conservateur reproche au gouvernement Taschereau d'avoir aliéné nos ressources naturelles au profit des étrangers et en fait une éloquente démonstration. Malgré la farouche campagne de Camilien Houde, les libéraux vont quand même facilement remporter la victoire, tant dans le comté de Dorchester, avec

La convention a lieu mercredi le 22 juillet, en face de chez Odessa Thibodeau, au chef-lieu du comté, dans la paroisse de Sainte-Hénédine.

Au printemps de 1935, le premier ministre canadien Richard-Bedford Bennett est aux prises avec une « vague



Léonard-David Sweezey-Tremblay, député de Dorchester à la Chambre des communes

d'agitation communiste » un peu partout au pays... les nombreux chômeurs du Canada alimentent cette crainte d'une déstabilisation politique. Le Très honorable Bennett déclenche les élections générales qui auront lieu le 14 octobre suivant et affrontera le chef libéral : William-Lyon Mackenzie King, un combat revanche pour cet homme déterminé. Mais au mois de juin, ça chauffe déjà dans Dorchester. Une

convention libérale est tenue à Lac-Etchemin avec en lice, le docteur Joseph Piuze de Saint-Malachie, le notaire Victor-Aimé Rouillard de Sainte-Claire et un troisième candidat, Léonard-David Sweezey Tremblay, journaliste, sténographe et comptable, résident de Saint-Malachie. Il est vétéran de la guerre 1914-18.

Rapidement, les deux premiers candidats vont abdiquer en faveur de Tremblay qui aura ainsi l'honneur de représenter les libéraux lors de l'élection générale. Mais Tremblay n'aura pas la tâche facile, il doit affronter Onésime Gagnon maintenant devenu « l'honorable Gagnon » par suite de sa récente nomination dans le cabinet Bennett. Toutefois, Onésime Gagnon ne réussira pas à vaincre la vague d'insatisfaction dirigée à l'endroit du gouvernement conservateur, en raison de sa mauvaise façon de juguler la crise économique toujours en cours. Affublé du sobriquet « le p'tit ministre de 30 jours » par ses adversaires politiques, Gagnon subira la défaite aux mains de Léonard Tremblay. Il en sera ainsi



Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale

pour le 1^{er} ministre R.-B. Bennett qui devra céder la place au libéral, William-Lyon Mackenzie King, de retour au pouvoir après une brève intermission.

Deux ans auparavant, en 1933, la cuisante défaite de Camilien Houde à la tête du Parti conservateur provincial l'avait amené à démissionner de son poste, laissant la place à un jeune loup de la politique : Mauri-

ce Duplessis, député de Trois-Rivières. Cependant, c'est la création d'un nouveau parti qui soulève l'attention en cette année 1935. Paul Gouin va bouleverser l'échiquier politique en créant l'ALN (Action libérale nationale). Duplessis et Gouin vont conclure une brève alliance dans le but de défaire le Parti libéral.

Lors d'une réunion de l'ALN tenue à Limoilou le 19 août 1935, J.-C.-E. Ouellet, ancien député libéral de Dorchester devenu conseiller législatif, s'exprime ainsi : « *Le régime Taschereau maintenant à l'agonie, tombe en décrépitude et, dans le mois des morts, il va falloir l'embaumer si la ville de Québec ne se hâte pas de construire son incinérateur afin de lui faire un enterrement digne de lui* ». (Source : BAnQ, Journal L'Action catholique, 20 août 1935). Quelques jours plus tard à Thetford-Mines, Maurice Duplessis va renchérir en disant : « *Si le peuple nous accorde sa confiance, nous ferons une enquête complète du régime libéral qui nous gouverne depuis 38 ans. Nous enquêterons dans tous les départements et nous châtierons tous les coupables, qu'ils soient rouges ou bleus, riches ou pauvres* ». (Source : BAnQ, Journal L'Action catholique, 26 août 1935). Les hostilités étaient lancées en vue des élections générales qui se tiendraient le 25 novembre suivant.



J.-Alfred-Albert Bouchard, comptable et marchand de Sainte-Claire

L'alliance entre les conservateurs et l'ALN suscite tous les espoirs. Selon le « joint venture » convenu entre Duplessis et Gouin, il n'y aurait pas de compétition entre leurs deux formations dans les comtés où l'un ou l'autre parti présenterait des candidats. C'est ainsi que dans Dorchester, une convention de l'Alliance libérale nationale sera tenue, à Sainte-Germaine, le 12 novembre. Sur la tribune, quatre candidats sont

en lice. Roméo Lessard de Saint-Odilon-de-Cranbourne et Charles Moreau de Scott-Jonction et deux autres candidats qui semblent susciter un intérêt particulier. D'abord Joseph-Damase Bégin, célibataire de 35 ans, fils de Damase. Jos-D., comme ses intimes l'appellent, a fait ses études au Collège de Lévis. Il est manufacturier et propriétaire de Dorchester Automobiles depuis 1926, mais aussi de la Cie électrique et du pouvoir d'eau de Lac-Etchemin. L'autre candidat est aussi un jeune loup

de la politique. Il s'agit de J.-Albert Bouchard, 34 ans, membre du Parti conservateur, commis comptable et copropriétaire d'un magasin général avec son frère Arthur, dans la paroisse de Sainte-Claire. Albert a aussi fait ses études au Collège de Lévis et il connaît très bien le candidat Bégin. La lutte va certainement être très intéressante. Chacun des quatre candidats présente ses arguments, mais Bégin et Bouchard vont rapidement se démarquer. Ils passent au deuxième tour pendant lequel la lutte sera tellement serrée qu'une fois le nouveau vote tenu, les deux candidats arrivent nez à nez. Un troisième tour est nécessaire. Cette fois sera la bonne. Joseph-Damase Bégin l'emporte avec 55 voix contre 47 pour J.-Albert Bouchard. Tous vont se rallier autour de la candidature de Bégin... Bouchard sera son plus grand allié.



Joseph-Damase Bégin, député de l'Alliance libérale nationale

Le candidat de l'ALN dans Dorchester, Jos.-D. Bégin, ouvrira officiellement sa campagne électorale deux jours plus tard, en visitant les paroisses de Saint-Louis et Saint-Cyprien. Sur les lieux il déclare : « *J'ai bien l'intention de me conformer aux désirs des curés du*

comté et en conséquence, je ne participerai à aucun débat contradictoire et ne distribuerai ni argent, ni boisson, durant la campagne ». Les curés de la région, ayant à leur tête le Révérend Hilaire Chouinard, curé de Sainte-Germaine, avaient invité les candidats à prendre cet engagement dans le but de changer radicalement l'allure des batailles électorales jusqu'alors particulièrement animées. Jos.-D. Bégin avait vite compris l'importance de signer le fameux formulaire d'engagement de la *Ligue de moralité publique* afin de ne pas se mettre à dos le clergé de son comté.

La lutte entre Jos.-D. Bégin et Philibert Giguère s'annonçait donc très intéressante. Le résultat des élections fut très serré. Les libéraux de Louis-Alexandre Taschereau remportèrent l'élection générale provinciale avec 46,8 % des voix... Ils firent élire 48 députés à l'Assemblée législative contre 42 pour leurs plus proches rivaux, la coalition formée des conservateurs de Maurice Duplessis et de l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin. Les libéraux seront ainsi minoritaires à l'Assemblée législative. Dans le comté de Dorchester, 85,5 % des électeurs vont se rendre aux urnes. Jos.-D

Bégin, candidat de l'ALN, remporte l'élection avec 777 voix de majorité sur son adversaire Philibert Giguère. C'est le début d'une longue carrière politique pour le nouveau député Bégin qui, à compter de ce moment, se définit comme un candidat « National ».

Bellechasse

Robert Taschereau, député, puis juge à la Cour suprême



Le juge Robert Taschereau, ex-député de Bellechasse

La démission d'Antonin Galipeault, en mai 1930, déclenche la recherche d'un candidat prestigieux pour prendre la relève dans Bellechasse. La plupart des militants libéraux du comté ne seront pas déçus puisque c'est Robert Taschereau, le fils du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, qui est proposé aux électeurs rassurés quant à la notoriété et à l'influence

du personnage. Cependant, certains Bellechassois sont mécontents d'être représentés par un candidat parachuté de Québec.

Avocat comme plusieurs membres de son illustre famille, Robert Taschereau a 34 ans lorsqu'il est élu député libéral de Bellechasse à l'Assemblée législative. Lors de l'élection partielle tenue le 20 octobre 1930, il remporte la victoire avec une majorité de 893 voix sur le candidat libéral indépendant Joseph-Alfred Nadeau. Taschereau est réélu en 1931 et 1935. Mais l'impopularité grandissante du Parti libéral, au pouvoir à Québec depuis près de quarante ans, ainsi que la divulgation de scandales par Maurice Duplessis au comité des comptes publics, rendent l'avenir très incertain. Le 26 février 1929, le premier ministre Taschereau avait découvert, à l'entrée de son bureau, un bâton de dynamite, dont la mèche s'était éteinte avant son arrivée. (Source : *Ce journal, au Parlement ...Chronique des faits et gestes depuis 1792*). Robert Taschereau décide donc de ne pas se représenter à l'élection du 17 août 1936.

Après avoir quitté la vie politique, Robert Taschereau poursuivit une brillante carrière dans le secteur juridique comme enseignant à la faculté de droit de l'Université Laval et professeur de droit civil et de droit international à l'Université d'Ottawa. Le 9 février 1940, le premier ministre du Canada Mackenzie King le nomma à la Cour suprême du Canada et, le 22 avril 1963, il en devint juge en chef. Taschereau prit sa retraite de la ma-

gistrature en 1967 et, cette même année, fut décoré de l'Ordre du Canada. Il décéda le 26 juillet 1970, à l'âge de 73 ans et 10 mois.

Au Parlement fédéral, c'est un autre citoyen originaire de Saint-Charles que les électeurs de Bellechasse élisent comme député libéral aux élections du 14 octobre 1926. Oscar L. Boulanger, né le 3 novembre 1888, est avocat. Tout comme son prédécesseur Charles-A. Fournier, Boulanger est élu et réélu deux fois avec des majorités très confortables, variant entre 1 993 et 5 750 voix.

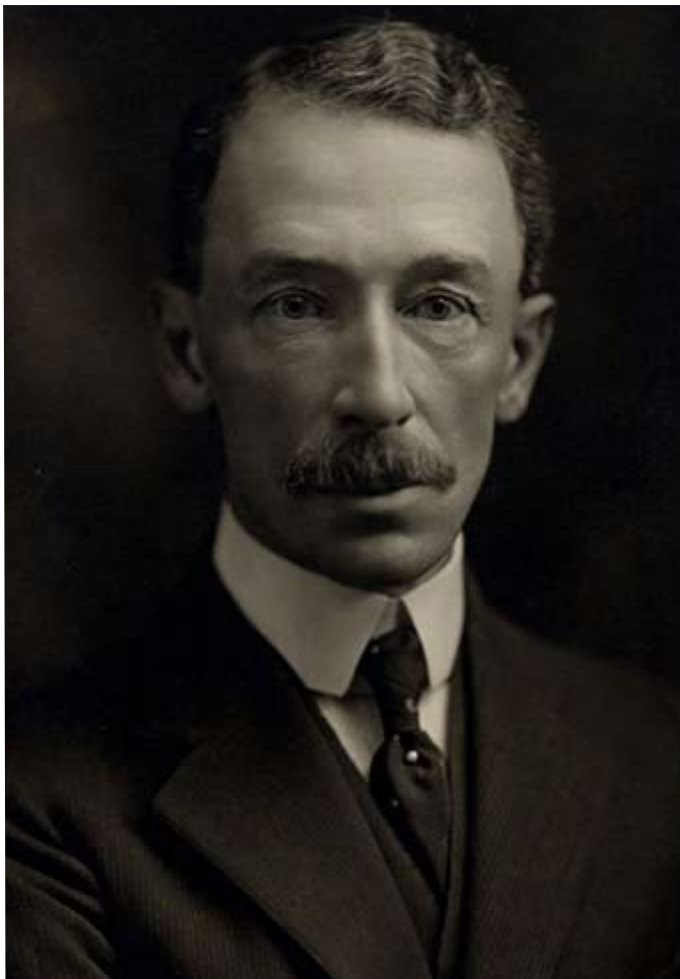
Entre 1917 et 1953, on peut affirmer que le seul fait

d'être désigné candidat libéral dans Bellechasse permet d'accéder sans problèmes à la Chambre des communes. Après quelque dix années comme représentant de Bellechasse au Parlement fédéral, Boulanger retourne à la pratique du droit. Il décède le 21 juillet 1948, à l'âge de 59 ans et 8 mois.

Une nouvelle modification à la carte électorale fédérale, votée en 1933, ajoute à la circonscription de Bellechasse les municipalités de Rivière-Boyer, Saint-Henri-de-Lauzon, Saint-Henri Village, Saint-Luc, Berthier et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ✱

1936

Démission-surprise du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau



Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre démissionnaire de la province de Québec

À l'Assemblée législative, la première session de la 19^e Législature avait débuté le 24 mars et le gouvernement minoritaire de Taschereau venait d'annoncer sa participation au programme de pension de vieillesse mis de l'avant par le gouvernement fédéral. Cette session s'annonçait passablement houleuse en raison d'une vaste enquête qui devait débuter le 7 mai 1936. Irénée Vautrin, ancien ministre de la Colonisation sous le gouvernement Taschereau, était l'un des témoins vedettes interrogés par le *Comité des comptes publics* présidé par Maurice Duplessis, le chef de l'opposition officielle et l'un des principaux acteurs de cette saga. Pour le *Comité des comptes publics*, tout est prétexte à dénigrer le gouvernement « corrompu » de Louis-Alexandre Taschereau, selon l'expression même de Duplessis.

Le jeudi 11 juin 1936, cédant aux pressions exercées de toutes parts, Louis-Alexandre Taschereau se rend chez le Lieutenant-gouverneur pour demander la dissolution des Chambres. Cette journée particulière n'allait pas s'arrêter là. En effet, le premier ministre prendra tout le monde par surprise en annonçant sa démission avec prise d'effet immédiatement. Pour assurer son remplacement, le ministre de l'Agriculture, Adélar Godbout fut assermenté le jour même. Le nouveau Premier ministre annonça aussitôt des élections générales pour le 17 août suivant. L'union entre Maurice Duplessis et Paul Gouin battait de l'aile et l'alliance stratégique entre l'ALN et le Parti conservateur tirait à sa fin. Un nouveau parti allait naître: L'Union nationale.

Dorchester

Jos.-D. Bégin se joint à l'Union nationale



Dans la circonscription de Dorchester, la première assemblée de la campagne de 1936 est tenue à Saint-Malachie, organisée par Édouard Lacroix, député libéral fédéral de Beauce. Il vient parler en faveur de l'Action libérale nationale (ALN). L'événement a lieu le 12 juillet à 2 heures de l'après-midi. La fougue de Lacroix à défendre les intérêts de l'ALN renforce les rumeurs à l'effet qu'il pourrait prendre la direction de ce parti à la place de Paul Gouin (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique, 11 juillet 1936*). Il n'en sera rien. Par ailleurs, le chef de l'ALN prendra un peu de recul suite au repli de ses troupes en faveur de Duplessis. Incidemment, Jos.-Damase Bégin, député de Dorchester à l'Assemblée législative, avait fait ce choix. Il se présente désormais sous la bannière de l'Union nationale. L'organisateur en chef de l'Union nationale, Oscar Drouin, sera à Saint-Proper le dimanche 26 juillet, pour l'ouverture de la campagne électorale. L'assemblée partisane est présidée par le maire J.-A. Tardif, notaire, dans la salle paroissiale de l'endroit. Oscar Drouin et l'honorable J.-C.-Ernest Ouellet, C.L., ex-député de Dorchester, sont tous deux venus appuyer Jos.-D. Bégin. Celui-ci prend la parole en disant qu'il est heureux d'ouvrir sa campagne à Saint-Proper puisque cette paroisse lui a donné sa plus grosse majorité en 1935. Le 2 août, Bégin tiendra trois assemblées consécutives, à Saint-Anselme, Sainte-Claire et Saint-Isidore devant une foule considérable rassemblée à chaque endroit. Le 9 août, le député sortant sera à Sainte-Germaine en compagnie du docteur Philippe Hamel, candidat de l'Union nationale dans Québec-Centre. Malgré l'enquête des comptes publics, la démission fracassante de Louis-Alexandre Taschereau et les scandales reliés à son gouvernement, la campagne électorale de 1936 sera particulièrement calme, sans débat contradictoire dans le comté... pas même une petite bataille est signalée. Le 17 août en soirée, c'est une victoire éclatante pour l'Union nationale et son chef. Maurice Duplessis devient ainsi premier ministre du 18^e gouvernement de la province de Québec depuis la Confédération. L'honorable Adélarde Godbout est même battu dans son propre comté de L'Islet. Quant

à Jos.-D. Bégin, il remportera la palme avec une confortable avance de 1 174 voix sur son adversaire libéral, Édouard (Esdras) Brochu, de Sainte-Hénédine.

Bellechasse

Émile Boiteau, un 1^{er} député « bleu » depuis 46 ans



Louis-Philippe Picard, député fédéral de Bellechasse

Depuis la défaite, en 1890, de Faucher de Saint-Maurice, dernier député élu sous la bannière conservatrice dans Bellechasse, les électeurs du comté élisent systématiquement des libéraux pour les représenter à l'Assemblée législative. L'usure du pouvoir après quarante ans de pouvoir du Parti libéral et les scandales véhiculés par les journaux changent la donne politique, même dans Bellechasse. Le résultat de l'élection

de 1935, alors que Robert Taschereau est réélu avec une majorité de seulement 375 voix, est annonciateur d'un changement majeur.

C'est un notaire de Québec qui est choisi comme candidat de l'Union nationale dans le comté traditionnellement « rouge » de Bellechasse. Au moment de devenir député, le 17 août 1936, Émile Boiteau a 38 ans. Il siège au conseil municipal de la Ville de Québec, comme échevin, depuis mars de la même année. Le premier ministre Maurice Duplessis le nomme whip du gouvernement. Il occupera cette fonction de 1936 à 1939 alors qu'il sera défait aux élections suivantes. De nouveau candidat de l'Union nationale dans Bellechasse, à l'élection générale du 8 août 1944, Boiteau est défait par 545 voix. C'est sur la scène municipale qu'Émile Boiteau fera surtout sa marque. En 1941, il devient le 17^e maire de Sainte-Foy, et occupera cette fonction jusqu'à sa démission en 1957. Il est décédé le 1^{er} avril 1974, à l'âge de 75 ans et 11 mois. Depuis 1984, une rue de l'arrondissement Sainte-Foy porte son nom.

Du côté fédéral, Bellechasse est représenté par le libéral Louis-Philippe Picard, qui a succédé à Oscar Boulanger, lors de l'élection du 26 mars 1940. Fils de médecin et originaire de Rivière-du-Loup, Picard possède une formation juridique poussée, il a fréquenté l'Université Laval et certaines institutions européennes prestigieuses à La Haye et Genève. Réélu très facilement aux élections générales de 1945, 1949 et 1953, Louis-Philippe Picard sera député de Bellechasse à la Chambre des communes pendant 15 ans. ✱

1939

La Deuxième Guerre mondiale



Journal L'Action catholique

Depuis le 14 mars 1939, l'Allemagne a envahi la Tchécoslovaquie et la Slovaquie. Le 24 août, « *L'Univers attend l'heure zéro* », titre le journal *L'Action catholique* en commentant la situation très grave qui sévit en Europe avec le déclenchement imminent d'une deuxième guerre mondiale. La France et l'Angleterre ont entrepris un exercice de mobilisation conduite à un

rythme effréné. Devant cette situation dramatique, le pape Pie XII fait un discours de deux heures, à la radio, en faveur de la paix. Au même moment, la Pologne mobilise tous ses hommes. L'Allemagne et la Russie ont déjà signé un pacte de non-agression. Pour sa part, le gouvernement canadien s'apprête à rappeler 50 000 hommes appartenant à la milice, au cas où l'Angleterre serait impliquée dans cette guerre. 5 000 d'entre eux seront affectés à la protection des industries et utilités publiques canadiennes, dont les installations de l'usine d'aluminium d'Arvida (Saguenay) et les barrages hydro-électriques de cette région.

Plusieurs jeunes volontaires de la région de Dorchester, qui avaient reçu leur entraînement à Montmagny, seront affectés à cette mission. Parmi eux, Adélix Boutin de Sainte-Claire. Le premier ministre Mackenzie King fit également dresser un inventaire de toutes les ressources et industries du pays, propres à aider l'effort de guerre.

Le 1^{er} septembre 1939, Hitler envahit la Pologne et cet événement fut le prélude à la 2^e guerre mondiale. La journée même, la mobilisation générale fut décrétée en France. Plus de six millions d'hommes, âgés de 21 à 55 ans, furent appelés sous les drapeaux. Dès le lendemain, l'Angleterre et la France sommèrent l'Allemagne de respecter les obligations contractées par traité avec la Pologne, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Ils déclaraient officiellement la guerre à l'Allemagne... le Canada suivra le 10 septembre. Sur un tout autre plan dans la province de Québec, on parlait beaucoup de communisme depuis que Maurice Duplessis avait fait adopter la fameuse « *Loi du Cadenas* » en 1937.

L'Assemblée législative de la province comptait alors 90 sièges et des élections générales auraient lieu le 25 octobre 1939.

Dorchester

« **Hitler et Duplessis, du pareil au même** » selon Godbout



Maurice Duplessis, 1^{er} ministre de la province de Québec

Il n'y a pas trois ans que Maurice Duplessis a été porté au pouvoir que voilà les élections générales provinciales à nouveau déclenchées. Dans le comté de Dorchester, le député Jos.-D. Bégin est maintenant l'époux de Madeleine Perron, dans un mariage célébré à Saint-Maxime-de-Scott, en janvier 1937. Depuis son élection de 1936, Bégin a fait systématiquement le tour de chacune des paroisses de son comté. Il connaît donc bien les besoins du milieu. Dans une visite à Saint-Malachie, le 27 août 1939, où l'assemblée est présidée par le maire Joseph Bilodeau, le député Bégin y déclare : « *Le gouvernement Duplessis est le gouvernement des humbles et des faibles* »... telle sera la thèse qu'il défendra devant ses électeurs de Dorchester. Toutefois, il compte beaucoup sur l'impact de la générosité de Duplessis à l'égard du réseau routier de la province puisque celui-ci a investi récemment plus de 75 000 \$ sur la route #53 (route 277), serpentant les villages de Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Malachie, Saint-Léon-de-Standon et Sainte-Germaine. De plus, Jos.-D. Bégin a réussi un coup de maître par l'échange de 150 lots permettant un grand mouvement de colonisation à Saint-Luc et l'ouverture de plus de 15 milles de nouveaux chemins.

Ces nouvelles terres appartenaient anciennement à la compagnie Atkinson et depuis, à Séraphin Bolduc. Par ailleurs, le député unioniste de Dorchester est fier des lois adoptées par son parti, dont celles touchant les pensions de vieillesse, les mères nécessiteuses, l'établissement du Crédit Agricole avec un investissement de 35 millions de dollars et la majoration du salaire des institutrices à 300 \$ par année. Selon Jos.-D. Bégin, ces éléments significatifs constituent, pour l'Union nationale, le



J.-Henri Lavallée, candidat de l'ALN dans Dorchester

point d'ancrage dans cette campagne de 1939. Mais à l'opposé, les détracteurs de l'Union nationale accusent Maurice Duplessis d'avoir endetté la province « par-dessus la tête ».

Dimanche le 3 septembre, alors que la Pologne est à feu et à sang en raison de son invasion par l'Allemagne, Jos.-D. Bégin tient une importante assemblée à Saint-Anselme présidée par Alexandre

Baillargeon, maire du village et Amédée Lacasse, maire de la paroisse. Une foule considérable y est réunie pour entendre le candidat de l'Union nationale annoncer que 625 000 \$ de prêts ont été accordés aux cultivateurs de Dorchester par le Crédit Agricole et que 625 vieillards ayant 70 ans et plus touchent désormais une pension dans son comté.

Du côté de l'ALN, c'est le 4 octobre, à Sainte-Hénédine, que se tient la assemblée de nomination et J.-Henri Lavallée, un agriculteur de Sainte-Claire, en portera les couleurs. Peu de temps après, Paul Gouin viendra parcourir le comté de Dorchester, de long en large, afin d'appuyer son candidat. Quant aux libéraux, la candidature de Me Léonce Cliche est retenue lors de la convention du Parti tenue à Sainte-Hénédine, le lendemain. Une importante assemblée suit cette convention et Me Cliche prend la parole sur la galerie de H. Pigeon afin de dénoncer les vaines promesses de l'Union nationale, notamment au sujet des primes de 0,03 \$ sur la livre de beurre et de 0,25 \$ sur la livre de fromage. Candidat de l'UN, Jos.-D. Bégin se rend à Saint-Prosper le 8 octobre, suivi d'un cortège de plus de 100 automobiles. Accompagné du notaire Gérard Tardif, l'un des principaux organisateurs du comté et citoyen de Saint-Prosper, le député Bégin vient y dénoncer la politique du gouvernement de Mackenzie King et son principal lieutenant au Québec, Ernest Lapointe, au sujet de l'entrée du Canada dans la guerre en Europe. La crainte d'une nouvelle conscription justifie les propos de Jos.-Damase Bégin.

Deux jours plus tard, l'honorable Adélard Godbout y est à son tour. Il qualifiera Duplessis de « *petit Hitler dans la province de Québec* ». Dans les jours qui vont suivre, le Parti libéral va faire imprimer un million de

caricatures électorales représentant Maurice Duplessis sous les traits d'Hitler et de Staline. En vertu de la « *Loi du cadenas* », Duplessis va faire saisir les caricatures avant qu'elles ne soient distribuées (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique, 11 et 21 octobre 1939*).

Un événement dramatique vient ternir la fin de campagne dans Dorchester. Alors que le candidat de l'ALN, Henri Lavallée, se prépare à prendre la parole à Saint-Malachie, le 24 octobre, il est pris d'un violent malaise et on doit le conduire d'urgence à l'Hôtel-Dieu-de-Lévis... mettant ainsi fin abruptement à sa campagne électorale. Le lendemain, jour du scrutin, un raz-de-marée reporte les libéraux au pouvoir et Adélard Godbout redevient premier ministre de la province de Québec. Joseph-Damase Bégin sera l'un des 16 survivants de l'Union nationale lors de cette hécatombe électorale. Ce parti comptait pourtant 75 députés à la dissolution des chambres.

Au Canada, c'est le 26 mars 1940 que les élections générales auront lieu dans un contexte d'accélération et d'augmentation des efforts de guerre. En réponse aux conservateurs de Robert Manion qui souhaiteraient former un gouvernement national regroupant les meilleurs cerveaux du pays, l'honorable Mackenzie King rétorque en disant : « *Il est dangereux de changer d'attelage au milieu du courant* ».



J.-T. Boutin, organisateur politique et boulanger de Ste-Marguerite

Dans Dorchester, on souhaite présenter un candidat indépendant devant faire face à Léonard Tremblay, député libéral fédéral en poste. En effet, il semble bien que les positions du Parti conservateur ne rejoignent pas les électeurs du comté. En conséquence, une convention « indépendante » est tenue à Sainte-Hénédine le 17 février, présidée conjointement par M. Roy de Sainte-Germaine et J.-T. Boutin de Sainte-Marguerite alors que Jos.-D. Bégin y est maître de cérémonie. Curieusement, ce sont tous de bons « vieux » conservateurs. Me Emmett O'Farrell, natif de Saint-Malachie, est avocat à Saint-Joseph-de-Beauce, ayant de plus un bureau à Sainte-Claire, est choisi à titre de candidat. Il promet entre autres de s'opposer farouchement à la conscription. Emmett O'Farrell le fera notamment par la voix de la radio en diffusant son discours sur les ondes du poste CHRC,

une première pour les électeurs de Dorchester dont plusieurs sont maintenant dotés d'un récepteur radio à batterie, là où le réseau électrique de la Shawinigan Water and Power n'est pas encore installé. Plus de 6 500 000 électeurs sont habilités à voter à ces élections générales de 1940 et 672 candidats sont sur les rangs, dont 174 au Québec. Le jour du vote, Mackenzie King est reporté au pouvoir et le chef conservateur est même battu dans son propre comté. Il en sera ainsi dans Dorchester alors que Léonard Tremblay va vaincre son adversaire O'Farrell par près de 800 voix de majorité.

Bellechasse

Valmore Bienvenue, vedette montante du Parti libéral



Ernest Lapointe, ministre et bras droit de Mackenzie King dans la province de Québec

Le 23 septembre 1939, seulement treize jours après l'entrée officielle du Canada en guerre, le premier ministre Duplessis déclenche des élections générales au Québec. Dans le contexte incertain de la Seconde Guerre mondiale qui débute, les libéraux fédéraux du Québec, dirigés par l'influent ministre Ernest Lapointe, mettent les bouchées doubles pour battre le gouvernement

de l'Union nationale. Fait important, Lapointe prend l'engagement formel que le gouvernement de Mackenzie King n'imposera pas la conscription. Cette promesse



Valmore Bienvenue, député de Bellechasse

Né au New Hampshire, le 12 juillet 1894, Bienvenue a tour à tour étudié à Saint-Hyacinthe, au Séminaire de Sherbrooke ainsi qu'à la faculté de droit de l'Université Laval. Tôt après son admission au Barreau de la province de Québec, Valmore Bienvenue milite au sein du Parti libéral tout en pratiquant le droit dans un bureau d'avocats où l'allégeance libérale domine manifestement. Il sera même avocat associé de Me Jean Lesage. Le député de Bellechasse commence son ascension politique en devenant orateur suppléant de l'Assemblée législative en mars 1940. Le 12 mai 1942, il accède au poste d'orateur (président) qu'il occupera jusqu'à sa nomination au cabinet d'Adélard Godbout, le 5 novembre 1942, comme ministre de la Chasse et des Pêcheries. ✱

du bras droit de King aura un impact déterminant sur l'issue du scrutin au Québec et favorisera l'élection d'un gouvernement libéral plus accommodant. Le soir du 25 octobre 1939, les libéraux, dirigés par Adélard Godbout obtiennent soixante-dix sièges, tandis que l'Union nationale de Maurice Duplessis retourne dans l'opposition avec seulement quinze députés. Dans Bellechasse, c'est aussi un retour au Parti libéral avec

1942

Le plébiscite



Depuis l'application de la Loi de 1940 touchant la mobilisation, l'armée canadienne compte pas moins de 424 605 volontaires enregistrés officiellement, en date de février 1942. De ce nombre, 125 000 servent maintenant outre-mer. La conscription touchant l'enrôlement obligatoire pour le service outre-mer constitue le principal sujet de conversation dans la population.

Il en est ainsi à la Chambre des communes où un important débat doit bientôt s'y tenir. Les conservateurs mettent beaucoup de pression sur le gouvernement afin d'imposer l'enrôlement obligatoire.

Il est important de préciser que depuis mai 1941, les fils de cultivateurs sont aussi appelés à faire leur service militaire, ce que dénonce timidement le gouvernement provincial d'Adélard Godbout auprès du premier ministre libéral, Mackenzie King. (Source : BAnQ, *Journal L'Action catholique*, 12 mars 1942). Qui plus est, les électeurs du Québec s'opposent farouchement à la conscription obligatoire prônée par les conservateurs de Robert-B. Hanson ainsi qu'au projet de plébiscite que vient de soumettre le premier ministre canadien, demandant d'être

libéré de sa promesse de ne pas imposer la conscription. Incidemment, c'est au cours de la campagne électorale fédérale de 1940 que Mackenzie King s'était engagé à ne pas décréter le service militaire obligatoire pour intervention en dehors de nos frontières et de nos eaux territoriales.

En ce 4 mars 1942, lors des débats sur la question tenus à la Chambre des communes, plusieurs députés fédéraux de la province de Québec tentent de défendre le point de vue de leurs électeurs. Malgré tout, le bill relatif au plébiscite sera adopté par une majorité des députés présents. La question devant être bientôt posée aux Canadiens sera la suivante : « *Consentez-vous à libérer le gouvernement de toutes obligations résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?* » (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique*, 4 et 11 mars 1942).

Le 27 avril 1942, lors de la journée du vote, le Québec votera dans une proportion de 71,2 % contre le plébiscite alors que les huit autres provinces canadiennes seront en faveur. En conséquence, le « OUI » va l'emporter avec 63 % des votes enregistrés au pays par plus de 4 100 000 électeurs. Mackenzie King a maintenant le champ libre.

Dorchester

Un vote massif contre la conscription



Le docteur J.-A.-N. Chabot, président de la campagne de souscription des Emprunts de la Victoire du comté de Dorchester

Comme à l'époque de la guerre 1914-19, le gouvernement fédéral avait lancé, en janvier 1940, une campagne pour financer l'effort de guerre dont l'objectif était de 200 millions de dollars. Les canadiens-français n'allaient pas demeurer en reste à ce chapitre. Son Excellence le cardinal Rodrigue Villeneuve avait fait une importante déclaration à ce sujet : « *Souscrivez largement (...) le sens civique et la prudence chrétienne nous en font un devoir de*

piété nationale ». En 1941, dans le comté de Dorchester (Unité C du district #2), le docteur J.-A.-N. Chabot de la paroisse de Sainte-Claire devient le président de cette deuxième vague des « *Emprunts de la victoire* », assisté notamment de Donat Audet, marchand de Saint-Léon-de-Standon et de Roland Bélanger.

Durant les quatre années que va durer cette campagne d'*Emprunts de la Victoire*, plus de 3 millions de Canadiens vont y souscrire en prêtant au-delà de 12 milliards de dollars, soit 60 fois plus que ce qu'avait rapporté la campagne de 1914-19.

Le comté de Dorchester ne fera pas exception à la règle en dépassant largement l'objectif fixé. Mais souscrire une somme d'argent pour l'effort de guerre est une chose... être obligé de s'enrôler pour service outre-mer en était une autre.



Jos.-D. Bégin, député unioniste de Dorchester

Au début de mars 1942, Joseph-Damase Bégin, organisateur de l'Union nationale pour le district de Québec et député de Dorchester, siège à la première séance de l'Assemblée législative tenue en soirée. À cette occasion, il va prononcer l'un des discours les plus agressifs depuis le début de la session.

Dans une vigoureuse déclaration, Jos.-D. Bégin ne craindra pas de prendre à partie le premier ministre du Québec au sujet de son attitude touchant les questions fédérales et tout particulièrement celle de la guerre. Le député de Dorchester dira alors : « *Pour Monsieur Godbout, la guerre est une question de prédilection. Elle est devenue chez lui une idée fixe.* » (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique*, 6 mars 1942).

Monsieur Bégin reproche au premier ministre de ne pas avoir exigé des autorités fédérales que les fils de cultivateurs soient exemptés du service militaire et de l'enrôlement. Quelques semaines plus tard, il dira : « *Le Canada est en danger ou il ne l'est pas. S'il l'est, qu'on se hâte d'organiser notre défense, s'il ne l'est pas, notre effort de guerre est amplement suffisant sans qu'il soit besoin d'user de la conscription* ». (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique*, 15 avril 1942). Au début de la guerre, un pacte avait pourtant été convenu entre les Canadiens anglais et les Canadiens français. Ces derniers s'étaient engagés à participer modérément à la guerre, à la condition qu'il n'y ait pas de conscription.

Le premier ministre et le gouvernement libéral s'étaient également engagés en ce sens. Le très honorable Mackenzie King voulait maintenant être dégagé de cette

promesse par une consultation populaire appelée plébiscite. Au moment de l'adoption de la Loi sur le plébiscite fédéral, le 5 mars, Mackenzie King déclarait : « *La conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription* ». Quelle habile formule digne des plus grands politiciens. Durant la période de sensibilisation au plébiscite, le député libéral de Dorchester à la Chambre des communes, Léonard Tremblay, fera campagne en faveur du « OUI » mais il ajoute du même souffle qu'il est contre la conscription pour service outre-mer. Le 24 avril, il prononce pour l'occasion, un important discours sur les ondes du poste de radio CHRC. Quelques jours auparavant, Jos.-D. Bégin, député de Dorchester à l'Assemblée législative, avait amorcé sa campagne en faveur du « NON ».

Pour lui la prise de position est claire... pas de conscription « anywhere », comme disent les Anglais. Il avait livré un vibrant témoignage en ce sens lors d'une assemblée tenue à Lac-Etchemin, le 12 avril 1942. Au sujet de la position du premier ministre Godbout face à la conscription, il dit notamment : « *Monsieur Godbout ira joyeusement cirer les bottes des soldats en Angleterre si M. King le lui demandait, mais pourquoi n'y est-il pas allé lors de la Première Guerre? La bravoure est facile quand il n'y a pas de danger de se faire trouer la peau!* » (BANQ, Journal *L'Action catholique*, 12 avril 1942). Plusieurs municipalités de Dorchester vont adopter une résolution demandant à leurs citoyens de dire « NON » au plébiscite. Parmi celles-ci, notons Saint-Maxime-de-Scott, par les voix des conseillers Charles-Arthur Parent et Émile Perron ainsi que Saint-Léon-de-Standon, dans une proposition des conseillers François Roy et Joseph Turcotte.

Le 27 avril, jour du plébiscite, les citoyens de Dorchester s'opposent massivement à libérer Mackenzie King de sa promesse. La paroisse de Saint-Isidore, par l'entremise du secrétaire J.-M. Fontaine de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'endroit, est la première à faire connaître son opposition farouche. Au total dans le comté, seulement 385 personnes vont se dire en faveur du plébiscite alors que 9 923 autres se prononceront contre, soit un ratio de 1 contre 25 ou 96,3 % des personnes s'étant prononcées officiellement, pour une participation de 75,8 % des électeurs du comté. (Source : *The Canada Gazette*, June 27, 1942, p.5458). Malgré l'objection fortement majoritaire des Québécois, la mobilisation des hommes de 21 à 30 ans, célibataires, est décrétée pour le service militaire obligatoire de 4 mois à l'intérieur du pays... l'enrôlement obligatoire pour le service outre-mer ne tardera pas.



Le premier ministre Mackenzie King demande à être libéré de son engagement en regard de la mobilisation des Canadiens

Bellechasse

93.4 % des électeurs votent NON à la conscription

Aussi bien au Parlement fédéral qu'à l'Assemblée législative, la pertinence d'adopter une loi imposant la conscription constitue un sujet chaudement débattu au début de 1942. Et les députés qui représentent les citoyens de Bellechasse aux deux paliers de gouvernement connaissent fort bien l'opinion de leurs commettants sur cette épineuse question. Louis-Philippe Picard à Ottawa et Valmore Bienvenue à Québec savent qu'ils marchent sur des œufs lorsque vient le moment d'expliquer la position de leur parti politique respectif concernant la conscription. Même si le ministre fédéral de la Justice Ernest Lapointe est décédé depuis le 26 novembre 1941, tout le monde a encore en mémoire sa promesse maintes fois répétée de ne pas obliger les Canadiens à servir militairement outre-mer.

Les discussions sont vives et acrimonieuses à la Chambre des communes où des députés ultraconservateurs hors Québec critiquent abondamment les Canadiens français pour leur attitude anticonscriptionniste. Le député de Bellechasse Louis-Philippe Picard ne se prive pas de participer au débat. Faisant remarquer « *que le bon sens et la raison sont rarement présents à l'origine des grandes crises nationales ou parlementaires* », il rappelle en effet que la conscription divise l'opinion publique « *dans plusieurs, sinon l'ensemble des dominions britanniques* ». (Source : *Mason Wade, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, tome II, p.481*).

Le soir du 27 avril 1942, le résultat du plébiscite, dans Bellechasse, est très comparable à celui des comtés voisins de Montmagny-L'Islet, Dorchester et Beauce. Les Bellechassois rejettent, eux aussi, massivement la proposition du gouvernement King avec un score de 93,4 %. Le NON recueille 9 588 votes et seulement 676 votes (6,6 %) tombent dans le camp du OUI. ✱

1944

L'Union nationale et l'ère Duplessis



Adélard Godbout, premier ministre libéral de la province de Québec

En poste depuis les élections générales de 1939, le premier ministre libéral Adélard Godbout a à son actif quelques réalisations significatives. Depuis 1940, Godbout a accordé le droit de vote aux femmes, malgré l'opposition énergique du clergé québécois. La nationalisation de la Montreal Light Heat and Power est chose faite et Hydro-Québec a été créée. L'enseignement élémentaire jusqu'à 14 ans est maintenant obligatoire. Par ailleurs, un nouveau parti habite maintenant la scène politique. Il s'agit du Bloc populaire dirigé par André Laurendeau. Ce parti prône l'indépendance du Canada face à l'Angleterre, l'autonomie des provinces, le respect et la protection des familles, la libération économique ainsi que la justice pour tous. Pour l'ouverture de sa campagne électorale, le 9 juillet, le premier ministre Adélard Godbout va déclarer : « *J'étais contre la conscription en 1939 et je suis encore contre la conscription. C'est parce que j'ai appuyé un gouvernement libéral en 1940 que vous n'avez pas la conscription. C'est parce qu'à la tête du gouvernement du Québec vous avez un homme qui comprend la question vitale de l'agriculture que vos fils sont encore chez vous* ». (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique, 10 juillet 1944*). Cette affirmation est toutefois vivement contestée par Jos. D. Bégin, député de Dorchester, comme nous le verrons plus loin. Durant la campagne électorale de 1944, l'Union Nationale de Maurice Duplessis va miser fort sur le risque d'une conscription élargie au service outre-mer... et c'est bien ce qui arrivera dans un avenir rapproché.

Dorchester

Duplessis dénonce l'éventualité d'une installation massive de Juifs sur les fermes du Québec

Au début de 1943, il est fortement question que le gouvernement canadien autorise l'accueil de 100 000 juifs provenant de l'Europe centrale. Selon la rumeur persistante, ces immigrants viendraient s'installer sur des terres du Québec avec la complicité du gouvernement de la



Maurice Duplessis, chef de l'opposition, dénonce les tractations du gouvernement fédéral envers les Juifs d'Europe province dirigé par Adélard Godbout. Cette hypothèse soulève de vives passions, particulièrement dans Dorchester.

En effet, le chef de l'opposition, Maurice Duplessis, est à Sainte-Claire, le 7 novembre 1943, accompagné de son bras droit et député de Matane, Onésime Gagnon, afin de débattre de cette délicate question. L'assemblée est présidée par J.-Albert Bouchard, maire de cette municipalité et partisan reconnu de l'Union nationale. Plusieurs orateurs sont présents pour l'événement dont Jos.-D. Bégin, député de Dorchester et organisateur en chef de l'Union nationale pour le district de Québec.

Cette importante rencontre partisane a lieu dans les nouveaux locaux de l'usine Prévost, agrandis depuis l'année précédente. Ainsi, quelques milliers de personnes sont présentes à ce rendez-vous de l'histoire. Maurice Duplessis poursuit sa quête visant l'autonomie des provinces et conteste les récentes mesures adoptées par le



Usine Prévost Sainte-Claire

gouvernement d'Adélar Godbout en regard du prix des liqueurs et spiritueux. De plus, Duplessis va durement dénoncer l'exploitation faite auprès des consommateurs d'électricité par la Montreal Light Heat and Power Company dont le gouvernement Godbout envisage la nationalisation. Le chef de l'opposition déclare à cette occasion : « *La question de l'électricité est importante, mais pas si importante que la question de l'autonomie des provinces. Il est préférable de vivre à la lampe à l'huile que d'être condamné à mourir à la lampe électrique.* »

Le chef de l'opposition est déjà en mode électoral bien que des élections générales ne soient pas encore déclenchées au Québec. Mais lors de l'assemblée partisane de Sainte-Claire, Duplessis sort un lapin de son chapeau. Afin de stimuler ses troupes, le chef de l'opposition officielle fait la lecture d'une lettre « dévastatrice » pour le gouvernement en poste. C'est une copie de lettre de la Fraternité Sioniste Internationale. Selon Duplessis, le Rabbin H.L. Roscovitz, auteur de la lettre, y fait mention du désir de la communauté juive de financer la campagne électorale des libéraux en échange de l'accueil de ces immigrants juifs. (Source : *Société du patrimoine beauceron, Fonds du journal Le Dorchester, 1943*). Duplessis cite quelques passages de cette lettre, notamment l'extrait suivant : « *Notre organisation aidera financièrement tous les candidats libéraux qui acceptent ouvertement ou secrètement d'appuyer à la Chambre des communes le projet du gouvernement, c'est-à-dire l'établissement sur les fermes du Québec de 100,000 réfugiés juifs de l'Europe Centrale.* » (Source : *Journal La Patrie, lundi 8 novembre 1943, page 6*). Ces révélations vont galvaniser l'assistance... la contestation s'élève, la colère gronde, on entendra des « *chouououo...* » adressés au premier ministre Adélar Godbout et à ses députés libéraux. Duplessis dénonce durement cette probabilité et conclut en disant : « *... Elle coûte cher au peuple la politique de rouge à Québec et rouge à Ottawa!* » Une occasion lui sera bientôt donnée de changer les choses.

Deux mois après que les troupes alliées aient débarqué en Normandie, des élections générales seront tenues, le 8 août 1944 au Québec. Dans le comté de Dorchester, la convention libérale a lieu le 8 juillet à Saint-Prospère. La candidature d'Émile Ferland y est confirmée. Par ailleurs, Joseph-Damase Bégin brandit toujours fièrement la bannière de l'Union nationale dont il est devenu l'organisateur en chef pour la province de Québec. Jos.-D., comme l'appellent amicalement les gens de Dorchester, est devenu le « penseur » de la promotion du Parti et met de l'avant de nouvelles méthodes de mar-

keting. Il fait un travail soigné et innovateur pour la mise en marché de l'Union nationale. À l'instar des grandes entreprises du monde automobile dont il est issu, il va même inventer des slogans. À Sainte-Germaine, le 9 juillet, c'est l'ouverture de sa campagne. Lors de cette manifestation politique, Jos.-D. Bégin va remettre à l'avant-scène la promesse d'Adélar Godbout dont on peut prendre connaissance par le journal *Le Soleil* du 6 octobre 1939, selon laquelle Godbout s'engageait à démissionner si jamais un seul Canadien français était mobilisé contre son gré. « *Allez voir à Saint-Lambert, pas dans le village, mais dans le cimetière!* » dira Monsieur Bégin. Il fait ainsi allusion au jeune Georges Guenette, un conscrit de la paroisse de Saint-Lambert, près de Saint-Isidore, abattu le 12 mai précédant d'une balle par des constables de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) alors que le jeune homme tentait de désertir l'armée. Lors de cette même assemblée, l'orateur Onésime Gagnon révèle que des fils de cultivateur sont pourchassés par la police militaire et traqués comme des fauves. « *On donne 10 \$ à celui qui tue un ours et 2,50 \$ à celui qui dénonce un conscrit* » dira-t-il haut et fort. (*BAnQ, Journal L'Action catholique, 13 juillet 1944*). Au Bloc populaire, c'est le 16 juillet que se tient la convention, à Saint-Malachie, sous la présidence du marchand Jos Audet. Luc St-Pierre, un marchand de Saint-Benjamin portera les couleurs du Parti, appuyé de 200 délégués de toutes les paroisses du comté.

Après une campagne mouvementée sur fond de conscription pour service outre-mer, les élections générales provinciales ont finalement lieu. Le peuple rend son verdict et l'Union nationale de Duplessis remporte la victoire contre le Parti libéral de Godbout avec plus de sièges, mais moins de votes... une caractéristique de notre système électoral. C'est le début d'un long règne pour le premier ministre Maurice Duplessis et son principal lieutenant dans Dorchester, Jos.-Damase Bégin. Le député de Dorchester deviendra ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessis, le 30 août suivant.

En 1945, au terme de sa première année à titre de ministre de la Colonisation, l'honorable Bégin n'est pas peu fier de ses résultats. Plus de 430 nouvelles familles de colons se sont établies sur des lots de colonisation, construisant maisons, granges et autres bâtiments pouvant accueillir plus 1 170 têtes de bétail. 365 000 acres de terre avaient été accordées dans vingt comtés différents. Par ailleurs, son ministère avait distribué plus de 1 100 000 \$ pour la construction de chemins et ponts dans les rangs de colonisation. Son élan ne s'arrête pas là. Au terme de la



Assermentation de Jos.-D. Bégin à titre de ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessis

session du printemps 1945, il dépose un ambitieux projet de développement de la colonisation pour une somme de 16 000 000 \$ répartie sur 4 ans, en plus du budget normal de son ministère. Il souhaite développer la colonisation « *selon des méthodes progressives et rationnelles* », déclare-t-il à la presse. (Source : BAnQ, Journal *L'Action catholique*, 15 mai 1945).

Sur la scène fédérale, plusieurs choses s'étaient passées. Le 26 novembre 1944, le député libéral fédéral de Dorchester Léonard Tremblay avait fait une étonnante déclaration, lors d'une assemblée tenue à Saint-Malachie: « *Je me prononcerai contre la conscription pour service outre-mer même si cela cause la perte du gouvernement Mackenzie King* ». Cette assemblée avait pour but de tâter le pouls des électeurs du comté en regard de ce sujet très émotif. Le début de décembre fut particulièrement chaud à la Chambre des communes et, dans un discours très senti, Léonard Tremblay va y dénoncer les injustices faites aux soldats francophones par les officiers anglophones. Tremblay tiendra parole et comme 35 autres députés canadiens-français, il votera contre la conscription.

Mackenzie King survivra à ce vote de confiance grâce à l'appui du CCF et du Crédit social. Le 11 juin suivant, un mois après la capitulation de l'armée allemande qui mettait fin à la guerre en Europe, King tiendra des élections générales au pays et les gagnera haut la main, tout comme Léonard Tremblay d'ailleurs. Celui-ci aura obtenu plus de 850 voix de majorité sur ses adversaires Émile Boiteau (Indépendant) et Joseph-Ernest Grégoire (Union des électeurs/Crédit social). Cette année 1945 sera également marquée par la capitulation du Japon, le 2 septembre suivant, qui mettait un terme à cette dramatique et longue guerre amorcée 6 ans plus tôt.

Bellechasse

Les femmes votent pour la première fois au provincial

Le retour au pouvoir de l'Union nationale de Maurice Duplessis, lors de l'élection provinciale du 8 août 1944, marque en même temps le retour du comté de Bellechasse dans l'opposition. En effet, les électeurs et électrices de Bellechasse (les femmes votent pour la



Thérèse Casgrain, militante pour le vote des femmes au Québec

première fois à un scrutin provincial) ont renouvelé leur confiance à Valmore Bienvenue contre ses deux adversaires, l'ex-député Émile Boiteau de l'Union nationale et Joseph-Albert Bonenfant du Bloc populaire. Bienvenue est réélu avec une majorité de 545 voix sur le candidat unioniste. Compte tenu des us et coutumes politiques de l'époque, cette situation annonce une période de

jeûne pour la population de Bellechasse en ce qui touche les « *faveurs* » du gouvernement provincial dans le comté. Les partisans de Duplessis ne répètent-ils pas que « *le ciel est bleu et l'enfer est rouge* ».

Sur la scène fédérale, le député de Bellechasse Louis-Philippe Picard ne passe pas inaperçu. Ses électeurs apprécient particulièrement ses grands talents d'orateur, et l'humour qu'il manie avec brio. Son mentor politique est le très influent ministre de la Justice, Ernest Lapointe le chef de file des nombreux députés libéraux du Québec à la Chambre des communes. Picard se décrit lui-même comme ayant été, pendant dix ans, l'assistant spécial d'Ernest Lapointe. (Source : *Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Notes historiques, 1958, p.6*).

À titre d'assistant de Lapointe ou de délégué du gouvernement King, Louis-Philippe Picard participe à plusieurs conférences internationales, notamment à Paris, Londres et Genève. De plus, de 1945 à 1953, il occupe la présidence de deux importants comités de la Chambre des communes, celui des Comptes publics et celui des Affaires étrangères. Après plus de quinze ans comme député fédéral, Picard quitte la scène politique partisane en 1955 et le premier ministre Louis Saint-Laurent le nomme ambassadeur du Canada en Argentine. Il décède le 22 mai 1959, à l'âge de 59 ans et 9 mois.

Un nouveau découpage de la carte électorale fédérale, effectué en 1947 pour s'appliquer lors de l'élection générale de 1949, retourne les municipalités de Honfleur et de Sainte-Sabine dans le comté de Bellechasse. La carte électorale provinciale avait été d'une grande stabilité dans les comtés de Bellechasse et de Dorchester depuis 1867. Les seules modifications significatives découlaient de la naissance de nouvelles municipalités sur ces territoires.*

1948

Le fleurdelisé



Le fleurdelisé sur l'Assemblée nationale

La 4^e session de la 22^e législature avait été marquée par l'adoption d'un arrêté en conseil décrétant le fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec. Il y avait déjà quelque temps que des pressions populaires s'effectuaient auprès de l'Assemblée législative pour un drapeau national distinctif. Le premier ministre Duplessis n'était pas insensible à cette question. Le député indépen-

dant René Chaloult avait déposé une motion en décembre 1947 proposant qu'un drapeau propre aux Québécois soit adopté, en réaction au « Red Ensign » de la marine britannique qui identifiait le Canada et l'Union Jack utilisé au Québec.

Le 21 janvier 1948, vers 15 h, après la réunion du conseil des ministres, le premier ministre Duplessis prit l'initiative de faire flotter ce nouveau drapeau, au sommet de la tour centrale de l'Hôtel du Parlement du Québec en remplacement de l'Union Jack. L'événement marqua une nouvelle étape dans la recherche de l'autonomie du Québec vis-à-vis d'Ottawa, par le gouvernement de Maurice Duplessis.

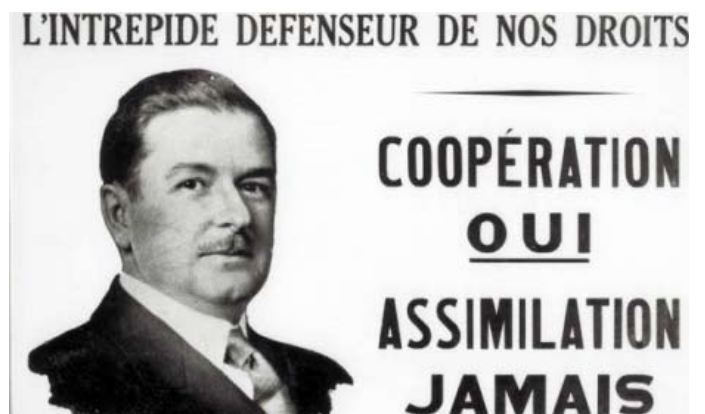
Le 9 juillet 1947, André Laurendeau quittait le Bloc populaire et ce parti ne serait pas présent aux élections du 28 juillet 1948. Toutefois, le libéral et chef de l'Opposition officielle, Adélard Godbout, était toujours en poste, prêt à en découdre pour la campagne.

Dorchester

Pour Jos.-D Bégin, une élection est affaire de marketing
Avec l'annonce des élections générales par le premier ministre Duplessis, Joseph-Damase Bégin, ministre de la Colonisation et organisateur en chef de l'Union nationale, est grandement sollicité pour les conventions tenues dans son parti. Il est notamment présent dans le comté de L'Islet, le 10 juin, à la convention pour choisir un adversaire au chef de l'Opposition, Adélard Godbout, à qui l'on reproche toujours d'avoir cédé des pouvoirs à Ottawa, au détriment de la province, et d'avoir imposé aux travailleurs, un impôt sur le revenu depuis 1940. Ce candidat sera le docteur Fernand Lizotte.

L'Union nationale a le vent dans les voiles avec une multitude de réalisations depuis son accession au pouvoir, en 1944. Électrification rurale, construction d'hôpitaux et d'écoles partout dans la province, investissements majeurs dans le réseau routier, développement de la colonisation, etc. En 1948, l'organisateur en chef du parti aura une autre de ses brillantes idées de marketing en donnant pour slogan à l'Union nationale : « *Les libéraux donnent aux étrangers, Duplessis donne à sa province* ».

Dans le comté de Dorchester, des investissements majeurs ont été consentis par le gouvernement Duplessis en vue d'élargir la route #53 (277) afin de lui faire contourner les villages de Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Malachie et Saint-Léon-de-Standon, jusqu'à Lac-Etchemin. Les travaux sont en voie d'être terminés et, en ce début de juillet 1948, on vient tout juste de bénir le viaduc à Saint-Anselme grâce auquel les trains du Québec Central passeront sous la voie publique, sans arrêter la circulation. À quelques pas de là, on peut aussi admirer un tout nouvel édifice appartenant aux Marianistes, l'Institut Sainte-Marie, qui accueille ses premiers postulants. Par ailleurs, le long de la route #53, un autre projet majeur est en cours avec la construction d'un sanatorium, à Lac-Etchemin, dédié aux personnes souffrant de tuberculose. La campagne électorale démarre en trombe à Saint-Proper le 3 juillet, suivie d'une multitude d'assemblées dans les paroisses du comté. Incidemment, c'est à Saint-Anselme que Jos.-D. Bégin annoncera officiellement qu'au plus tard, le 1^{er} juillet 1949, toutes les fermes du comté seront électrifiées. Chez les libéraux, c'est de Saint-Proper qu'est issu le candidat Serge-Paul Morin. Les partisans de ce dernier souhaitent livrer une dure bataille au candidat de l'Union nationale. Quant au parti de l'Union des élec-





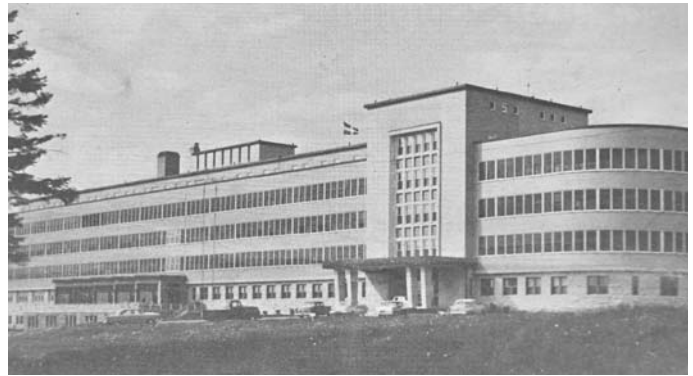
L'institut Ste-Marie de Saint-Anselme

teurs (Crédit social), il est désormais dirigé par J.-Ernest Grégoire, ancien candidat dans Dorchester. Une récente convention a permis de choisir Fernando Lacasse, un agent d'assurance de la paroisse de Sainte-Claire, comme candidat pour le comté.

La modernisation apportée notamment par la radio, le téléphone et surtout l'automobile, change vraiment l'allure et le style de campagne électorale que l'on connaissait jusqu'alors. Jos.-D. Bégin est l'un des candidats à utiliser la radio pour ses discours. Le 28 juillet, les électeurs et les candidats sont fébriles. Toute la journée on entend : « *Vive Bégin, vive Duplessis, vive l'Union nationale!* » Ils auront raison, car leur parti réalise un véritable balayage à la grandeur de la province avec plus de 80 députés élus sur 92 et Jos.-Damase Bégin est du nombre. Une écrasante défaite pour les libéraux, car même Godbout est défait dans son comté. Comme c'est la coutume à l'époque, dans plusieurs villages du comté, on fera brûler des bonshommes de paille en face des maisons des organisateurs vaincus. Malheureusement, ce mandat de l'Union nationale sera marqué par d'importants conflits dans les relations de travail, notamment dans les mines d'amiante d'Asbestos. Mais cela n'empêchera pas l'Union nationale d'être réélue en 1952 sous le thème « *Laissons Duplessis continuer son œuvre!* » ainsi qu'en 1956, poursuivant sur sa lancée redoutable dans des élections toujours habile-



Maurice Duplessis et son organisateur en chef, Jos.-D. Bégin



Le Sanatorium de Lac-Etchemin

ment orchestrées par Jos.-D. Bégin.

Sur la scène fédérale, un important changement avait eu lieu. Le 15 novembre 1948, le premier ministre Mackenzie King donnait sa démission. Il fut remplacé par Louis St-Laurent alors ministre des Affaires extérieures. Quelques mois plus tard, le 27 juin 1949, il y aura des élections générales au pays. Le nouveau chef du Parti progressiste-conservateur (torys) Georges Drew espérait faire une grande percée au Canada, mais le Parti libéral de St-Laurent remportera l'une de ses plus grandes victoires depuis la Confédération et Léonard Tremblay, député de Dorchester, devenu whip en chef du Parti libéral, aura le dessus sur le conservateur Gérard Corriveau, un avocat natif de Sainte-Claire, et sur Louis-Philippe Bouchard, propagandiste de l'Union des électeurs et candidat défait dans Témiscouata en



Joseph-Armand Landry, député libéral de Dorchester et le premier ministre Louis St-Laurent

1945. Les libéraux seront au pouvoir à la Chambre des communes pendant huit ans. Toutefois, lors des élections générales du 10 août 1953, Léonard Tremblay ne se représenta pas... il venait d'être nommé au Sénat. Joseph-Armand Landry prendra la relève pour le Parti libéral et devra affronter Robert Perron, conservateur et beau-frère de Jos.-D. Bégin. Perron, un avocat de 38 ans natif de Sainte-Justine, sera élu avec une majorité d'à peine 106 voix, mettant fin au règne libéral en vigueur dans le comté depuis 1935... les vieilles racines « bleues » du comté remontaient à la surface.

Bellechasse

Un dur combat entre médecins pour le siège du comté

L'élection du 28 juillet 1948 marque non seulement une

victoire éclatante de l'Union nationale, qui remporte quatre-vingt-deux des quatre-vingt-douze comtés, mais aussi la défaite, dans Bellechasse, du libéral Valmore Bienvenue, en poste depuis 1939. Bienvenue est nommé juge à la Cour supérieure du district de Québec, le 17 octobre 1950. Il décède en plein tribunal, le 19 février 1952, alors qu'il s'adressait à un jury, à Hull. Il était âgé de 57 ans et 7 mois. (Source : *Monsieur le Président – Les orateurs et les présidents depuis 1792*, p.78).

Pour la première fois depuis l'élection du libéral Adélar Turgeon, en 1890, le nouveau député unioniste de Bellechasse est originaire du comté. Né à Saint-Michel, le 5 mars 1917, Paul-Eugène Bélanger est avocat dans un cabinet de Québec. Il a fait ses études au Collège de Lévis ainsi qu'à l'Université d'Ottawa où il a obtenu son diplôme en droit avant d'être admis au barreau, en juillet 1947.

Lors de son élection qu'il remporte par une majorité de 781 voix sur son adversaire libéral Bienvenue, Bélanger affronte aussi Joseph Gagné, un candidat qui se présente sous la bannière de l'Union des électeurs. La carrière politique de Paul-Eugène Bélanger sera toutefois brève puisqu'il ne se représente pas au scrutin de 1952. C'est plutôt vers Montréal qu'il se dirige pour exercer le droit au contentieux de la Ville, de 1952 à 1961, pour ensuite retourner à la pratique privée. Il est décédé à Montréal, le 11 octobre 1993, à l'âge de 76 ans et 7 mois.



Le docteur Alphée Poirier, député de l'Union nationale dans Bellechasse

brièvement sa profession à Sainte-Agathe-de-Lotbinière, puis s'installe à Saint-Damien, en 1939.

La campagne électorale est chaudement disputée entre ces deux personnages très connus et appréciés dans leur milieu respectif. Laurent Lizotte, qui pratique la médecine à Saint-Raphaël, depuis 1946, est un adversaire coriace qui n'a pas la langue dans sa poche. Il se méfie

beaucoup de la machine électorale de l'Union nationale qui a acquis une redoutable efficacité sous la direction du ministre Jos.-D. Bégin. Le candidat libéral s'inquiète tout particulièrement du vote des nombreuses religieuses de Saint-Damien (le docteur Poirier est leur médecin) qui peut faire la différence dans le résultat final. Le jour du vote, Lizotte se rend lui-même au couvent des sœurs pour vérifier le déroulement du scrutin. (Source : *Laurent Lizotte, Une vie, trois passions : la médecine, la politique, l'armée*, p.151).

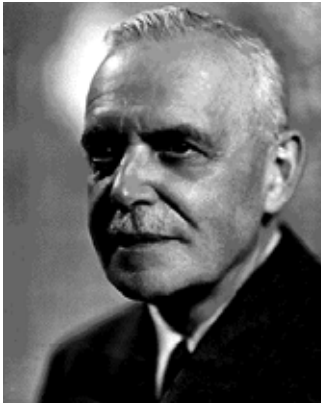


Ovide Laflamme, député de Bellechasse à la Chambre des communes

Le 16 juillet 1952, Poirier est élu député de Bellechasse avec une confortable majorité de 989 voix sur son adversaire Laurent Lizotte. Ainsi, comme c'était prévisible, chaque village a donné un solide appui à son médecin. Le Dr Lizotte réussira finalement à se faire élire à l'Assemblée législative, en 1960, dans le comté de Montmagny, en défaisant le député sortant, Antoine Rivard, par 9 voix. À l'élection générale suivante, tenue le 20 juin 1956, l'Union nationale de Maurice Duplessis est facilement réélue avec soixante-douze députés, dont Alphée Poirier dans Bellechasse qui obtient une majorité de 1 702 voix sur son adversaire libéral, Herménégilde Champagne.

Au fédéral, les électeurs de Bellechasse sont appelés aux urnes le 26 septembre 1955, à l'occasion d'une élection partielle pour remplacer Louis-Philippe Picard qui a quitté la politique le 2 août précédent, pour accéder au poste d'ambassadeur en Argentine. Le scrutin oppose deux avocats, Me Ovide Laflamme pour le Parti libéral et Me Jules Paré pour le Parti progressiste-conservateur. La circonscription fédérale de Bellechasse a été représentée sans interruption aux Communes par un député libéral depuis 1917. Fils de cultivateur, Ovide Laflamme est né à Saint-Damien, le 10 décembre 1925. Après des études classiques au petit séminaire de Québec et au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il poursuit ses études à la faculté de Droit de l'Université Laval. Laflamme travaille dans un cabinet d'avocats de Québec, depuis 1952, lorsqu'il est sollicité par le Parti libéral du premier ministre Louis Saint-Laurent pour poser sa candidature dans son comté d'origine. Il remporte la victoire avec une majorité de 562 voix sur son adversaire Jules Paré du Parti progressiste-conservateur. ✱

1957 La montée conservatrice à Ottawa



Louis St-Laurent,
1^{er} ministre libéral du Canada

Premier ministre du Canada depuis 1948, le très honorable Louis St-Laurent était marié à Jeanne Renault, originaire de St-Georges de Beauce. Jeanne était la fille de Pierre-Ferdinand lui-même fils de Stanislas Renaud et de Victoire Boulet, l'une des vieilles familles de la paroisse Sainte-Claire de Dorchester. Louis St-Laurent avait réussi à placer le Canada sur l'échiquier

international, notamment par la signature du Traité de l'Atlantique Nord et la participation engagée de notre pays, dans l'OTAN. On lui doit également la création du Conseil national des arts, le remboursement intégral de la dette accumulée par le Canada au cours des deux guerres mondiales, et le développement de différents programmes sociaux, dont les allocations familiales, les pensions de retraite, le financement de l'éducation postsecondaire, etc. Louis St-Laurent avait jeté les bases d'un système d'assurance maladie appelé à l'époque : « assurance-hôpital ».

En 1949, il avait favorisé l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. C'est en 1956 que le gouvernement libéral instaura un système de péréquation pour les provinces. Le bilan politique de St-Laurent est certes très positif, cependant ses orientations étaient plutôt centralisatrices et proches du monde des affaires. Pour les provinces de l'Ouest, le gouvernement de Louis St-Laurent était beaucoup plus attentif aux demandes du Québec et de l'Ontario qu'aux leurs. La construction d'un pipeline transcanadien n'avait pas vraiment amélioré la situation. On sentait dans la population un réel désir de changement. Au Parti progressiste-conservateur, le chef de l'Opposition officielle, George-Alexander Drew, n'avait pu gagner les élections fédérales de 1949 et 1953 et la maladie l'avait obligé à quitter son poste en 1956. John Diefenbaker, député de la Saskatchewan, avait pris la relève.

Le 12 avril 1957, dès la dissolution des chambres de la 22^e Législature et le déclenchement des élections, Diefenbaker annonce ses couleurs en proposant dans



John Diefenbaker,
chef de l'opposition conservatrice
à la Chambre des communes

son programme électoral un plan de développement des richesses naturelles qui, selon lui, « gardera les Canadiens au Canada et donnera des chances égales à toutes les provinces ». De plus, il va proposer un vaste programme d'expansion routier afin de rendre accessibles toutes les régions du pays. (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique*, 16 avril 1957). Pour la première fois, la télévision va jouer un grand rôle dans cette campagne électorale, où plus de 9 200 000 électeurs âgés de 21 ans et plus auront droit de vote dans les 263 circonscriptions du pays.

Dorchester

Diefenbaker se pointe dans le comté



Robert Perron, député conserva-
teur de Dorchester à Ottawa

Un combat revanche semble se dessiner en 1957 dans Dorchester, entre les deux candidats déjà aux prises lors des élections générales fédérales de 1953. En effet, le député conservateur Robert Perron aura à nouveau comme adversaire Joseph-Armand Landry, un comptable et courtier d'assurance âgé de 39 ans, natif de la ville de Québec. Robert Perron, beau-frère de Jos.-D. Bégin, est un pilier du Parti progressiste-conservateur dans le district de Québec puisqu'il en est l'organisateur en chef. Il lance sa campagne électorale à Saint-Nazaire, le dimanche 19 mai, après la Grand'messe. En après-midi, c'est à Saint-Prosper qu'il tente de soulever la foule où il est accompagné de Donald Fleming, député de Toronto-Eglinton, une étoile montante du Parti progressiste-conservateur.

Pour le compte des Libéraux, l'honorable Jean Lesage, ministre du Nord et des Ressources naturelles dans le cabinet St-Laurent, avait ouvert le bal à Sainte-



John Diefenbaker devant la maison de J.-Albert Bouchard, à Ste-Claire Germaine, le 12 mai précédent, en appuyant le candidat Joseph-Armand Landry. Celui-ci poursuit sa vigoureuse campagne la semaine suivante à Sainte-Aurélie et à Sainte-Claire en soirée. Landry dénonce le manque d'intérêt du député Perron pour ses électeurs qui est peu ou pas présent dans le comté... pas plus qu'à la Chambre des communes d'ailleurs. À Saint-Léon le 26 mai, J.-Armand Landry accuse le Parti progressiste-conservateur d'être « un parti impérialiste dévoué aux intérêts de l'Angleterre ». Landry souligne que grâce aux libéraux, les personnes âgées de Dorchester ont reçu 3 061 000 \$ en pension de vieillesse depuis 1951 et les sans-travail du comté plus de 1 100 000 \$ en prestation d'assurance-chômage pour l'année 1956 seulement... une guerre de chiffres va s'amorcer entre les deux candidats. (Source : BAnQ, Journal L'Action catholique, 27 mai 1957). Sentant peut-être que son candidat dans Dorchester était en difficulté, le chef du Parti progressiste-conservateur, John Diefenbaker, viendra lui-même dans le comté. Sa tournée l'amènera à Saint-Maxime-de-Scott, Sainte-Hénédine et Sainte-Claire. À cet endroit, il fera un discours improvisé devant quelques électeurs rassemblés sur le trottoir, en face de la maison du conseiller législatif l'honorable Albert Bouchard, un « Bleu » de longue date nommé en 1954. Diefenbaker dira notamment : « Le Parti conservateur a besoin de la province de Québec et le Québec peut compter sur le Parti conservateur. Depuis que je suis député, je lis chaque jour vos journaux de langue française et, veuillez me croire que je connais vos problèmes... ». Avait-il ainsi gagné le cœur des gens de Dorchester? Certainement pas par son fort accent « British ». Mais pour s'en assurer, il poursuivra sa visite à Saint-Malachie, Saint-Léon-de-Standon et Sainte-Germaine où il sera reçu par le ministre Jos.-D. Bégin en personne. À cette occasion, le député ministre Bégin interpelle le Chef conservateur en lui disant que sous le gouvernement libéral, le Québec n'avait pas pu récupérer les droits fiscaux prêtés à Ottawa pendant la

guerre et qu'il espère qu'un gouvernement conservateur saura régler avantagement pour le Québec cette délicate question. À ce sujet, le Chef conservateur assure Jos.-D Bégin que, suivant son élection à la tête du pays, il organisera une conférence avec les provinces dans le but d'étudier ce problème. (Source : BAnQ, Journal L'Action catholique, 31 mai 1957). Fort de l'appui de son chef, Robert Perron poursuit activement sa campagne. Il sera à Saint-Anselme, le 2 juin, accompagné d'un cultivateur à la voix puissante... Adrien Lambert, dont nous entendrons bientôt parler dans la région.

En fin de soirée le 10 juin, les dés sont jetés. Le très honorable John Diefenbaker dirigera un gouvernement conservateur minoritaire. Il devient le 13^e Premier ministre depuis la Confédération. Peu de temps après, en 1958, Louis St-Laurent va remettre sa démission comme chef du Parti libéral et il sera remplacé par Lester-B. Pearson. Toutefois, Dorchester sera dans l'opposition, puisqu'on y a choisi J.-Armand Landry en lui donnant



Noël Drouin, député conservateur de Dorchester à la Chambre des communes

352 voix de majorité sur Robert Perron. La présence des libéraux dans le comté sera de courte durée. En effet, lors des élections générales fédérales de l'année suivante, le 31 mars, John Diefenbaker renforcera sa position au pays, que le comté de Dorchester redeviendra « bleu » avec l'élection de Noël Drouin, 46 ans, un industriel de Saint-Maxime-de-Scott, aussi maire de cette municipalité. La situation politique sera stable pour les quatre prochaines années.

Bellechasse



Noël Dorion, député fédéral de Bellechasse

Un premier député conservateur depuis 1917

Dès 1954-1955, un vent de changement devient de plus en plus perceptible au Canada et même dans le Québec rural. L'arrivée de la télévision, à Montréal en 1952, puis à Québec, en 1954, provoque un éveil en même temps qu'une ouverture sur le monde. Indéniablement, ce nouveau

média aura un impact majeur sur l'évolution de la société qui se métamorphose. Le domaine politique n'échappera pas au phénomène.

Au moment de l'élection générale du 10 juin 1957, la perception de plusieurs électeurs que le Parti libéral est devenu arrogant et qu'il a perdu contact avec le monde « ordinaire » n'a manifestement pas encore atteint les électeurs de Bellechasse. Le libéral Ovide Laflamme est réélu avec une écrasante majorité de 6 168 voix sur son plus proche adversaire, le progressiste-conservateur Paul-R. Miquelon.

Cependant, le Parti libéral ayant perdu pas moins de soixante-cinq circonscriptions par rapport au scrutin de 1953 devient minoritaire.

De nouvelles élections sont convoquées pour le 31 mars 1958 et, cette fois-ci, Bellechasse bascule dans le camp conservateur. Noël Dorion, un avocat réputé de Québec qui s'est surtout fait connaître comme procureur de la Couronne dans l'affaire Coffin, remporte la victoire avec une majorité de 606 voix sur Ovide Laflamme. Dorion avait connu antérieurement deux défaites électorales, l'une dans Kamouraska (1944), et l'autre, dans le comté fédéral de Québec-Est (1945).

Pendant son mandat à la Chambre des communes, Noël Dorion accèdera au cabinet fédéral à titre de secrétaire d'État (1960-1962) et de président du Conseil privé (1961-1962). Il décède à Québec, le 9 mars 1980, à l'âge de 75 ans et 9 mois. ✱

1960

La Révolution tranquille



Maurice Duplessis, Paul Sauvé et Antonio Barrette, trois chefs successifs de l'Union nationale

Le puissant parti de l'Union nationale de Maurice Duplessis est sur le déclin. Un important scandale, appelé « le scandale de la Corporation du gaz naturel », avait fait la manchette au cours de 1958, impliquant des personnes très proches du gouvernement. Le décès du premier ministre Duplessis le 7 septembre 1959, lors d'une tournée à Schefferville, fut déterminant pour ce Parti qui avait été élu pour la première fois en 1936. Duplessis, âgé de 69 ans, fut premier ministre de 1936 à 1939 puis de 1944 jusqu'à son décès en 1959. Comble de malheur, le successeur de Duplessis, l'honorable Paul Sauvé, 17^e chef de l'État provincial, mourut à son tour quelques mois plus tard, le 2 janvier 1960. Durant son court mandat, à peine quatre mois à la tête du gouvernement et de l'Union nationale, il avait amorcé plusieurs réformes et préparé l'émergence de la « Révolution tranquille ». On se souviendra de son célèbre « désormais » annonçant une ère nouvelle au Québec.

Moins d'une semaine après le décès de l'honorable Sauvé, Antonio Barrette, 61 ans, prend la relève. La province de Québec est alors l'une des seules à n'avoir pas de déficit, elle possède même des surplus accumulés. Il se trouve cependant bien des gens qui souhaitent amener le Québec ailleurs. Me Jean Lesage, ancien ministre des Ressources et du Développement économique dans le cabinet de Louis St-Laurent est devenu chef du Parti libéral provincial en 1958 en remplacement de Georges-Émile Lapalme. Pour la campagne électorale de 1960, Jean Lesage utilise le slogan : « *C'est le temps que ça change* »... les élections générales ont lieu le 22 juin.

Dorchester

Joseph-Damase Bégin sur la sellette

Au cours de 1958, Onésime Gagnon, ancien député de Dorchester devenait Lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Depuis ce temps, beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts. Plusieurs proches de l'Union nationale, dont le premier ministre Antonio Barrette, six ministres et d'autres collaborateurs, étaient soupçonnés d'une certaine implication dans le « scandale de la Corporation du gaz naturel ». Plus près de nous, Jos-D. Bégin et Albert Bouchard auraient possédé des actions de cette compagnie. (*BAnQ, Journal L'Action catholique du 2 août 1962*). En cette année 1960, les choses étaient loin de bien aller pour l'Union nationale et des caricatures paraissent dans les journaux qui faisaient un jeu de mots avec les trois chefs qui s'étaient succédé en peu de temps. On disait alors : « *Duplessis, sauvez (Sauvé) Barrette!* » Un climat de suspicion régnait dans Dorchester, et Joseph-Damase Bégin était aussi sur la sellette : des allégations



Jos.-D. Bégin, ministre de la Colonisation et député de Dorchester

touchant certaines pratiques utilisées dans son ministère, mais aussi, en rapport avec la construction du Sanatorium Bégin couraient. Il fera néanmoins face avec dignité à son adversaire Serge-Paul Morin, 39 ans, gérant de la Caisse populaire de Saint-Proper depuis 1946. Morin est secrétaire trésorier de la Commission scolaire et secrétaire gérant de la compagnie de téléphone locale, mais surtout, il est secrétaire actif de la Fédération libérale de Dorchester. (Source : BAnQ, Journal *L'Action catholique*, 19 mai 1960). Jos.-D. Bégin toujours organisateur en chef de l'Union nationale et doit à ce titre, s'absenter souvent de son comté. Le chef de l'Opposition officielle, M^e Jean Lesage, en profite pour faire une visite dans Dorchester dès le 13 mai 1960 avec l'intention évidente de narguer le ministre de la Colonisation. C'est à Saint-Proper, sur le propre terrain de Jos.-D. que Lesage amorcera sa campagne électorale. Devant environ 75 personnes venues l'entendre et en compagnie de son candidat Morin, Lesage dira : « *Cette fois, le chantage n'aura pas de prise!* » Dans son discours, il tentera de se rallier les travailleurs et producteurs forestiers de la région en parlant de prix justes et équitables pour le bois autant que pour le salaire des ouvriers. Le Chef de l'Opposition poursuivra sa tournée en s'arrêtant ici et là pour serrer des mains... et mettre de l'essence dans son auto au garage de Louis Gilbert de Sainte-Germaine.

La crédibilité de Jos.-D. Bégin est mise à dure épreuve durant cette campagne. L'affaire de la « *vente des graines de semences* » occupe toute l'actualité. Il semble que plusieurs amis l'Union nationale aient profité de certains avantages dans la revente de graines de semences aux cultivateurs, cette activité étant sous la responsabilité du ministère de la Colonisation. Des critiques sévères sont formulées envers le ministère et son ministre, Jos.-D. Bégin, concernant la gestion du processus qui aurait réservé aux initiés des profits mirobolants sur les dos des agriculteurs et du ministère concerné. Plusieurs proches collaborateurs de l'Union nationale dans Dorchester seront dans le collimateur. Issues de quatorze paroisses différentes du comté, les personnes impliquées vont publier une pleine page d'information, dans le journal *L'Action catholique* du 21 mai 1960 plaidant leur intégrité. Quant au député de Dorchester, il va se défendre

PARIS 18 — L'ACTION CATHOLIQUE QUÉBEC, LE 21 MAI 1960 — ÉDITIONS ÉPIQUE — 1623

MISE AU POINT

La vente des GRAINES de SEMENCE

au MINISTÈRE de la COLONISATION

Les critiques

Les raisons d'affaires et d'argent ont poussé le ministère de GRAINES DE SEMENCE qui depuis quelques années vendait au Gouvernement de la Province sans indication relative aux critiques formulées d'abord par le député de l'Assemblée législative et maintenant diffusées sur les tribunes politiques de la Province.

Ces raisons qu'il a été vendu au Gouvernement à un prix supérieur à celui du marché, réalisant ainsi un bénéfice exagéré au détriment des contribuables, payeurs de taxes.

Notre réputation était atteinte, il ne se dit que nous sommes relégués entre les bras et les jambes sans qu'on nous ait le langage est démentement démenté à nos cotations.

Plusieurs d'entre nous ont en affaires depuis quinze, vingt, vingt-cinq ans, et plus, et nous n'avons rien à nous reprocher quant à l'intégrité de nos méthodes d'affaires avec le Gouvernement de la Province ou avec nos autres clients de toutes catégories, et nous le prouvons.

Les faits

Pour ceux qui l'ignorent, il existe dans notre comté une usine dans la région des autres, des produits de qualité différentes, leur prix varie en conséquence, c'est normal.

Le Ministère de la Colonisation a toujours acheté et acheté de GRAINES DE SEMENCE de toute première qualité et au prix le plus bas, sans compter des frais de transport, manipulation et livraison chez les clients du Yémoussingou, de l'Abitibi et de la Gaspésie, sous un régime des prix du marché. En 1956, après la formation de la Société des Graines de Semences, au début 1956, au moment où il a été décidé par ses fondateurs et membres les membres de la Société, les membres, indiquant que la qualité vendue n'était pas celle que vendait l'État, point de doute possible sur l'intégrité de nos transactions avec le Ministère de la Colonisation.

La vente au Ministère de l'Agriculture

Il est arrivé une fois que le Ministère provincial de l'Agriculture

achète une faible quantité de GRAINES DE SEMENCE de première qualité, à acheter avec lui-même au prix normal du marché. Il s'agit d'un cas d'exception, cette commande était arrivée une fois à période d'insuccès agricole, le Ministère profitait de son éprouvé pour que le Gouvernement se livre à acheter un surplus de stock qui avait servi dans l'été jusqu'à la saison suivante.

Faire le comparaison entre cette seule éprouvé et les autres régimes en action normale, est chose injuste et contraire aux principes de l'équité.

Ventes par intermédiaires

Deux fois les cas de certaines intermédiaires ont été obtenus du Gouvernement ou du Ministère de la Colonisation un contrat pour la vente de GRAINES DE SEMENCE, nous avons accordé à nos intermédiaires, un certain avantage adhésif dans la vente normale de nos semences, de façon que nous-ci puissions louer au Gouvernement les produits de la meilleure qualité, au prix régulier du marché. Ce même avantage était sous grès à même notre profit régulier.

CONCLUSION

Plusieurs de nos raisons ont été vendues depuis nombre d'années des GRAINES DE SEMENCE non seulement au Gouvernement actuel, mais aussi aux gouvernements précédents et nous sommes, à nous-mêmes, l'insuccès agricole.— À nous qui nous sommes de régularité dans la Province de telles raisons qui ne sont pas sans endormir notre réputation, nous sommes perdus dans nos propres raisons, ces raisons qui nous ont toujours refusé de savoir et qui ont abouti à la population du Québec, nous sommes, nous-ci dans des régimes respectant les règles les plus élémentaires de l'honnêteté en affaires.

Noël Bégin Inc. 14, Grande-Rue, Québec.
A. Breton & Co. 115, Rue St. Julien, Québec.
Paul Gauthier Inc. Case 1045, Québec.
Léo Gauthier Inc. 4271, Rue St. Pierre, Québec.
Pouliot & Peliquin 86, Rue Capelle, Québec.
J. E. Fortier Inc. 101, Rue St. Julien, Québec.
E. W. Carson 401, Rue St. Julien, Québec.

« Ces dix intermédiaires qui ont vendu des graines de semences de la première qualité au prix normal du marché »

1. M. J. Gauthier Inc. Québec	11. M. J. Gauthier Inc. Québec	21. M. J. Gauthier Inc. Québec	31. M. J. Gauthier Inc. Québec
2. M. J. Gauthier Inc. Québec	12. M. J. Gauthier Inc. Québec	22. M. J. Gauthier Inc. Québec	32. M. J. Gauthier Inc. Québec
3. M. J. Gauthier Inc. Québec	13. M. J. Gauthier Inc. Québec	23. M. J. Gauthier Inc. Québec	33. M. J. Gauthier Inc. Québec
4. M. J. Gauthier Inc. Québec	14. M. J. Gauthier Inc. Québec	24. M. J. Gauthier Inc. Québec	34. M. J. Gauthier Inc. Québec
5. M. J. Gauthier Inc. Québec	15. M. J. Gauthier Inc. Québec	25. M. J. Gauthier Inc. Québec	35. M. J. Gauthier Inc. Québec
6. M. J. Gauthier Inc. Québec	16. M. J. Gauthier Inc. Québec	26. M. J. Gauthier Inc. Québec	36. M. J. Gauthier Inc. Québec
7. M. J. Gauthier Inc. Québec	17. M. J. Gauthier Inc. Québec	27. M. J. Gauthier Inc. Québec	37. M. J. Gauthier Inc. Québec
8. M. J. Gauthier Inc. Québec	18. M. J. Gauthier Inc. Québec	28. M. J. Gauthier Inc. Québec	38. M. J. Gauthier Inc. Québec
9. M. J. Gauthier Inc. Québec	19. M. J. Gauthier Inc. Québec	29. M. J. Gauthier Inc. Québec	39. M. J. Gauthier Inc. Québec
10. M. J. Gauthier Inc. Québec	20. M. J. Gauthier Inc. Québec	30. M. J. Gauthier Inc. Québec	40. M. J. Gauthier Inc. Québec

bec et ongles dans cette affaire pour tenter de laver son honneur. Au soir des élections, un large pan de notre histoire politique prend fin avec la défaite de l'Union nationale. Après quinze années consécutives au pouvoir, ce parti bascule dans l'opposition. Jean Lesage devient le nouveau premier ministre du Québec... une ère nouvelle commence. Jos.-Damase Bégin est réélu avec une faible majorité de 288 voix. Il va rapidement démissionner de son poste d'organisateur en chef comme Antonio Barrette démissionnera de la direction du Parti de l'UN.

Cette époque sera particulièrement difficile pour le député de Dorchester. À son arrivée au pouvoir le gouvernement de Jean Lesage mettra en place la *Commission royale d'enquête Salvais* avec mandat de juger l'administration du gouvernement de l'Union nationale. La corruption et le favoritisme allégués ainsi que « *l'affaire du gaz naturel* » seront les points d'intérêt de cette Commission. Des accusations criminelles seront portées contre le député de Dorchester, contre Antonio Talbot, Gérald



La voix du Sud, 1^{ère} édition, 1962

Martineau et contre un proche collaborateur de Jos.-D. Bégin, Arthur Bouchard, un industriel de Sainte-Claire. Revenons en 1960, et à la réélection de Jos.-D. Bégin dans Dorchester. Le soir des élections, les résultats avaient tardé à entrer. Une certaine confusion semblait régner dans le décompte des boîtes de scrutin. Des accusations sont lancées contre l'organisation de l'Union nationale. Les libéraux invoquent des irrégularités dans la procédure et un recomptage sera nécessaire à la résidence du président d'élections, Lucien Chabot de Saint-Isidore, sous la surveillance des inspecteurs de la Sûreté provinciale. Dans une déclaration assermentée, le président d'élection affirmera que ce sont plutôt les libéraux qui ont fait de l'obstruction, entravant ainsi la bonne marche des opérations. (Source : *BAnQ, Journal L'Action catholique*, 28 juin 1960). Bégin n'est pas au bout de ses peines. Un recomptage judiciaire aura lieu au Palais de justice de St-Joseph à la suite duquel l'élection de Jos.-D Bégin sera confirmée. Il sera blanchi de tous soupçons, tout comme ses organisateurs. Un dénommé Clément Sylvain de Sainte-Hénédine avait contesté cette élection, mais il ne donna pas suite dans les délais prescrits. On découvrira plus tard que c'est l'organisation libérale qui était en arrière de cette démarche, et avait financé Sylvain, un type peu fortuné. Bégin intentera un procès pour disqualification de son adversaire, Serge-Paul Morin. (Source : *Bibliothèque de Lac-Etchemin, fonds d'archives du journal L'Aiglon*, 24 novembre 1960, p.1).

Comme c'était prévisible, Jos.-D. Bégin dut se présenter devant la Commission Salvass le 28 novembre 1961. Moins d'un an plus tard, l'enquête Chabot du nom du Juge Victor Chabot, juge de district à Montréal, viendra à nouveau interpellier le député de Dorchester. Elle portait notamment sur la construction du Sanatorium

Bégin. Là encore, Bégin fut mis en cause. Cette période difficile avait grandement diminué son goût pour la politique provinciale. Il n'avait aucun goût pour être dans l'opposition. Harcelé de tous côtés par l'équipe libérale de Lesage, il ne se représentera pas lors des élections générales de 1962. Joseph-Damase Bégin n'aura jamais subi de défaite durant ses 27 années de vie politique. Par ailleurs, le 10 avril 1967, après sept ans de longues procédures, le juge Léon Girard de la Cour des Sessions de la Paix de Québec va acquitter Joseph-Damase Bégin des accusations de trafic d'influence portées contre lui. Il sera blanchi en rapport avec « *L'affaire des boîtes de scrutin de 1960* », « *L'affaire des manœuvres frauduleuses* » et « *L'affaire du Sanatorium Bégin* ». (*Bibliothèque de Lac-Etchemin, fonds d'archives du Journal L'Aiglon*, juillet 1967, p. 2, par Laval Maheux). Suite à l'acquiescement de Jos.-D. Bégin, les accusations portées contre Arthur Bouchard seront abandonnées. (Source : *LeDevoir.com*, il y a 50 ans, la Commission Salvass, par Michel Lévesque, 31 octobre 2011). C'est ainsi que, retraité de la politique active, Jos.-D. va se consacrer à son « bébé », Les Presses lithographiques de Québec, à Lac-Etchemin, éditeur du journal, *La Voix du Sud*, depuis 1962. Devenu maire de cette municipalité en 1967, il occupera le poste pendant quelques années avant de s'éteindre le 4 juillet 1977... à l'aube de ses 77 ans. Un buste commémoratif fut érigé en 2010 à Lac-Etchemin afin de souligner la contribution exceptionnelle de Jos.-D. Bégin au développement du milieu. Comme me disait mon grand-père Gédéon Marceau de Saint-Malachie, l'un de ses partisans : « *Il suivait peut-être les années... mais il était en avance sur son temps* ».



Pierre-André Boutin, député créditiste de Dorchester

À la même époque, sur la scène fédérale, les choses n'étaient pas plus simples. Le 18 juin 1962, les conservateurs de John Diefenbaker sont réélus... dans un gouvernement minoritaire. Pour la circonscription de Dorchester, le député Noël Drouin faisait face à deux candidats, Francis O'Farrell (Libéral) et Pierre-André Boutin (Crédit social). Ce dernier était originaire de Sainte-Marguerite. Âgé d'à peine 28 ans, il était enseignant. Contre toute attente, Boutin avait remporté les élections avec une écrasante majorité de plus de 3 800 voix sur O'Farrell, Drouin arrivant bon troisième. De nouvelles

élections générales fédérales seront nécessaires en 1963, car les conservateurs de Diefenbaker fonctionnent difficilement dans un gouvernement minoritaire. À cette même époque au Québec, un vent de révolte et de violence se fait sentir avec la montée du F.L.Q. (Front de libération du Québec). Or, il semble bien que le Crédit social fasse encore plus peur aux « vieux partis » que le séparatisme extrémiste. « *Le Crédit social est une illusion, une monumentale duperie* » disent ses détracteurs dont fait partie le ministre libéral, René Lévesque. Une chanson humoristique composée par Jeffrey Hubert joue sur les ondes de la radio : « *Le fouet à Caouette* ». Dans le même esprit, sur des affiches publicitaires distribuées à Saint-Georges-de-Beauce, on peut lire « *Heil Hitler Kaouette* ».



Lester-B. Pearson, premier ministre libéral du Canada

Malgré ces sarcasmes, le jeune Pierre-André Boutin sera réélu dans Dorchester, lors des élections générales du 8 avril, même si le Crédit social avait subi un recul au pays. Les libéraux de Lester-Bowles Pearson prennent le pouvoir à Ottawa... aussi dans un gouvernement minoritaire. Coup de théâtre! Quelques jours après le scrutin, 6 députés créditistes vont soutenir le 1^{er} ministre libéral afin de lui permettre de former un gouvernement stable. Pierre-André Boutin est du nombre.



Gustave Côté, député fédéral de Dorchester

Cette histoire fera couler beaucoup d'encre dans les journaux de l'époque et de salive dans les chaumières de Dorchester. La faiblesse du gouvernement Pearson fera en sorte qu'une troisième élection générale en trois ans devra être tenue, le 8 novembre 1965. Dans Dorchester, les sérieux problèmes vécus chez les créditistes avaient questionné bien des citoyens du comté. Réal Caouette et Robert-N. Thompson ne faisaient pas bon ménage. Ce dernier n'avait pas voulu céder sa place de chef de parti à Caouette, celui-ci ayant pourtant obtenu de meilleurs résultats que Thompson dans le pays.

On parlait désormais du *Ralliement des créditistes* ou *Ralliement créditiste* comme parti politique dont Boutin était membre. Cependant, les libéraux s'étaient réorganisés dans le comté et formaient maintenant une force à prendre en sérieuse considération. Le 15 février 1965, le gouvernement libéral de Lester-B. Pearson dotait notre pays d'un drapeau distinctif et une importante cérémonie de levée du nouveau drapeau canadien aura lieu trois jours plus tard au Centre de loisirs de Saint-Malachie, propriété de Grégoire Fauchon. Cet événement historique mettait en présence le député fédéral de Dorchester, Pierre-André Boutin, le député provincial, Francis O'Farrell, Herman Laverdière député fédéral de Bellechasse, l'abbé Émile Bourassa, curé de Saint-Malachie, et Adrien Fleury, maire de l'endroit, dans une cérémonie animée par J.-Armand Landry, ancien député libéral de Dorchester. (Source : Bibliothèque L'Évasion de Lac-Échemin, fonds du journal *La Voix du Sud*, 4 mars 1965). C'est au même endroit que se tiendra la convention libérale le 10 octobre suivant, pour choisir un candidat pour les élections générales du 8 novembre. Un industriel du secteur des plastiques, Gustave Côté remporte la convention. Âgé de 52 ans et natif de Sainte-Claire, Gustave Côté est l'époux d'Irène Labrecque de Saint-Bernard. Il propose la création d'une Commission du lait basée sur le modèle de celle du blé dans l'Ouest canadien. L'assurance-maladie pour tous constitue aussi un cheval de bataille pour le candidat libéral. Malgré le fait que Réal Caouette sera présent dans Dorchester au cours de cette campagne, notamment le 8 octobre à Saint-Anselme pour l'ouverture de la campagne de Pierre-André Boutin, c'est le libéral Gustave Côté qui siègera dorénavant à la Chambre des communes après avoir battu Albert Rioux (conservateur), Pierre-André Boutin (ralliement créditiste) et Henri Lessard (N.P.D.).

Sur la scène provinciale, deux ans après l'élection du gouvernement libéral de Jean Lesage en 1960, de nombreuses réformes sont en cours. La santé, l'éducation, les finances, l'administration de la province, tout y passe. Une véritable révolution sociale, économique et culturelle se vit au Québec. Sur cette lancée, René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, propose la nationalisation de onze compagnies d'électricité, mais le cabinet libéral semble divisé sur le sujet... l'Union nationale en fait ses choux gras. Une élection référendaire sera tenue sur cette question le 14 novembre 1962. La question soulevée est la suivante : « *Êtes-vous pour l'étatisation de l'électricité?* » Considérant que Jean Lesage a pour slogan : « *Maître chez nous* », il n'y a qu'une réponse possible à la question. Dans le comté



René Lévesque, Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie, trois ténors du Parti libéral provincial

de Dorchester, le candidat libéral sera à nouveau Serge-Paul Morin alors que son adversaire de l'Union nationale sera Joseph-Armand Nadeau, un ex-policier âgé de 34 ans, natif de Sainte-Rose-de-Watford. La convention de l'Union nationale avait été tenue à Sainte-Claire le 6 octobre devant une foule énorme évaluée à 2 000 personnes. (*BAnQ, Journal L'Action, 11 octobre 1962*) « *Les souliers à Bégin sont grands à chausser* », diront les partisans rassemblés. Par ailleurs, dans certaines régions du Québec, on parle fort d'indépendance à ce moment, un parti politique a même été formé dans cette perspective, le Rassemblement pour l'indépendance nationale, communément appelé le RIN. Quant à l'Union nationale, un nouveau chef la dirige. Daniel Johnson est maintenant à la barre de ce parti depuis 1961. Son slogan : « *Votez pour le bon sens. Votez Union nationale* ». Le soir du 14 novembre, Jean Lesage gagne son pari et obtient 63 sièges contre 31 pour l'Union nationale. Un siège ira aux indépendants. Pour Dorchester, c'est la continuité, J.-Armand Nadeau étant élu pour le compte de l'Union nationale avec 1 060 voix de majorité. Mais un malheur s'abattra bientôt sur cette circonscription électorale et particulièrement dans les rangs de l'Union nationale.

Après le décès des premiers ministres Duplessis et Sauvé et la démission de l'honorable Jos.-D. Bégin, voilà que le comté perd son député. Moins d'un an après son élection, Joseph-Armand Nadeau meurt subitement le 20 octobre 1963. C'est la consternation chez les partisans. De nombreuses personnalités seront présentes aux funérailles, dont l'honorable Daniel Johnson, chef de l'Opposition et Joseph-Damase Bégin, ex-député de Dorchester à l'Assemblée législative. De nombreux maires de la région sont aussi présents à ce triste événement, tout comme des centaines de sympathisants de l'Union nationale. Mais ceux-ci vont rapidement



Joseph-Armand Nadeau, député de l'Union nationale dans Dorchester

Daniel Johnson viendra planter sa tente en compagnie de Gabriel Loubier, député de Bellechasse, Stanislas Côté préfet du comté, Paul Allard député de la Beauce... on veut absolument garder ce comté dans les rangs du parti. La convention aura lieu au même endroit le 2 septembre suivant, animée par Maurice Bellemare, un bouillant et coloré personnage politique qui n'avait pas la langue dans sa poche... l'assistance aura bien du mal à garder son sérieux. Me Marcel Blais, un avocat natif de Saint-Nazaire sera choisi parmi sept candidats, dont René Morency, éditeur de *La Voix du Sud*, un journal de Dorchester tiré à plus de 10 000 copies.



Francis O'Farrell, député libéral de Dorchester à l'Assemblée législative

Au cours de cette élection partielle du 5 octobre 1964 dans Dorchester, un libéral natif de Saint-Malachie représentera la circonscription à l'Assemblée législative. Malchanceux dans ses deux tentatives à Ottawa, Francis O'Farrell, professeur de 44 ans, prend cette fois la mesure de M^e Marcel Blais, candidat de l'Union nationale et de Bernard Dumont, candidat indépendant, issu du mouvement

Crédit social et originaire de Saint-Vallier. Le passage de Francis O'Farrell sera presque aussi court que celui de J.-Armand Nadeau. Deux ans à peine après son élection, il devra de nouveau se présenter devant l'électorat... le premier ministre Lesage vient de déclencher les élections générales. Le gouvernement libéral possède un bilan fort positif, mais les

transformations se sont faites un peu trop vite au goût des Québécois. Ces changements radicaux ont laissé des traces difficiles à cicatriser.

L'Union nationale dirigée par l'honorable Daniel Johnson veut reprendre les rênes du pouvoir. Cette fois, c'est à l'Institut La Mennais de Lac-Etchemin que se tiendra la convention du Parti, le 6 février 1966, dans une assemblée soutenue jusqu'aux petites heures du matin. Quatre candidats étaient en lice : Gérard Poulin de Saint-Maxime-de-Scott, Noël Drouin du même endroit, Laurentin Bélanger directeur de la Coopérative Dorchester de Saint-Anselme et Paul-Henri Picard, natif de Saint-Malachie mais résidant de Lac-Etchemin. Trois tours de scrutin seront nécessaires et Paul-Henri Picard, 43 ans, chauffeur d'autobus et agent d'assurance marié à Noëlla Bédard, remportera la palme.



Paul-Henri Picard, député unioniste de Dorchester

Malgré une organisation bien rodée, incluant des personnes comme Émile Fleury de Saint-Malachie, président de l'Association libérale fédérale de Dorchester, Rosario Jolin, président de la Jeunesse libérale, Raymonde Couture présidente des Femmes libérales du comté, Francis O'Farrell et les libéraux de Dorchester devront céder leur place à Paul-

Henri Picard, candidat de l'Union nationale qui avait fait campagne sous le thème « *Dehors les taxeurs et les gaspilleux!* ». (Source : Bibliothèque du Lac-Etchemin, fonds du journal *La Voix du Sud*, 5 et 16 mai 1966).

Celui-ci gagne l'élection par plus de 2 400 voix de majorité. La fibre nationaliste était donc loin d'être éteinte dans le comté après le départ de Jos.-D. Bégin et le décès de J.-Armand Nadeau.

C'est ainsi que le 5 juin 1966, la seule fois dans l'histoire du Québec où des élections générales vont se tenir un dimanche, les troupes de Daniel Johnson reviennent au pouvoir alors que Jean Lesage a bien de la difficulté à reconnaître sa défaite. Paul-Henri Picard sera bien en selle pendant quatre ans dans le comté. On retiendra surtout du mandat du député P.-H. Picard, sa contribution exceptionnelle à la construction de dix foyers pour personnes âgées, dans le seul comté de Dorchester.

Bellechasse

Gabriel Loubier, nouveau chef de l'Union nationale



Le docteur Gustave Plante, député de Bellechasse

Un nouveau duel électoral de docteurs s'annonce dans Bellechasse pour l'élection du 22 juin 1960. Cette fois, c'est un médecin originaire d'Armagh, municipalité voisine de Saint-Damien, que les stratèges du Parti libéral choisissent pour affronter le député unioniste en place depuis huit ans. Fils de notaire, Gustave Plante est né le 29 juin 1929. Ayant fréquenté quelques institutions d'enseignement, notamment le Collège de Lévis, il fait ses études de médecine à l'Université Laval et est reçu médecin en 1956. Il exerce sa profession à Armagh de 1956 à 1963, et ensuite, simultanément, à Montmagny et à Sainte-Foy. Il a épousé Andrée Morin, fille du marchand et industriel Joseph Morin, de Sainte-Claire.

La campagne électorale est marquée par la promesse du député Poirier de construire un vaste hôpital à Saint-Damien, sur un grand terrain situé à proximité de la nouvelle École normale que les religieuses Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours viennent de construire. Dans un geste d'éclat, afin de prouver que cet engagement n'est pas une promesse en l'air, une partie des fondations en béton (footing) est coulée à la vue des curieux, avant le jour du vote. Le 22 juin, à l'aube de ses 31 ans, le Dr Plante remporte la victoire sur le Dr Alphée Poirier de Saint-Damien, par une marge de 444 votes. Le comté de Bellechasse redevient libéral, et reste au pouvoir avec l'équipe du tonnerre du nouveau premier ministre Jean Lesage. Résultat immédiat : le projet d'un nouvel hôpital à Saint-Damien est arrêté net pour être déplacé vers Armagh. Un hôpital de dimensions plus modestes sera effectivement construit à Armagh et inauguré officiellement le 27 juillet 1967. (Source : *Saint-Cajetan d'Armagh 1863-1988*, p.76).

Fait à signaler, Gustave Plante est le premier député de Bellechasse à avoir exercé la fonction de maire d'une municipalité du comté (Village d'Armagh, 1959-1963) et de préfet du comté de Bellechasse (1961 et 1962).

Préférant de beaucoup son travail de médecin à celui de représentant d'un comté rural à l'Assemblée législative, le jeune député de Bellechasse décide de ne pas solliciter un renouvellement de mandat. Accueillir dans sa résidence privée les électeurs qui viennent demander à leur député de régler un dossier n'est pas toujours facile pour l'épouse et les enfants. Il faut savoir que ce n'est

que le 23 décembre 1969 que l'Assemblée nationale votera une loi accordant aux députés une allocation pour le maintien d'un bureau dans leur circonscription. Gustave Plante va s'éteindre à Sillery, le 13 janvier 2001, à l'âge de 71 ans et 7 mois.



Gabriel Loubier,
député de l'Union nationale dans
Bellechasse

La 13^e personne à devenir député de Bellechasse à l'Assemblée législative de Québec, depuis 1867, est Gabriel Loubier, né le 27 septembre 1932, à Black Lake (aujourd'hui Thetford). Après ses études primaires dans son village natal, il poursuit ses études au Collège de L'Islet, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au Collège des Jésuites (Québec) et à l'Université Laval. Admis au Barreau du Québec, en 1958, il pratique sa profession d'avocat à Québec.

En septembre 1962, alors qu'il se trouve en Europe, le jeune avocat reçoit un appel téléphonique du nouveau chef de l'Union nationale Daniel Johnson, qui le sollicite pour être candidat de son parti dans une circonscription de Québec. C'est que le premier ministre Jean Lesage vient de déclencher une élection générale surprise, à peine deux ans après l'élection qui a porté le Parti libéral au pouvoir, le 22 juin 1960. Gabriel Loubier revient donc rapidement à Québec et choisit de poser sa candidature dans Bellechasse où son père possède une entreprise, à Beaumont. (Source : *Mémoires de députés*).

Le soir du 14 novembre 1962, avec une majorité de 273 voix, Loubier se retrouve au nombre des 31 députés unionistes élus pour former l'Opposition officielle. L'équipe du tonnerre des Lesage, Lévesque et Gérin-Lajoie est facilement reportée au pouvoir sous le thème de « Maîtres chez nous » et avec un mandat clair de procéder à la nationalisation des compagnies privées d'électricité. C'est dans ce contexte particulier que le nouveau député de Bellechasse entreprend une carrière politique qui durera 11 ans.

Gabriel Loubier profite de ses années dans l'opposition pour acquérir une expérience parlementaire inestimable et se constituer une organisation politique efficace dans les 17 municipalités de Bellechasse. Ainsi, lorsque survient l'élection générale du dimanche 5 juin 1966, c'est fort d'une majorité confortable de 2 071 voix et avec 59 % des suffrages qu'il retourne à l'Assemblée législative. Cette performance

est d'autant plus remarquable qu'un virus l'a contraint à être hospitalisé pendant plusieurs jours durant la campagne électorale qui a débuté le 18 avril.

À la surprise générale, l'Union nationale de Daniel Johnson raffe le pouvoir avec une majorité de députés élus (56 vs 50), mais avec un pourcentage inférieur des voix à celui du Parti libéral (41 % vs 47 %). Encore à l'hôpital, Gabriel Loubier reçoit la visite de son chef venu lui annoncer qu'il lui réservait le poste de ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dans son cabinet. Il est assermenté le 16 juin 1966.



Daniel Johnson,
premier ministre du Québec et
chef de l'Union nationale

À l'occasion de l'EXPO 67, sa fonction de titulaire du ministère du Tourisme amène Loubier à jouer un rôle très actif dans l'accueil des visiteurs étrangers de marque. Mais, le décès prématuré du premier ministre Johnson, le 26 septembre 1968, ainsi que de nombreuses difficultés, dont les problèmes linguistiques majeurs dans la région de Montréal créent des remous

qui provoquent l'impopularité du gouvernement de l'Union nationale. C'est ainsi que, suite à l'élection du 29 avril 1970, l'équipe unioniste du premier ministre Jean-Jacques Bertrand se retrouve dans l'opposition avec seulement 17 députés élus sur les 108 que compte alors l'Assemblée nationale.



Jean-Jacques Bertrand, nouveau
premier ministre du Québec

Quant à Gabriel, dit « Gaby », Loubier, il remporte le siège de Bellechasse avec une écrasante majorité de 3 043 voix sur son plus proche adversaire, le libéral Gérard Bossé. Il s'agit de la plus forte majorité obtenue par un député de Bellechasse depuis la Confédération. En 1971, suite au départ de l'ex-premier ministre Jean-Jacques Bertrand, l'Union nationale doit tenir un

congrès à la chefferie. Avec le slogan « *Loubier, c'est la clé* », le député de Bellechasse décide de foncer. Le 19 juin 1971, au terme de trois tours de scrutin chaudement disputés, Loubier l'emporte par seulement 23



Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale

voix sur son collègue, Marcel Masse, député de Montcalm, et devient chef de l'Opposition officielle. Le Parti sortira très divisé de cette lutte fratricide. Masse, qui incarne un nationalisme québécois plus revendicateur, quittera le caucus de l'Union nationale quelques mois plus tard pour siéger comme indépendant jusqu'à son retrait en 1973.

Le nouveau chef décide alors de changer le nom du parti fondé par Maurice Duplessis en celui de « Unité Québec ». Cependant, plusieurs militants boudent cette nouvelle appellation et, quelques mois avant le scrutin d'octobre 1973, Loubier est obligé de reconnaître son erreur en revenant au nom de « l'Union nationale ».

Le nouveau découpage de la carte électorale, en vigueur lors de l'élection générale du 29 avril 1973, fut catastrophique pour l'Union nationale et provoqua la fin abrupte de la carrière politique de Gabriel Loubier. En effet, pas moins de 12 localités de l'ancien comté de Dorchester sont venues s'ajouter aux 17 que comptait déjà Bellechasse. Ces municipalités issues de Dorchester, sauf Saint-Nazaire, donnèrent une majorité au candidat libéral Pierre Mercier qui remporta le nouveau comté de Bellechasse par 1 044 voix de majorité. À noter que l'ancien Bellechasse aurait permis à Loubier de conserver son siège avec une majorité de 680 voix.

Gabriel Loubier quitte la direction de l'Union nationale le 30 mars 1974 et œuvre par la suite dans le domaine des affaires. En 1995, il publie un volume de 187 pages, intitulé : *Québec-Canada : pays de mes chicanes*.



Bernard Dumont, député créditiste de Bellechasse à la Chambre des Communes

Le 20 août 2012, en présence de dignitaires, d'anciens partisans et de membres de sa famille, Gabriel Loubier est honoré par la municipalité de Beaumont qui lui rend hommage en dévoilant une plaque commémorative. Du côté d'Ottawa, la situation politique du gouvernement dirigé par John

Diefenbaker s'est rapidement dégradée depuis l'élection générale de mars 1958. Un vent de mécontentement, alimenté notamment par Réal Caouette, un tribun populaire originaire de Rouyn, en Abitibi, s'apprête à déferler sur une bonne partie du Québec rural.

À l'occasion du scrutin national du 18 juin 1962, le député conservateur de Bellechasse est l'une des victimes du raz-de-marée créditiste dans la région. Noël Dorion se retrouve en troisième et dernière position des candidats, avec seulement 2 953 votes (23 %) des suffrages exprimés. Le nouveau député est Bernard Dumont, maire de Saint-Vallier, élu sous la bannière du Crédit social, avec une majorité de 137 voix sur le libéral Ovide Laflamme qui retournera à la Chambre des communes à titre de député de Montmorency, de 1965 à 1974. En 1976, Laflamme devient juge à la Cour supérieure du district de Québec. Il décède le 29 juin 1993, à l'âge de 67 ans et 6 mois.



Herman Laverdière, député fédéral de Bellechasse

Le 8 avril 1963, les Canadiens retournent aux urnes et élisent un autre gouvernement minoritaire, libéral cette fois-ci. Dans Bellechasse, les électeurs changent encore de député en élisant Herman Laverdière, un enseignant de Saint-Lazare, par la faible marge de 67 voix sur le créditiste Bernard Dumont. Le candidat conservateur Maurice Laliberté, un agriculteur prospère de Honfleur, termine loin derrière ses deux opposants, ne recueillant que 11 % des suffrages.

Herman Laverdière est réélu député libéral de Bellechasse lors du scrutin du 8 novembre 1965. Sa victoire est acquise par seulement 351 voix sur Bernard Dumont. En 1968, Dumont retournera à la Chambre des communes à titre de député du Ralliement créditiste dans le comté de Frontenac.

Moins de deux ans plus tard, il démissionne pour se faire élire député du Ralliement créditiste à l'Assemblée nationale dans Mégantic. Défait dans la circonscription provinciale de Frontenac, en 1973, Dumont subit un dernier échec comme candidat indépendant dans le comté fédéral de Rivière-du-Loup – Témiscouata, le 8 juillet 1974. Il décède à Berthier-sur-Mer, le 25 septembre 1974, à l'âge de 47 ans et 8 mois. ✱

1968 La trudeaumanie



Pierre-Elliott Trudeau, les femmes en perdent la tête.

Un gouvernement minoritaire libéral dirigeait le pays depuis les élections générales de 1963. La tâche n'avait pas été facile pour le très honorable Lester Bowles Pearson. Le 14 décembre 1967, celui-ci prenait tout le monde par surprise en annonçant sa démission, tant à titre de premier ministre du pays que de chef du Parti libéral du Canada. Pierre-Elliott Trudeau, 49 ans, avocat et ancien professeur de droit constitutionnel, était assermenté le 20 avril suivant et devenait ainsi le 15^e premier ministre du Canada. Son caractère flamboyant, parfois même arrogant, le distinguait des autres politiciens. C'était un intellectuel aux idées socialistes qui avait fait sa marque à titre de ministre de la Justice dans le gouvernement Pearson, en faisant adopter le Bill omnibus qui légalisait le divorce et décriminalisait l'homosexualité, tout comme l'avortement. Il se plaisait à dire que « l'État n'a



rien à faire dans les chambres à coucher de la nation ». De plus, Trudeau avait le don de faire courir les foules, particulièrement les jeunes femmes, car il avait plutôt l'allure d'une vedette que d'un politicien. Trudeau était célibataire, il aimait les voitures sport, la bonne chère... et les jolies femmes. En devenant premier ministre du Canada, il devait à son tour diriger le pays avec un gouvernement minoritaire dans le contexte de la démission de certains ministres, dont Paul Martin, Walter Gordon, Robert Winters, John Nicholson et Judy LaMarch, il ne bénéficiait d'aucune marge de manœuvre. Il n'eut d'autre choix que de recommander au gouverneur général la dissolution de la 27^e législature en vue de tenir des élections générales, le 25 juin 1968. Selon toute vraisemblance, ce premier ministre différent allait marquer l'histoire du pays à plus d'une façon.

Dorchester

Le comté fédéral de Dorchester disparaît de la carte

Sur la carte électorale fédérale, le comté de Dorchester est désormais fractionné entre les comtés de Beauce, Bellechasse et celui de Lévis. Ce comté a disparu de la carte aux élections générales de 1968, après 177 ans d'existence... un véritable drame qui va hanter plusieurs générations d'électeurs. Soit dit en passant, la circonscription de Dorchester comptait pas moins de 21 000 électeurs avant son démantèlement. Cette démarche avait été amorcée en 1964-65 et, le 27 avril 1966, le gouvernement libéral de Pearson, créait dix *Commissions non partisans de délimitation des circonscriptions électorales*, une par province. La population s'opposa vivement au démantèlement de Dorchester. Un article paru dans le magazine *Maclean* sous la plume de Jacques Guay fut repris dans le journal *la Voix du Sud* du 1^{er} juin 1967 sous le titre : « *Dorchester, un comté qui ne veut pas mourir* ». Dans cet article, Laurent Caron, résidant de Saint-Anselme, défendait ardemment le maintien de la circonscription électorale de Dorchester tout en invoquant certains problèmes liés à sa dévitalisation. À cette époque, l'*Office de développement de la région de l'Etchemin*, sous la présidence de Gabriel Bégin, travaille fort pour contrer une certaine léthargie qui s'est installée dans le comté suite au départ de nombreux jeunes vers les grands centres. Plusieurs maires du comté partagent ce point de vue et cherchent ensemble des solutions. Mais ce sur quoi ils sont tous d'accord c'est le fait que Dorchester ne doit pas disparaître de la carte. Ils tentèrent de présenter un mémoire à ce sujet, devant la Commission. Ironie du

sort, à cause d'une bête erreur, le secrétaire-trésorier du conseil de comté, Henri-Paul Bouffard, avait posté la demande de temps réservé en retard, ce qui empêcha les maires de se faire entendre lors des audiences publiques prévues à cet effet. (Source : *Société du patrimoine beauceron, Fonds du Conseil de comté de Dorchester; boîte #16, dossier #17 et boîte #17, dossier #21*). Leur absence à la Commission n'aida pas la cause de Dorchester. Ainsi, les municipalités de village ou paroisse de Lac-Etchemin, Sainte-Justine, Sainte-Rose-de-Watford, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Luc, Saint-Nazaire-de-Dorchester, Louis-Jolliet, Sainte-Claire et Saint-Anselme se retrouvèrent dans le nouveau comté de Bellechasse... une grande famille reconstituée.

Le libéral Gustave Côté était député de Dorchester depuis novembre 1965. Il s'était beaucoup investi afin de conserver le comté. Sur un autre plan, ce fédéraliste convaincu, « rouge » de colère, avait vivement contesté la fameuse déclaration du Général de Gaulle, du 24 juillet 1967 qui en visite officielle au pays avait déclaré du haut du balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal : « *Vive le Québec libre!* ». Dans un télégramme adressé au premier ministre Pearson, le député Côté avait même suggéré d'annuler la réception protocolaire organisée à Ottawa dans le but de souligner la visite du Président français au pays. (Source : *Bibliothèque de Lac-Etchemin, fonds du journal La Voix du Sud, 3 août 1967, p. 3*). Avec la disparition de Dorchester, Gustave Côté ne se représentera pas aux élections générales fédérales de 1968. C'est Adrien Lambert, un agriculteur de 55 ans, natif de Saint-Adrien-d'Irlande qui le 25 juin 1968, occupera le fauteuil du comté de Bellechasse pour le compte du Ralliement créditiste, défaisant le libéral Auguste Choquette et le conservateur Gérard Poulin, de même que le candidat N.P.D., Marcel Lalonde. En Beauce, qui regroupait plusieurs municipalités du sud et de l'ouest de l'ancien Dorchester, Romuald Rodrigue, un autre membre du Ralliement créditiste, remportera la victoire. Dans Lévis, qui incluait désormais les municipalités du sud-ouest de l'ancien comté de Dorchester, le libéral Raynald Guay fut élu. Une autre époque s'amorçait.

Bellechasse

Adrien Lambert, un politicien respecté de tous

Constatant les modifications majeures apportées à la carte électorale fédérale, Herman Laverdière, député libéral à la Chambre des communes depuis 1963, décide de ne pas se représenter à l'élection de juin 1968. Il choisit plutôt de retourner à l'enseignement, et fut professeur d'anglais à l'École secondaire de Saint-Damien. Il va décéder le 21 mai 2001, à l'âge de 74 ans et 2 mois.

L'élection du créditiste Adrien Lambert, le 25 juin 1968, dans la nouvelle circonscription fédérale de Bellechasse,



Adrien Lambert,
député créditiste de Bellechasse

constitua une douce revanche sur son adversaire libéral, l'avocat Auguste Choquette. C'est par un écart de 1 344 voix que l'agriculteur gagne contre celui qui fut député fédéral de Lotbinière de 1963 à 1968. Ces deux hommes politiques s'étaient déjà affrontés dans Lotbinière, en 1965, et Choquette avait facilement été élu. Issu

d'une famille libérale avantageusement connue, son père ayant été député de Montmagny à l'Assemblée législative, Auguste Choquette ne péchait pas par excès de modestie. Pendant la campagne électorale de 1968, n'avait-il pas lancé un concours public où le gagnant devait prédire la majorité qu'il obtiendrait le 25 juin? En devenant député, Adrien Lambert réalisait enfin un rêve qu'il caressait depuis plusieurs années. Lors du scrutin provincial de 1944, ce pionnier de la municipalité de Joly avait brigué les suffrages dans Lotbinière à titre de « Candidat du peuple » et à l'élection fédérale du 27 juin 1949, il était arrivé au deuxième rang comme candidat indépendant dans Lotbinière, derrière le libéral Hugues Lapointe. Adrien Lambert ne tarda pas à faire sa marque à la Chambre des communes où il suscita le respect de tous les députés, de toutes allégeances. Les électeurs de Bellechasse l'apprécient pour sa disponibilité et le réélisent sans interruption aux élections générales de 1972, 1974 et de 1979. Lors de l'élection du 30 octobre 1972, son principal adversaire est le libéral Pierre Mercier, originaire de Montmagny et fonctionnaire au gouvernement du Québec. Ses deux autres adversaires sont : Germain Roy, courtier d'assurance de Saint-Léon-de-Standon, pour le Parti progressiste-conservateur, et Aurèle Marceau, enseignant de Saint-Nazaire, pour le Nouveau parti démocratique. Lambert est élu avec 1 285 voix de majorité.

À partir du scrutin du 22 mai 1979, le comté fédéral de Bellechasse est agrandi vers l'Est. Il englobe désormais les municipalités de L'Islet à l'exception de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies. « *Mon comté est grand comme un diocèse* », répète Adrien Lambert qui, en avril 1979, a refusé l'offre du premier ministre Trudeau de siéger au Sénat. (Source : *Fabien Roy, Député à Québec et à Ottawa ... mais toujours beauceron, p.255*). Jusque-là invincible, Lambert est défait lors de l'élection générale du 18 février 1980, en même temps que ses cinq autres collègues députés du Crédit social, dont le chef Fabien Roy, de la Beauce. ❀

1970 Robert Bourassa et les cent mille emplois



Robert Bourassa,
premier ministre du Québec

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand était en poste depuis le 2 octobre 1968, suite au décès de Daniel Johnson, survenu lors de l'inauguration du barrage de Manic 5. Par ailleurs, le Parti libéral n'est plus dirigé par le chef de l'opposition, Jean Lesage. Chef de ce parti à compter de 1958, Lesage avait été premier ministre du Québec de 1960 à 1966 mais n'avait pu reprendre le pouvoir par

la suite, ayant été défait par Daniel Johnson, chef de l'Union nationale. En plus de transformer radicalement l'État québécois, on retiendra notamment de la présence de Lesage sur la scène provinciale, la nationalisation de l'électricité en compagnie de René Lévesque, la création de sociétés d'État telles la *Sidérurgie du Québec* et la *Société d'exploration minière*, l'établissement de la *Régie des rentes* de même que de la *Caisse de dépôt et placement du Québec*, mais aussi et surtout, la création du ministère de l'Éducation avec le ministre Paul Gérin-Lajoie. En 1969, le leadership de l'honorable Jean Lesage, chef de l'opposition officielle et député de Louis-Hébert, était remis en question par certains de ses députés, dont Claude Wagner et Jean-Paul Lefebvre. Après 25 ans de vie politique sur les scènes fédérale et provinciale, Lesage démissionne le 28 août 1969. « *Il avait catalysé la Révolution tranquille au Québec et avait indéniablement engendré le désir des Québécois francophones de sortir de leur torpeur de colonisé et de leurs frustrations ancestrales* » écrivait le lendemain Claude St-Laurent, dans le journal *L'Action*. (Source : *BAnQ, Journal L'Action, 29 août 1969, p.1*).

Au cours du congrès libéral de janvier 1970, Robert Bourassa, 36 ans, devient, le 17, le nouveau chef du parti l'emportant sur Pierre Laporte et Claude Wagner, celui-là même qui avait contesté ouvertement le leadership de Lesage. Une ère nouvelle se dessinait pour les libéraux provinciaux et Bourassa qui est député de Mercier depuis 1966 est sûr de remporter les élections. Pendant ce temps, un jeune parti fondé en 1968, par la fusion du

Mouvement Souveraineté Association et du Ralliement national, risque de brouiller les cartes aux élections générales du 29 avril 1970. Le Parti québécois, dirigé par René Lévesque, préconise ni plus ni moins que la souveraineté du Québec.

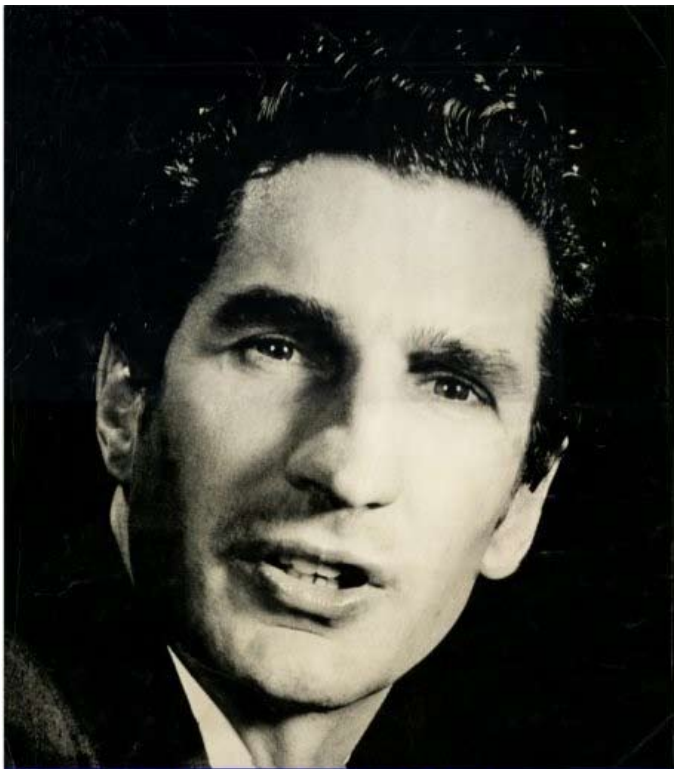
Dorchester

Fin d'une époque pour Dorchester



Les délégués de Dorchester lors de la convention à la chefferie de l'UN

Selon Herbert F. Quinn, deux tendances se distinguaient dans le parti lors du congrès à la chefferie de l'Union nationale, tenu en juin 1969 : les modérés et les ultranationalistes. Albert Bouchard, conseiller législatif originaire de la paroisse de Sainte-Claire, et Joseph-Damase Bégin, ex-député de Dorchester et maire de Lac-Etchemin, étaient parmi les délégués choisis par les militants de Dorchester pour élire un nouveau chef. Ils étaient pro Cardinal. En ce qui concerne J.-Albert Bouchard, il n'appréciait guère la décision du premier ministre Jean-Jacques Bertrand qui abolit le Conseil législatif l'année précédente. Paul-Henri Picard, député du comté, était un fier partisan de Jean-Jacques Bertrand. Pour ce qui est des autres délégués officiels; Onil Larochelle de Saint-Prosper, Jean-Louis Dulac de Sainte-Claire, Henri Royer de Sainte-Hénédiène, Paul-E. Vézina de Sainte-Rose, Louis-Philippe Lessard de Sainte-Justine, président de l'association de l'Union nationale, de même que les jeunes unionistes du comté : Claude Lachance de Saint-Nazaire, François Langlois, Bernard Chouinard et Maryse Dulac de Sainte-Claire, Mme Pierre Pouliot (Louise Dufour), Benoît Chouinard et André Turcotte de Sainte-Germaine. Tous ces délégués



appuyaient la candidature de Jean-Guy Cardinal, considéré comme un ultranationaliste dans le parti; il était de ceux qui prônaient une confrontation ouverte avec Ottawa. (Source : Bibliothèque du Lac-Échemin, fonds du journal *La Voix du Sud*, 5 juin 1969, p.1,8,9. : *Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome III, Les partis politiques-L'Église, L'Idéologie de l'Union nationale*, par Herbert F. Quinn, pp. 153-184).

À la suite du congrès, l'élection de Jean-Jacques Bertrand à la tête du Parti avait refroidi les ardeurs de certains militants de l'Union nationale dont plusieurs allaient bifurquer vers le Parti québécois. Depuis la fin de juin 1969, le Parti québécois a déjà son homme dans Dorchester, M^e Guy Bertrand, un jeune avocat de 33 ans, natif de Sainte-Lucie-de-Beauregard. À cette époque, Marcel Morin et Joseph Leblanc de Saint-Anselme deux membres très importants de l'exécutif du parti dans le comté, appuient Me Guy Bertrand. Celui-ci publie la même année, un livre de 64 pages

intitulé : « *Québec souverain, 106 questions et réponses sur la souveraineté politique et le Parti québécois* ». Doté d'une forte personnalité et d'une grande capacité d'élocution, Guy Bertrand souhaite ravir le siège du comté provincial de Dorchester à Paul-Henri Picard, élu en 1966. Durant la campagne de 1970, l'avocat Guy Bertrand innove en organisant, au théâtre Dorchester de Lac-Échemin, un concours d'informations politiques basées sur son livre et permettant aux concurrents de gagner un téléviseur couleur, quatre bourses de 100 \$ et quatre autres bourses de 25 \$ chacune. Il fait œuvre d'éducation tout en voulant détrôner P.-H. Picard de son siège de député. Il semble aussi que ce député ne fasse plus l'unanimité chez certains partisans unionistes du comté. Mais ce n'est pas tant l'homme que le mode de nomination qui est remis en question à ce moment. En effet, le premier ministre Bertrand veut imposer aux militants la candidature de Picard, sans convention préalable, comme c'est pourtant la coutume dans le comté depuis des décennies. On dit alors que : « ... *la candidature de Picard est du parachutage* ». L'appui inconditionnel de Picard à Bertrand était un juste retour d'ascenseur de sa part.



François Langlois, président de l'Association des jeunes de l'Union nationale de Dorchester

Par ailleurs, François Langlois, étudiant en droit natif de Sainte-Claire, est à ce moment, président de l'Association des jeunes de l'Union nationale de Dorchester et l'un de ceux qui prônent une convention en bonne et due forme. Après d'importantes discussions, cette convention se tient finalement le 29 mars à Sainte-Claire, présidée par Claude Lachance de la paroisse de Saint-Nazaire, militant très actif de l'Union nationale.

Toutefois, l'événement va se terminer en queue de poisson puisqu'aucun candidat ne se présente... Paul-Henri Picard ayant lui-même présenté son bulletin de candidature officielle, la veille, devant le président d'élection, John O'Farrell.

Décidément, tout ne tournait pas rond dans les rangs de l'Union nationale de Dorchester. Une expression naîtra de cette délicate situation : « ... *se faire passer un Dorchester* » expliquant la décision antidémocratique

passée en haut lieu du parti. On entendra notamment cette expression lors des conventions de Laval et de Sainte-Marie (Montréal). (Source : *BAnQ, Journal L'Action*, 30 mars 1970).

Par ailleurs, chez les libéraux, c'est aussi sans convention que le Parti libéral décrète la candidature du docteur Jacques Durant, médecin vétérinaire de la ville de Québec. Incidemment, Robert Bourassa sera au Manoir du Lac-Étchemin, lundi le 20 avril 1970 après une arrivée fracassante à bord d'un hélicoptère... l'aéroport du maire Jos.-D. Bégin lui fut donc très utile. Devant plus de 200 sympathisants, il annonce la création de 100 000 emplois... si son Parti est élu bien entendu. Mais une autre surprise attendait les électeurs du comté.

Un jeune homme de Saint-Léon-de-Standon, Florian Guay, 29 ans, organisateur créditiste depuis 1962, va représenter le Ralliement créditiste du Québec dirigé par Camille Samson, lors des élections provinciales du 29 avril. C'est du moins ce qu'ont décidé les délégués réunis au centre des loisirs de Saint-Malachie, le 28 mars, en choisissant Guay après sept tours de scrutin, plutôt que Julien Boutin de Sainte-Marguerite, J.-E.-Robert Béchard de Sainte-Claire, Paul-Émile Vézina de Sainte-Rose ou Pierre Martin de Lévis. (Source : *Bibliothèque de Lac-Étchemin, fonds du journal La Voix du Sud*, 23 avril 1970, p.12).

Comme à chaque élection, des anecdotes seront enregistrées durant cette campagne. Ainsi, dans la paroisse de Sainte-Marguerite, alors que Paul-Henri Picard s'époumone à dénoncer les autres partis politiques accusant Duplessis d'avoir créé une période de grande noirceur au Québec du temps où il gouvernait, voilà qu'une importante panne d'électricité paralyse la salle et le village tout entier... « *Y'a pas plus grande noirceur que ça!* » diront certains témoins de l'époque. Le candidat Picard parlait alors des nombreux inconvénients qui ont suivi l'étatisation de l'électricité par le gouvernement libéral. Picard devra continuer son discours... à la lampe à l'huile comme quoi l'époque de la « grande noirceur » n'était-elle peut-être pas encore révolue. (Source : *Bibliothèque du Lac-Étchemin, fonds du journal La Voix du Sud*, 23 avril 1970, p.14).

Les quatre candidats de la circonscription de Dorchester vont se livrer une chaude lutte tout comme les partis politiques dans l'ensemble du Québec où ces élections générales suscitèrent beaucoup d'intérêt. Le gouvernement fédéral entrera même dans la course en publiant un document intitulé « *Quoi de neuf?* », prétendant que le Qué-



Florian Guay,
député créditiste de Dorchester

bec reçoit 500 000 000 \$ de plus qu'il ne donne au fédéral. Devant la montée du Parti québécois, un traquenard se prépare : « *Le coup de la Brink's* ». Des politiciens, financiers et industriels organisent un coup monté visant à faire peur aux Québécois, en simulant le déménagement de très fortes sommes d'argent en dehors du Québec. On dira plus tard que ce n'était que du papier. Mais ce sera le coup de grâce pour le Parti québécois. Le 29 avril, les libéraux de Robert Bourassa sont élus et celui-ci devient le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec, il a 36 ans. Son adversaire René Lévesque est défait dans son propre comté de Montréal-Laurier tandis que Jean-Jacques Bertrand se retrouve avec seulement 17 députés. Camille Samson se pète les bretelles avec ses 12 députés... Florian Guay est du nombre, élu avec une confortable majorité de près de 1 700 voix sur ses adversaires, dont son plus proche rival, le docteur Durand.

Cependant, le mandat de Florian Guay sera assombri par une véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des électeurs de Dorchester, une circonscription de 32 475 habitants et 22 000 électeurs. En comparaison, la circonscription de Bellechasse n'en compte que 14 000 à ce moment. À l'automne 1970, à travers la désormais dramatique « *Crise d'octobre* » où le ministre Pierre Laporte est assassiné par des membres du Front de libération du Québec, l'Assemblée nationale va créer la *Commission de l'Assemblée nationale chargée d'étudier une éventuelle réforme de la carte électorale et du mode de scrutin*.

Cette étude dirigée par François Drouin, directeur général des élections, va aboutir en 1972 à la création de la *Commission permanente de réforme des districts électoraux* suite à l'abolition, en 1970, des circonscriptions privilégiées. Plusieurs circonscriptions seront regroupées, modifiées et même abolies, dont

celle de Dorchester au profit des circonscriptions de Beauce-Nord, Beauce-Sud et Bellechasse. Au sujet de la nouvelle circonscription de Bellechasse et citant Claude Lachance dans le journal *La Voix du Sud* du 30 décembre 1971 : « *Il semble que ce nom soit plus poétique que celui de Dorchester...n'en déplaise à Guy Carlton, lord Dorchester, 3e gouverneur du Canada* ».

Tel que prévu, la Commission déposera son rapport au début de mars 1972. Le Québec est divisé en trois secteurs : Montréal, la Rive-Nord du Saint-Laurent et la Rive-Sud du Saint-Laurent... Dorchester n'en fait plus partie. Cette modification prendra effet lors des élections générales de 1973 mettant fin à toute une époque de notre histoire politique. Désormais, les citoyens des municipalités de Saint-Louis, Saint-Benjamin, Sainte-Rose-de-Watford, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Lac-Etchemin, Saint-Luc, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Nazaire, Sainte-Claire et Saint-Anselme, issues de l'ancien comté de Dorchester, allaient exercer leur droit de vote dans la nouvelle circonscription électorale provinciale de Bellechasse.

Bellechasse

Le libéral Pierre Mercier succède à Gabriel Loubier



Pierre Mercier,
député libéral de Bellechasse
à l'Assemblée nationale

La disparition du comté de Dorchester oblige le député créditiste sortant Florian Guay à faire un choix difficile en prévision de l'élection générale du 29 octobre 1973 : présenter sa candidature dans Bellechasse, son lieu de résidence (Saint-Léon-de-Standon) où Gabriel Loubier, le chef de l'Union nationale, sera un adversaire de taille ou choisir

le nouveau comté voisin de Beauce-Nord qui regroupe maintenant quelques municipalités de l'ancien Dorchester. Guay décide de se porter candidat dans Beauce-Nord où le libéral Denys Sylvain l'emporte facilement par 9 469 voix de majorité sur le péquiste Adrien Ouellette.


Florian Guay doit se contenter du troisième rang avec un décevant 17 % des suffrages. Dans tout le Québec, seulement deux créditistes ont survécu au raz-de-marée libéral, Fabien Roy dans Beauce-Sud et Camil Samson dans Rouyn-Noranda. Ailleurs, six députés du Parti québécois sont élus pour former l'Opposition officielle, tandis que le Parti libéral de Robert Bourassa se retrouve au pouvoir avec le nombre record de 102 députés sur les 110 que compte l'Assemblée nationale.

Le candidat libéral choisi pour faire la lutte à Gabriel Loubier n'est pas un inconnu pour les gens de Bellechasse. Lors de l'élection fédérale de 1972, Pierre Mercier s'était classé deuxième, derrière Adrien Lambert, avec un score honorable de 40,4 %, à 1 285 voix du vainqueur. Né à Montmagny et fonctionnaire au gouvernement du Québec, Mercier est âgé de 36 ans et affiche une belle prestance.

De plus, il peut tirer profit de la notoriété de son frère Claude, un populaire animateur dans une station de télévision de Québec. Le soir du 29 octobre 1973, c'est la surprise. Pierre Mercier est déclaré vainqueur par une majorité appréciable de 1 044 voix sur le chef de l'Opposition officielle. Les autres candidats, Thérèse Veilleux-Fortin, enseignante à la Polyvalente de Saint-Anselme, pour le Parti québécois (9,9 %), et Claude Gignac de Saint-Philémon pour le Parti créditiste (6,5 %), n'ont tout simplement pas fait le poids.

La défaite étonnante du chef de l'Union nationale, invincible dans son Bellechasse depuis 1962, est essentiellement attribuable à la nouvelle configuration de la carte électorale du comté et à son rôle de chef de parti qui lui impose de parcourir le Québec pour soutenir ses candidats, tous battus eux aussi. ✱

Beudoin Roy Lavallée
Comptables agréés



Serge Lavallée, C.A.

Tél.: 418 883-4747
Télec. 418 883-3722

SAINTE-CLAIRE: 76, boul. Bégin, Sainte-Claire, Québec G0R 2V0
QUÉBEC: 1000 route de l'Église, 6^e étage, bureau 695, Québec (Québec) G1V 3V9

1976 Le Parti québécois s'installe au pouvoir



Bertrand Goulet, député unioniste de Bellechasse

À la surprise générale, seulement trois ans après avoir réussi un balayage électoral record, le premier ministre Robert Bourassa déclenche des élections générales pour le 15 novembre 1976. L'impopularité du gouvernement libéral, au pouvoir depuis six ans, atteint également les citoyens de Bellechasse. Malgré sa bonne performance, le député

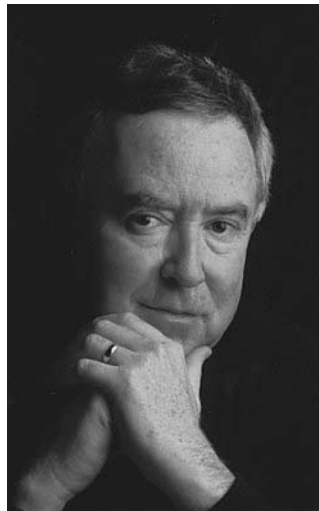
Pierre Mercier en sera victime comme son chef, battu dans sa circonscription de Mercier.

Alors que le Parti québécois de René Lévesque prend le pouvoir avec soixante et onze des cent dix comtés, les électeurs de Bellechasse optent pour Bertrand Goulet, le candidat de l'Union nationale. Ce parti vient de ressusciter sous la direction de Rodrigue Biron, un homme d'affaires originaire de Sainte-Croix-de-Lotbinière. Né à Saint-Gervais et âgé de 32 ans, Goulet est issu d'une famille avantageusement connue dans le comté. Deux de ses frères oeuvrent dans le commerce de machinerie agricole, tandis qu'un autre est notaire. Au moment de son élection, Bertrand Goulet est enseignant à la Commission scolaire régionale Chauveau. Sa majorité est de 798 voix sur le député libéral sortant. Directeur général de l'Union nationale en 1977-78, il deviendra whip de son parti à l'Assemblée nationale, le 20 janvier 1980.



Jean-Rock Côté, candidat du Parti québécois dans Bellechasse

Le candidat du Parti québécois, Jean-Rock Côté arrive au troisième rang avec 25,5 % des suffrages. Côté avait facilement été choisi candidat du PQ, dans sa paroisse natale de Saint-Lazare, au cours d'une convention où son seul opposant était Jean Baillargeon, de la célèbre famille d'hommes forts originaires de Saint-Magloire. Comme Côté avait déjà travaillé dans



Joe Clark, premier ministre conservateur minoritaire du Canada

l'entourage immédiat de l'ex-député Gabriel Loubier, les stratèges du Parti québécois avaient évalué qu'il pourrait plus facilement recruter d'anciens partisans de l'Union nationale.

Du côté fédéral, la situation minoritaire du nouveau premier ministre conservateur Joe Clark, élu le 22 mai 1979, va aussi provoquer un changement de député dans Bellechasse. Lors d'un vote sur le budget, tenu à quelques jours de Noël de la même année,

le gouvernement Clark est renversé et une élection générale est déclenchée pour le 18 février 1980. Coup de théâtre! Pierre-Elliott Trudeau, qui avait démissionné comme chef du Parti libéral le 21 novembre 1979, revient au bercail pour diriger à nouveau les troupes libérales. La campagne électorale se déroule dans le contexte très particulier où, au Québec, René Lévesque vient de lancer la campagne préréférendaire sur la Souveraineté-Association.



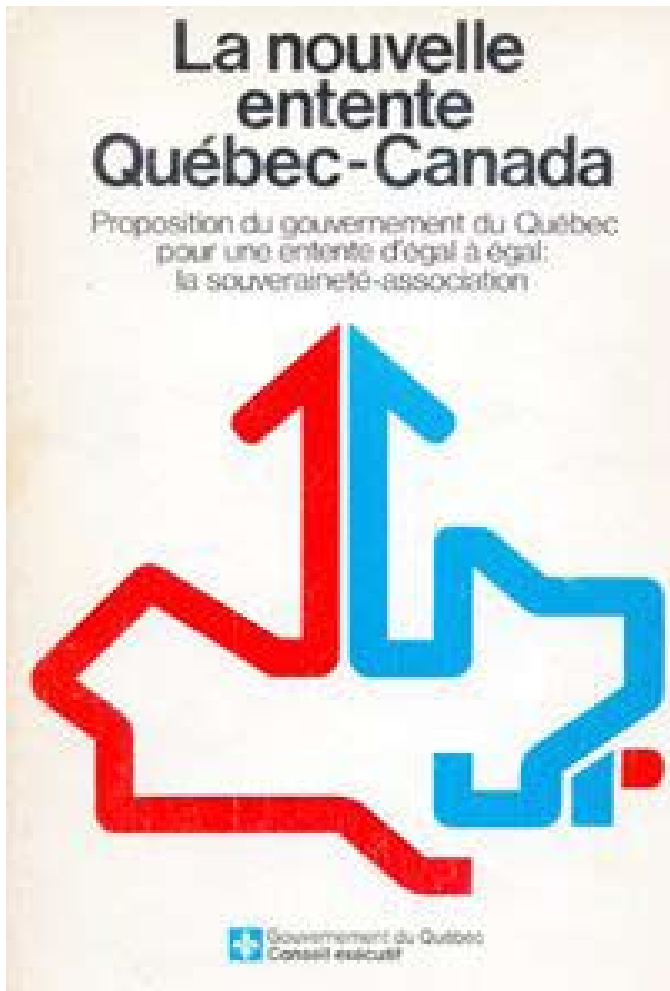
Alain Garant, député libéral de Bellechasse à la Chambre des communes

Le soir du 18 février 1980, Trudeau se retrouve à la tête d'un gouvernement majoritaire avec 147 des 282 députés. Au Québec, sa victoire est spectaculaire avec 74 des 75 comtés au PLC. Seul le député conservateur de Joliette, Roch Lasalle, sauve son siège. Réputé imbattable, Adrien Lambert, député fédéral de Bellechasse depuis 1968, est facilement défait par le

candidat libéral Alain Garant, un comptable de Montmagny. Avec 5 512 voix de majorité (51,1 %) sur son plus proche adversaire, la victoire de Garant est sans équivoque. Les quatre autres opposants réunis, dont le candidat progressiste-conservateur, Jean Deschênes, recueillent moins de 10 % des votes exprimés. ✱

1980

Le référendum sur la Souveraineté-Association



René Lévesque, Florian Guay, Jean-Pierre Marquis, Marcel Morin et Claude Morin, Comité du OUI dans Bellechasse

députés de l'Union nationale qui hésitent à choisir le « Comité parapluie » dont ils feront partie. À part de Rodrigue Biron, qui joindra le camp gouvernemental du OUI, tous les députés de l'Union nationale, dont Bertrand Goulet, se rangeront du côté du NON, avec les députés du PLQ, pour le référendum du 20 mai 1980.

Dans Bellechasse, tous ceux qu'on appelle « *les influenceurs locaux* » sont fortement sollicités par chacun des deux camps. C'est tout spécialement le cas des 35 maires du comté qui font l'objet d'une attention particulière. L'influence des deux députés en poste à Québec et à Ottawa, MM. Goulet et Garant, n'est pas étrangère au fait que la grande majorité des maires affichent clairement leur couleur fédéraliste. D'ailleurs, la plupart participent aux assemblées publiques pour le NON où l'on retrouve également sur la même estrade l'ex-député Pierre Mercier. Réal Lapierre de Beaumont, Claude Lachance de Saint-Nazaire, Pierre Pouliot de Lac-Etchemin et Jean-Yves Larochelle de Sainte-Justine sont les seuls maires à avoir manifesté publiquement leur appui au camp du OUI.

Alors que les Québécois rejettent très majoritairement la proposition du gouvernement Lévesque d'obtenir le mandat de négocier une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral, dans une proportion de 60 %, les électeurs de Bellechasse vont dans la même direction avec un pourcentage légèrement supérieur (61,1 %). Dès lors, on peut observer que le résultat obtenu en faveur du OUI (38,9 %) est plus élevé que le score obtenu par le candidat du Parti québécois à l'élection précédente (25,5 %). Cette constatation ne passera pas inaperçue aux

Élu en novembre 1976, avec la promesse de tenir un référendum au cours de son premier mandat, le gouvernement du premier ministre René Lévesque dépose, le 1^{er} novembre 1979, un Livre blanc portant sur le projet de Souveraineté-Association. Cet ouvrage de 116 pages, intitulé « *D'égal à égal – La nouvelle entente Québec-Canada* », contient l'essentiel du programme que le PQ veut soumettre à la population du Québec par voie référendaire. À l'occasion d'un référendum, la Loi sur la consultation populaire, entrée en vigueur le 23 juin 1978, oblige chaque député de l'Assemblée nationale à choisir son camp, celui du OUI ou celui du NON. Il n'y a donc pas de camp du... NOUI.

Alors que la décision des députés péquistes et libéraux ne pose pas problème, il en est autrement pour certains

yeux des organisateurs péquistes de Bellechasse, dans l'hypothèse probable d'une prochaine lutte électorale à trois principaux candidats.

En prévision de l'élection générale qui s'annonce, la Commission de la représentation électorale du Québec fait adopter une nouvelle carte électorale en 1980. Pas moins de 11 nouvelles circonscriptions sont créées, leur nombre passant de 110 à 122. Les citoyens de Saint-Benjamin profitent de cette révision de la carte pour demander et obtenir des commissaires de quitter Bellechasse au profit du comté de Beauce-Sud. Entre 1973 et 1980, les Benjamins auront donc voté à trois scrutins comme électeurs de Bellechasse.

L'élection du 13 avril 1981

Les sceptiques sont confondus



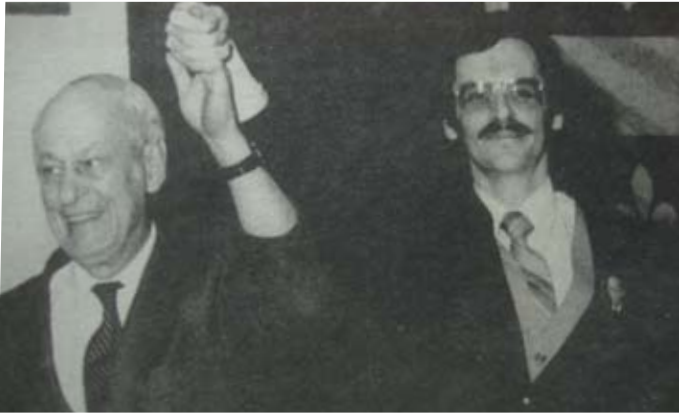
Élection de René Lévesque et du Parti québécois

Après le retrait de la vie politique de Robert Bourassa, suite à sa défaite du 15 novembre 1976, c'est Claude Ryan, éditorialiste au quotidien *Le Devoir*, que les militants préfèrent à l'ex-ministre des Finances, Raymond Garneau, comme chef du Parti libéral. Comme Ryan a dirigé victorieusement le camp du NON au référendum de 1980, plusieurs observateurs pensent qu'il remportera assez facilement la prochaine élection générale. Mais la dignité avec laquelle René Lévesque a accepté la défaite et l'exubérance partisane manifestée par Claude Ryan le soir du référendum font réfléchir plusieurs électeurs. Après avoir personnellement décidé de reporter les élections générales au printemps suivant, René Lévesque se rend chez le lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté, le 12 mars 1981, pour exiger un scrutin qui se tiendra le 13 avril. Comme prévu, trois candidats se feront la lutte dans Bellechasse. Le député unioniste

sortant, Bertrand Goulet affrontera son adversaire libéral de l'élection précédente l'ex-député Pierre Mercier, tandis que les partisans du Parti québécois misent sur le maire de Saint-Nazaire et préfet du comté de Dorchester, Claude Lachance. Incidemment, la Municipalité de comté de Dorchester et le conseil des maires sont sur le point de disparaître laissant bientôt la place à la nouvelle MRC de Bellechasse (Municipalité régionale de comté) qui verra le jour en 1982. Comme il en sera question plus loin, cette nouvelle structure administrative et politique influencera grandement l'avenir du milieu. Ainsi, Claude Lachance, directeur adjoint à la Polyvalente de Saint-Damien et ex-professeur d'histoire au secondaire, milite au PQ de Bellechasse depuis une dizaine d'années quand il est choisi candidat, à l'Aréna de Sainte-Claire en février 1981. L'événement, présidé par le ministre de l'Agriculture et député de Lévis, Jean Garon, attire quelques centaines de partisans, dont plusieurs maires du comté municipal de Dorchester. Parmi ceux-ci, le docteur Jean-Yves Laroche, maire de Sainte-Justine et ex-militant de l'Union nationale, jouera un rôle important dans la campagne pour rallier d'anciens partisans unionistes au candidat péquiste. Plusieurs d'entre eux n'ont toujours pas digéré de voir l'unioniste Bertrand Goulet sur les mêmes tribunes que les députés et ministres libéraux.

Au fur et à mesure que la campagne progresse, les sondages indiquent une tendance de plus en plus favorable au parti de René Lévesque. Plusieurs mesures adoptées par le gouvernement péquiste durant le dernier mandat sont populaires : financement des partis politiques, assurance automobile, et surtout, dans un comté rural comme Bellechasse, la loi sur le zonage agricole réclamée par les agriculteurs depuis longtemps. René Lévesque sillonne le Québec, attirant des foules considérables même dans des comtés jusque-là jugés imprenables, comme Bellechasse et Montmagny-L'Islet.

Le soir du 13 avril, René Lévesque a fait élire 80 députés à travers le Québec, obtenant 49,2 % des voix. Cette fois, l'Union nationale est définitivement rayée de la carte, n'obtenant que 4,0 % des votes. Malgré sa bonne performance et un travail inlassable dans le comté comme à l'Assemblée nationale, Bertrand Goulet se retrouve au troisième rang avec 26,3 % des voix. Dans la région, seul le libéral Hermann Mathieu, dans Beauce-Sud, a échappé au raz-de-marée péquiste par 97 voix. Suite à sa défaite, Bertrand Goulet deviendra commissaire industriel sur la Rive Sud de Québec, de 1981 à 1988, puis directeur du développement économique des villes de Charlesbourg et de Québec. (Source : *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*, p.348-349).



Claude Lachance élu pour le compte du Parti québécois dans Bellechasse

Dans Bellechasse, le résultat final est aussi particulièrement serré. Un écart de seulement 364 voix sépare Claude Lachance et Pierre Mercier du PLQ. Ce sont clairement les votes d'anciens partisans de l'Union nationale qui ont permis l'élection d'un premier député du Parti québécois.

Une analyse plus fine des résultats permet également d'affirmer que la présence de Raymond Garneau comme chef du Parti libéral aurait donné la victoire au candidat libéral. En effet, le 13 avril 1981, les citoyens de Saint-Anselme ont donné une majorité de 336 voix au candidat Lachance. Or, l'épouse de Raymond Garneau, Pauline Roy, est originaire de cette municipalité. Il s'agit d'un facteur « parenté » qui aurait peut-être influencé le comportement électoral de certains Anselmois.

La naissance des municipalités régionales de comté (MRC) le 1er janvier 1982

Parmi les nombreuses réformes adoptées par le gouvernement du Parti québécois, au cours de son premier mandat, l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, sanctionnée le 12 décembre 1979, devait avoir un impact considérable sur l'ensemble du territoire québécois. Parrainée par le ministre Jacques Léonard, d'abord ministre d'État à l'Aménagement, puis ministre des Affaires municipales, cette loi prévoyait notamment la création d'une centaine de municipalités régionales de comté (MRC). Ces nouvelles structures viendront remplacer les 71 comtés municipaux existants sur le territoire québécois depuis le milieu du XIX^e siècle.

Afin de constituer les MRC, des comités de consultation sont créés pour rencontrer les élus, les organismes et la population. Dans notre région, le « *Comité de consultation de Beauce* » est créé, en 1980, et est composé de trois membres : Jean-Guy Breton, directeur général du CLSC de Lac-Etchemin, président; Maurice Côté, fonctionnaire au gouvernement du Québec, secrétaire, et

Grégoire Bourque, préfet du Conseil de comté de Beauce. La tâche du comité est d'accompagner la constitution des MRC sur les territoires des comtés municipaux de Beauce, Bellechasse, Dorchester et Mégantic. Le but de l'exercice est de planifier le développement futur en identifiant les territoires d'intérêt de toutes natures. Ces nouvelles entités hériteront des responsabilités des conseils de comté.

Au cours des nombreuses consultations qu'ils mènent, les membres du comité se rendent rapidement compte du défi à relever pour déterminer la nouvelle délimitation territoriale de chaque MRC. Ainsi, au moment de déposer son rapport provisoire, le 30 janvier 1981, le comité propose la création de deux MRC sur le territoire de la circonscription provinciale de Bellechasse. Le décret adopté par le gouvernement du Québec et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1982, précise que la MRC de Bellechasse sera composée de 24 municipalités issues des conseils de comté de Bellechasse (18) et de Dorchester (6), tandis que la MRC Les Etchemins comprendra 15 municipalités issues des conseils de comté de Dorchester (12) et de Bellechasse (3). Il faut se rappeler que certaines localités comptent alors deux municipalités (paroisse et village). On constate que le conseil de comté de Dorchester a été charcuté entre 4 territoires de MRC. Outre les MRC de Bellechasse et des Etchemins, la MRC Nouvelle-Beauce accueille 9 municipalités et celle de Robert-Cliche comprend Saint-Odilon.

La décision du gouvernement du Parti québécois ne fait pas que des heureux. Relativement bien accueillie du côté de la MRC de Bellechasse, elle suscite une vive réaction suite au regroupement décrété dans Les Etchemins. Au Sud-Ouest, les municipalités de Sainte-Aurélie, Saint-Benjamin, et surtout Saint-Prospère et Saint-Zacharie contestent vigoureusement leur appartenance à cette MRC. Leur sentiment d'appartenance s'identifie davantage à la Beauce et leur volonté est de faire partie de la MRC Beauce-Sartigan. Au Sud-Est, les municipalités de Saint-Magloire, Saint-Camille et Sainte-Sabine souhaitent leur rattachement à la MRC de Bellechasse. Au moment de la disparition du conseil de comté de Dorchester, la charge de préfet est occupée par le maire de Sainte-Marguerite, Jean-Roch Ferland, et au conseil de comté de Bellechasse, le dernier préfet à exercer cette fonction est le maire de Saint-Philémon, Joseph Talbot.

À noter que le premier préfet élu par les maires de la MRC de Bellechasse sera Paul-Henri Bélanger, de la Paroisse de Saint-Vallier. Quant aux maires de la MRC des Etchemins, ils choisiront le premier magistrat de Sainte-Justine, le docteur Jean-Yves Laroche. ✱

1982 Le rapatriement de la Constitution



Le premier ministre du Canada
Pierre-Elliott Trudeau

Le retour de Pierre-Elliott Trudeau dans l'arène fédérale avait eu pour conséquence l'avènement d'un épisode marquant de notre histoire. Le premier ministre Trudeau avait choisi de rapatrier unilatéralement la Constitution canadienne, malgré le désaccord du gouvernement du Québec alors dirigé par le premier ministre René Lévesque. Cette loi de 1982 venait décréter l'autogouvernance politique du Canada par rapport au Parlement britannique en matière de modification

de la Constitution canadienne. Toutefois, la reine d'Angleterre continuait d'être la souveraine du Canada. Cette décision de Trudeau va laisser de profondes traces dans les relations entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa.

Deux ans plus tard, en 1984, après le retrait définitif de la vie politique de Pierre-Elliott Trudeau, c'est John Turner qui lui succède comme chef du Parti libéral et premier ministre du Canada. Bientôt, Turner convoque des élections générales pour le 4 septembre suivant. L'ancien dirigeant de la compagnie Iron Ore du Canada, Brian Mulroney, chef du Parti conservateur depuis juin 1983, était bien préparé et attendait ce moment avec impatience. Le soir du 4 septembre 1984, Mulroney prend le pouvoir avec une écrasante majorité, faisant élire 211 députés sur 282.

Pierre Blais, nouveau député fédéral de Bellechasse

Dans Bellechasse, c'est l'avocat Pierre Blais, résidant à Berthier-sur-Mer, qui remporte la victoire contre le député libéral sortant Alain Garant. Avec 57,8 % des voix et une majorité de 9 857 des votes, la victoire du conservateur est décisive. Durant son passage à la Chambre des communes, Alain Garant avait brièvement occupé la fonction de secrétaire parlementaire du ministre d'État aux Finances, en 1984. Selon plusieurs personnes



Pierre Blais, député conservateur
de Bellechasse

qui l'ont côtoyé, Alain Garant n'avait pas le profil du politicien traditionnel en milieu rural. De nature plutôt timide, prendre la parole en public s'avérait pour lui un exercice assez pénible.

Quant à Pierre Blais, il devient rapidement à l'aise dans son nouveau rôle de député au Parlement fédéral et se fait remarquer par son chef. Le premier ministre Mulroney le nomme d'abord secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (1984-1986), puis secrétaire du vice-premier ministre et secrétaire du président du Conseil privé (1986-1987). Le 27 août 1987, le député de Bellechasse accède au cabinet à titre de ministre d'État à l'Agriculture.

Lors des élections du 21 novembre 1988, dont le thème dominant porte sur l'entente de libre-échange avec les États-Unis, le Parti progressiste-conservateur obtient 169 sièges et Pierre Blais est réélu avec une majorité record de 16 501 voix (65 %) sur son adversaire libérale,



Paul-Henri Bélanger, préfet, Pierre Marc Johnson, ministre et Claude Lachance, député de Bellechasse

l'enseignante Claudette Beaulieu (26,1 %). Électeurs du comté de Lévis depuis 1968, les citoyens de Saint-Anselme ont participé à ce scrutin en tant qu'électeurs de Bellechasse.

Le 30 janvier 1989, Pierre Blais continue à gravir les échelons ministériels et devient solliciteur général du Canada. Puis, du 23 février 1990 au 3 janvier 1993, c'est à titre de ministre des Consommateurs et des Sociétés qu'il siège au Conseil des ministres. Enfin, le 4 janvier 1993, Brian Mulroney le nomme à la tête du très important ministère de la Justice du Canada. Il sera reconduit à ce poste par Kim Campbell, la successeure de Mulroney et première femme première ministre du Canada, du 25 juin 1993 jusqu'à la défaite du gouvernement conservateur, le 25 octobre de la même année.

Louise Bégin, première femme élue députée dans Bellechasse



Louise Bégin, députée libérale de Bellechasse à l'Assemblée nationale

Sur la scène politique québécoise, Pierre Marc Johnson a succédé au charismatique René Lévesque comme chef du Parti québécois, le 3 octobre 1985. L'une des vedettes de l'époque de la « Révolution tranquille » du gouvernement de Jean Lesage (1960-1966), Lévesque était perçu, même par ses adversaires, comme un politicien honnête et authentique. Devenu premier ministre du Québec (1976-1985), son style simple et décontracté tranche

avec l'attitude guindée de plusieurs politiciens de son époque. Au cours de son deuxième mandat à la tête du gouvernement (1981-1985), le chef du Parti québécois est durement affecté par une forte période de turbulence au sein même de son équipe avec la démission de plusieurs ministres importants, dont Jacques Parizeau et Camille Laurin, qui n'admettent pas que l'option souverainiste soit mise sur la glace. De plus, l'incapacité de Lévesque d'empêcher le rapatriement unilatéral de la Constitution, la fameuse « nuit des longs couteaux », l'atteint durement dans son comportement et sa santé. Aussi, le 20 juin 1985, amer et fatigué, Lévesque annonce sa démission par voie de communiqué. Il décèdera deux ans plus tard, le 1^{er} novembre 1987, à l'âge de 65 ans et 2 mois. Le gouvernement est dans la cinquième année

de son mandat, Pierre Marc Johnson se voit donc dans l'obligation de déclencher des élections qui auront lieu le 2 décembre 1985. Du côté du Parti libéral, après une éclipse de six ans, Robert Bourassa est de retour à la direction de son Parti, suite à la grogne qui a entraîné la démission de Claude Ryan.

Malgré l'indéniable popularité personnelle du nouveau premier ministre, les problèmes économiques et les confrontations majeures avec les grandes centrales syndicales provoquent un important vent de changement dans la population. C'est dans ce contexte que se déroule la campagne électorale automnale de 1985. Le soir du 2 décembre, le Parti libéral obtient 99 des 122 comtés, mais Robert Bourassa ne parvient pas à se faire élire dans son propre comté de Bertrand, sur la Rive Sud de Montréal. Le Parti québécois se retrouve dans l'opposition avec 23 circonscriptions et 38,7 % du vote.

Dans la grande région de Québec, seul Jean Garon parvient à sauver son siège du comté de Lévis. Du côté de Bellechasse, les électeurs ont élu l'avocate Louise Bégin, la première femme députée du comté depuis sa création en 1830, par une confortable majorité de 2 516 voix sur le péquiste Claude Lachance. Âgée de 30 ans et originaire de Lac-Etchemin, Louise Bégin est bien connue des militants libéraux pour avoir activement participé au référendum de 1980, à titre de conseillère juridique dans le camp du NON. Le 16 décembre 1985, elle devient vice-présidente de l'Assemblée nationale, poste qu'elle occupe jusqu'au scrutin général suivant.

Réélue le 25 septembre 1989, par la faible marge de 191 voix sur le candidat du Parti québécois Claude Lachance, Louise Bégin est nommée membre de la Commission Bélanger – Campeau sur l'avenir du Québec. Elle ne se représente pas en 1994 et retourne à la pratique du droit pour la compagnie Sogetel, à Nicolet. Le résultat de l'élection de 1989 marque une coupure significative dans le comportement électoral des citoyens des deux MRC de la circonscription de Bellechasse.

Alors que les électeurs des municipalités des Etchemins accordent une majorité de 1 258 voix à la candidate libérale, ceux des municipalités de la MRC de Bellechasse donnent une majorité de 1 067 votes au candidat péquiste. Les électeurs de Saint-Malachie, dont plusieurs partisans libéraux notoires, profitent de l'élection pour signifier à la députée Bégin leur mécontentement en accordant 70,6 % de leurs votes au candidat Lachance. Ces gens n'ont pas digéré le refus répété du gouvernement Bourassa de subventionner le centre de ski « La Crapaudière ». ✱

1992 Deux référendums en moins de trois ans



Brian Mulroney,
premier ministre du Canada

Faisant suite aux péripéties qui entourèrent le rattachement unilatéral de la Constitution par le gouvernement Trudeau, en 1982, et à l'échec de l'Accord du Lac Meech, conclu entre le fédéral et les provinces, en 1987, le Gouvernement Mulroney décrète la tenue d'un référendum pancanadien qui doit se tenir le 26 octobre 1992. La question posée est : « *Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?* ». La réponse des électeurs constitue un échec cinglant pour les deux gouvernements en place à Ottawa (Mulroney) et à Québec (Bourassa). Pendant que l'ensemble des Canadiens vote NON dans une proportion de 54,3 %, les électeurs du Québec se prononcent eux aussi négativement à la hauteur de 56,7 %. Cette défaite sera déterminante sur la carrière politique de Brian Mulroney.

Dans Bellechasse, les députés Blais et Bégin doivent également encaisser la défaite de leur option puisque le rejet des électeurs se traduit par un score de 57,3 %. Seulement 5 des 29 municipalités ont majoritairement voté OUI : Buckland; Honfleur; Saint-Cyprien; Saint-Damien et Sainte-Sabine. À Beaumont, 67 % des électeurs ont dit NON.

Trois ans plus tard, un autre référendum, celui que le chef du Parti québécois Jacques Parizeau s'était engagé à tenir au Québec pendant la campagne électorale de 1994, porte sur l'accession du Québec à la souveraineté. La consultation populaire se déroule le 30 octobre 1995. Trois chefs de partis militent pour le OUI : Parizeau (PQ); Lucien Bouchard (Bloc québécois) et Mario Dumont (ADQ). Quant au parapluie du NON, il est dirigé par le chef de l'Opposition libérale à l'Assemblée nationale, Daniel Johnson (fils). Au terme du scrutin, un écart de seulement 54 288 voix, sur 4 671 008 votes valides, sépare les deux options. Le taux de participation est

phénoménal : 93,52 %. Fortement déçu du résultat, Jacques Parizeau tient alors des propos controversés au moment de s'adresser aux milliers de partisans du OUI, réunis au Palais des congrès de Montréal. « *C'est vrai, dit-il, que nous avons été battus, au fond par quoi? Par l'argent et des votes ethniques, essentiellement* ». Dès le lendemain, Parizeau annonce qu'il quitte la vie politique, comme il s'y était engagé en cas de victoire du NON.

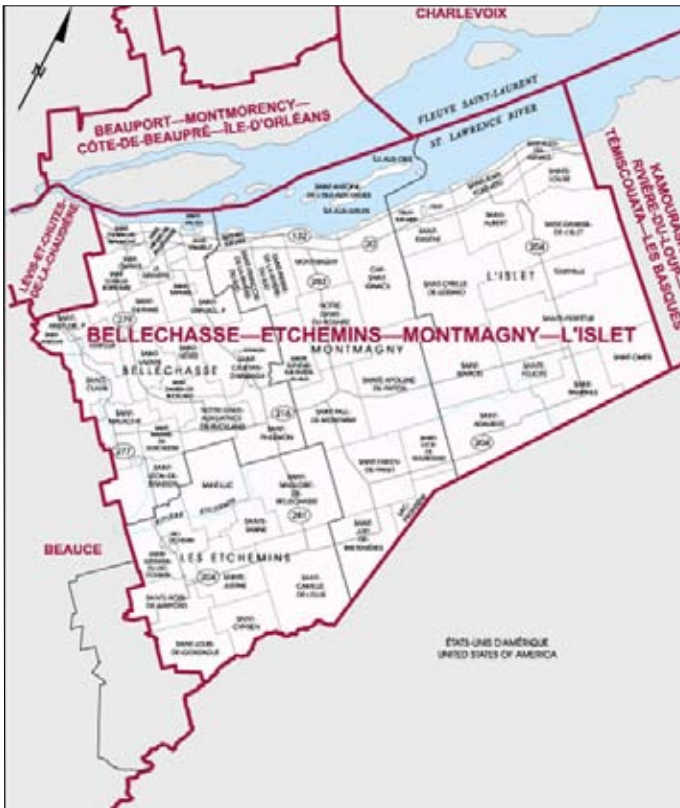
Pour leur part, les électeurs de Bellechasse ont participé au scrutin dans une proportion de 90,78 %. L'écart entre les deux options est assez grand : 1 502 voix (52,85 %) en faveur du NON. Huit municipalités ont toutefois donné un vote majoritaire au OUI : Armagh; Beaumont; Lac-Etchemin; Saint-Lazare; Saint-Luc; Saint-Malachie; Saint-Nazaire et Saint-Nérée. À noter que Bellechasse est l'un des quatre comtés, ayant un député du Parti québécois, à avoir voté NON. Les autres étant Bonaventure, Crémazie et Ungava.

Le Bloc québécois dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet

L'arrivée du Bloc québécois, avec l'ex-ministre conservateur Lucien Bouchard à sa tête, provoque un réalignement politique majeur sur la scène politique fédérale. Le Parti conservateur, maintenant dirigé par Kim Campbell, est pratiquement rayé de la carte



François Langlois, Jeannine Garant, Louis Leblond et Claude Lachance,
membres du Comité du OUI pour le comté



canadienne, lors de l'élection du 25 octobre 1993, ne réussissant à faire élire que deux députés. Au Québec, seul Jean Charest a réussi à sauver son comté de Sherbrooke. Le Bloc québécois, avec ses 54 députés souverainistes élus, devient l'opposition officielle à la Chambre des communes. Chez les fédéralistes du Canada, c'est le désarroi et la stupeur. Quant au chef libéral Jean Chrétien, il a réussi le pari de former un gouvernement libéral majoritaire, en faisant élire 177 députés.

Dans Bellechasse aussi, la surprise est grande. Le bloquiste François Langlois, originaire de Sainte-Claire, et professeur au CÉGEP Lévis-Lauzon, a réussi à déloger le ministre Pierre Blais avec une majorité de 1 150 voix et 40,6 % des votes. Pierre Blais retourne alors à la pratique du droit dans un cabinet d'avocats de Québec. En 1998, il sera nommé juge à la Cour fédérale du Canada. Puis, le 20 février 2008, il deviendra juge de la Cour d'appel fédérale avant d'être nommé président de ce même tribunal, le 9 septembre 2009. Quant à François Langlois, il fut leader parlementaire adjoint du Bloc québécois (1993-1994) et porte-parole de son parti auprès du Solliciteur général (1994-1997). À noter que le nom de la circonscription fédérale de Bellechasse sera modifié, en 1996, pour devenir « Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet » en prévision de l'élection fédérale qui suivra.

Le premier ministre Jean Chrétien décrète la tenue d'un scrutin général pour le 2 juin 1997. Le Parti libéral est réélu de façon majoritaire avec 155 des 301 sièges de la Chambre des communes. Le Parti réformiste de Preston Manning fait élire 60 députés, devenant ainsi l'opposition officielle, en remplacement du Bloc québécois, maintenant dirigé par Gilles Duceppe. Par rapport au résultat de 1993, le Bloc a perdu 10 députés, dont François Langlois.

Dans le comté de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet, c'est le libéral Gilbert Normand qui est élu avec une mince majorité de 47 voix sur le député sortant et après un dépouillement judiciaire. Il s'agit d'une véritable lutte à trois où le candidat conservateur, l'avocat Denis Roy, obtient 30,5 % des suffrages. On peut raisonnablement attribuer la défaite de François Langlois en bonne partie aux 611 votes recueillis par le candidat du Parti réformiste, Gaétan Pouliot de Lac-Etchemin, qui ont fait la différence.

Par ailleurs, le docteur Gilbert Normand est très connu dans la partie est de la circonscription, où il pratique la médecine depuis 1970. Le docteur Normand a aussi été maire de Montmagny de 1985 à 1993. À l'élection du 27 novembre 2000, il sera très facilement réélu avec 47,9 % des voix contre 37,4 % pour son adversaire François Langlois. Il ne se représente pas en 2004.

Pendant son mandat à la Chambre de communes, le docteur Normand sera tour à tour secrétaire d'État à l'Agriculture (1997-1998) et secrétaire d'État en matière de Sciences, Recherche et Développement (1999-2002). La réforme de la carte électorale fédérale de 2003 marquera la disparition de la circonscription



Le premier ministre Jean Chrétien vient appuyer son candidat dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet, le docteur Gilbert Normand

de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet et la naissance du nouveau comté de Lévis-Bellechasse.

Claude Lachance revient à la charge

Sur la scène québécoise, Daniel Johnson (fils) a succédé à Robert Bourassa qui est atteint du cancer, comme chef du Parti libéral et premier ministre. Au pouvoir depuis 1985, les libéraux perçoivent que la prochaine élection sera difficile et Johnson étire le mandat au maximum. Les élections auront lieu le 12 septembre 1994, seulement treize jours avant la fin du mandat de cinq ans prévu dans la Constitution. Comme les sondages l'avaient

prévu, le Parti québécois remporte la victoire et Jacques Parizeau fait élire 77 députés sur 125.

Un nouveau joueur fait son apparition à l'Assemblée nationale, Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup, chef de l'Action démocratique du Québec.

Dans Bellechasse, après deux échecs consécutifs, en 1985 et en 1989, Claude Lachance est de nouveau choisi candidat péquiste en vue du scrutin de 1994. Entretiens, il était redevenu maire de Saint-Nazaire en mai 1987. Pendant la campagne électorale, il peut compter, à deux occasions, sur la présence active du très populaire Lucien Bouchard, à Saint-Nérée et à Sainte-Justine. Le soir du 12 septembre 1994, sa majorité est de 2 312 voix (46,6 %) sur le candidat libéral Gilles Guillemette (36,4 %), à l'emploi de la firme IPL et ex-maire de Saint-Damien.

Pour sa part le candidat adéquiste, Benoît Aubé, originaire de Saint-Nérée, recueille 17 % des votes. Avec sa réélection, Claude Lachance devient le premier député de Bellechasse, depuis 1867, à se faire réélire après avoir subi la défaite.

Le 1^{er} décembre 1994, une information fait la manchette de tous les bulletins de nouvelles. Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois a été admis d'urgence à l'Hôpital Saint-Luc de Montréal, où sa vie est en danger. On apprend qu'il est victime de la très dangereuse « bactérie mangeuse de chair ».



Gilles Guillemette, candidat du Parti libéral et Claude Lachance, candidat du Parti québécois



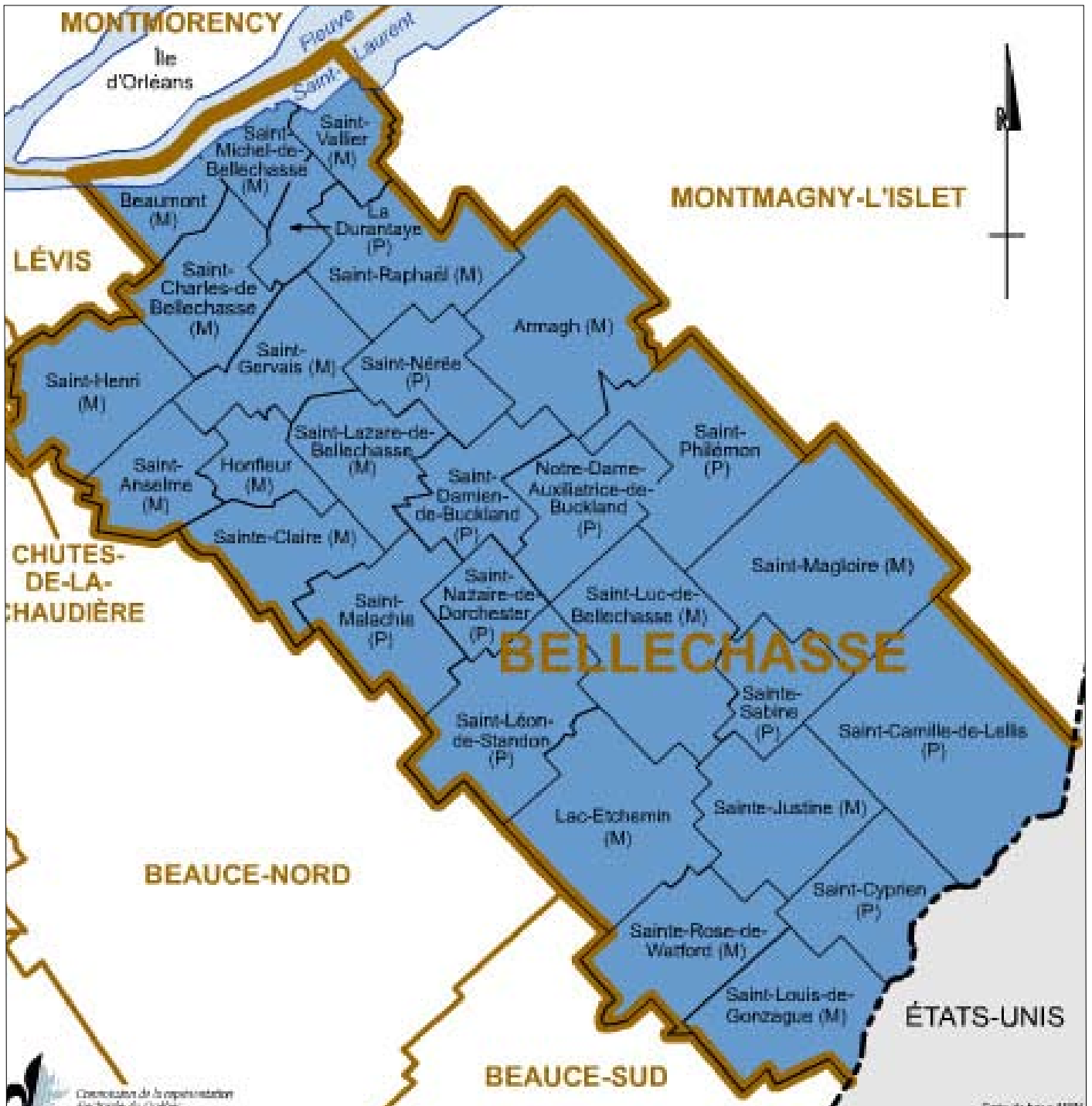
Bernard Landry, Jacques Parizeau et Claude Lachance chez IPL de Saint-Damien



François Langlois, Denis Gosselin et Lucien Bouchard à l'Érablière Marcel Vien de Sainte-Claire

Le lendemain matin, on révèle que le chef du Bloc a dû être amputé d'urgence de la jambe gauche pendant la nuit et qu'il lutte pour sa vie. Chez les souverainistes de Bellechasse, c'est la consternation. Deux semaines plus tôt, le vendredi 18 novembre, Lucien Bouchard était

à Sainte-Claire, à l'Érablière Marcel Vien, à titre d'invité d'honneur d'une soirée partisane organisée par le député bloquiste François Langlois. Avant la rencontre, quelques militants, accompagnés des députés Langlois et Lachance, avaient même pu prendre le souper avec



Circonscription électorale provinciale de Bellechasse

le chef du Bloc, au restaurant Le Petit Rocher. Grâce à sa robuste constitution physique et aux bons soins prodigués par l'équipe médicale à son chevet, Lucien Bouchard parviendra non seulement à surmonter cette dure épreuve, mais sera considéré par plusieurs comme un « miraculé ».

Successeur de Jacques Parizeau depuis le 29 janvier 1996, Lucien Bouchard dirige le Québec dans le contexte d'importantes restrictions budgétaires et de l'atteinte du déficit zéro. Premier ministre non élu, il envisage sérieusement de convoquer les Québécois aux urnes pour le printemps 1998 quand survient la démission-surprise de Daniel Johnson (fils), comme chef du Parti libéral du Québec, et son remplacement par Jean Charest. Celui-ci avait choisi de quitter la direction de l'anémique Parti progressiste-conservateur, à Ottawa. Le scrutin aura finalement lieu le 30 novembre 1998.

Au terme de la campagne électorale amorcée le 28 octobre 1998, le Parti québécois est reporté au pouvoir avec 76 députés, alors que le Parti libéral est victorieux dans 48 comtés. Quant à l'Action démocratique du Québec, son chef Mario Dumont est le seul élu de son parti, même si l'ADQ recueille 480 636 votes (11,8 %).

Dans Bellechasse, la bataille s'annonce difficile pour le député sortant Claude Lachance, durement éprouvé par la décision du gouvernement Bouchard d'autoriser la fermeture de plusieurs établissements pour personnes âgées dans le réseau de la santé.

Au moins quatre municipalités du comté sont touchées : Armagh, Lac-Échemin, Sainte-Justine et Saint-Magloire. De plus, le premier ministre Lucien Bouchard, en visite dans Bellechasse peu de temps avant le déclenchement de l'élection, doit intervenir personnellement pour empêcher la fermeture du Pavillon de l'Âge d'Or de Saint-Anselme. Une autre déception s'ajoute avec la fermeture du Pavillon des jeunes de Saint-Damien dont l'administration et les services sont déplacés à Lévis.

Or, malgré ces irritants, deux événements reliés au candidat libéral Roger McCaughry jouent pour la réélection du député Claude Lachance. Le nouveau chef Jean Charest favorise clairement la candidature de Christian Lessard, petit-fils de Jos.-D. Bégin et candidat défait du Parti conservateur dans Louis-Hébert, à l'élection fédérale de juin 1997. Maire de Sainte-Germaine-du-Lac-Échemin et préfet de la MRC des Etchemins, McCaughry est aussi un militant libéral de longue date.

Il refuse catégoriquement de céder sa place à Christian Lessard et envisage même de poser sa candidature comme candidat indépendant s'il se fait « tasser ». En même temps, les médias soulèvent des allégations de double facturation concernant le remboursement des frais de déplacement du préfet McCaughry comme membre du conseil de la Fédération québécoise des municipalités.

Les montants en cause sont minimes, mais les faits allégués ont un effet très négatif. Comme résultat immédiat, Jean Charest refuse de placer Bellechasse sur son itinéraire de campagne et ne mettra pas les pieds dans le comté au grand dam de son candidat McCaughry.



Dominique Vien,
député libérale de Bellechasse à
l'Assemblée nationale

De son côté, Lucien Bouchard soutient activement Claude Lachance en effectuant deux visites dans le comté. Le 26 novembre, il s'arrête à Beaumont et, deux jours plus tard, il est à Saint-Malachie, pour donner un dernier coup de pouce à son candidat.

Il s'adresse alors aux partisans venus le rencontrer dans le local électoral bondé du 620, route Henderson, à Saint-Malachie. Avant de quitter, le Premier ministre accorde une entrevue exclusive, à bord de son autobus de campagne, à la journaliste Dominique Vien de Radio-Bellechasse. Le soir du 30 novembre 1998, Bellechasse demeure dans le giron péquiste avec une majorité de 2 179 voix (47,6 %) sur le candidat du PLQ.

Pour sa part, l'adéquiste Sylvain Allie arrive en troisième position avec 13,2 % des votes. Lors des élections générales de 2003, Claude Lachance sera défait par la candidate libérale, Dominique Vien. Il prend alors sa retraite de la scène politique québécoise après avoir cumulé un peu plus de treize années comme député de Bellechasse.

Et c'est ainsi que se termine la passionnante histoire politique des comtés de Bellechasse et Dorchester au XX^e siècle, comptant pas moins de 49 députés différents durant ce siècle mouvementé dont Laurier disait qu'il serait celui du Canada.*

Conclusion

Pendant plus de deux siècles, la politique fut une véritable religion pour les Canadiens-français et les politiciens étaient souvent adulés par le peuple, malgré les multiples scandales qui ont marqué l'histoire politique du pays.

Au XX^e siècle, dans les comtés de Dorchester et de Bellechasse, aussi bien à la Chambre des communes qu'au Parlement de Québec, des députés se sont succédé afin de représenter les électeurs. Que ce soit sur la scène politique canadienne ou québécoise, certains de ces personnages ont acquis une notoriété qui a largement dépassé les frontières de leurs circonscriptions. D'autres, souvent victimes d'une conjoncture défavorable, ont passé comme des étoiles filantes. Cependant, ils avaient tous en commun leur dévouement et leur passion de servir le mieux possible leurs électeurs.

Or, en cette première partie du XXI^e siècle, les choses ont bien changé et l'on constate un net recul de l'intérêt

des électeurs ainsi qu'une perception fort négative de ces mêmes politiciens. Une communication plus facile, grâce aux nouveaux médias sociaux, favorise le partage quasi instantané de l'information et des opinions. Les changements dans les valeurs de notre société influencent grandement le comportement des électeurs tout comme l'avènement des sondages à outrance dont le poids important peut modifier le résultat d'une élection. Comment s'écrira l'histoire politique de Bellechasse dans les prochaines décennies? Nul ne le sait, mais chose certaine, la politique va continuer d'avoir une importance majeure sur nos vies et celles de nos descendants.

Chers lecteurs du bulletin *Au fil des ans*, ce fut un réel plaisir de partager avec vous ces quelques bribes de l'histoire politique de notre comté. Toutefois, comme nous, soyez patients pour connaître la suite de ce document, car le Tome III ne sera probablement pas publié... avant la fin de ce siècle.

Bibliographie

Archives de la fabrique de Sainte-Claire.

ASSNAT :

- Ce jour-là au Parlement... Chronique des faits et gestes depuis 1792.
- Chronologie parlementaire depuis 1792.
- Mémoires de députés.
- Monsieur le président-Les orateurs et les présidents depuis 1792.

Bibliothèque et archives nationales du Québec :

- Journal L'Action Sociale (1907-1915)
- Journal L'Action catholique (1915-1962)
- Journal L'Action (1962-1971)
- Journal La Patrie, (1879-1978)
- Journal Le Canada, (1903-1954)

Bibliothèque du Lac-Échemin :

- Journal L'Aiglon (1956-1969)
- Journal La Voix du Sud (1962-2000)

Dictionnaire biographique du Canada en ligne.

Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours.

Journal The Canada Gazette, 1942.

Kirouac, l'abbé J.-A., Histoire de la paroisse de Saint-Malachie, 1909.

Lizotte, Laurent, Une vie, trois passions : la médecine, la politique, l'armée.

Mason Wade, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, Tome II.

Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Notes historiques, 1958.

Parlement du Canada.ca, PARLINFO, Chambre des communes, Sénat.

Quinn, Herbert-F., Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome III, L'Église, L'Idéologie de l'Union nationale.

Roy, Fabien, Député à Québec et à Ottawa... mais toujours Beauceron.

Saint-Cajetan-d'Armagh, 1863-1988.

Saint-Michel, Trois cent ans d'histoire, 1678-1978.

Saint-Raphaël, De mémoires, de sable et de rivières, 1851-2001.

Société du patrimoine beauceron :

- Journal Le Guide (1930-1932)
- Journal Le Dorchester (1932-1962)
- Fonds d'archives du conseil de comté de Dorchester.


Députés du comté de Dorchester - Au cours du XX^e siècle

Députés fédéraux			Députés provinciaux		
1896-1908	Jean-Baptiste Morin	C	1888-1904	Louis-Phil. Pelletier	C
1908-1911	Ernest Roy	L	1904-1913	Alfred Morissette	L
1911-1917	Joseph-Albert Sévigny	C	1913-1917	Lucien Cannon	L
1917-1930	Lucien Cannon	L	1917-1931	J.-C. Ernest Ouellet	L
1930-1935	Onésime Gagnon	C	1931-1935	Philibert Giguère	L
1935-1953	Léonard-D. Tremblay	L	1935-1936	Joseph-Damase Bégin	ALN
1953-1957	Robert Perron	C	1936-1962	Joseph-Damase Bégin	UN
1957-1958	Jos.-Armand Landry	L	1962-1963	Jos.-Armand Nadeau	UN
1958-1962	Noël Drouin	L	1964-1966	Francis O'Farrell	L
1962-1965	Pierre-André Boutin	CS	1966-1970	Paul-Henri Picard	UN
1965-1968	Gustave Côté	L	1970-1973	Florian Guay	RC

Députés du comté de Bellechasse - Au cours des XX^e et XXI^e siècles

Députés fédéraux			Députés provinciaux		
1896-1911	Onésiphore-E. Talbot	L	1890-1909	Adélar Turgeon	L
1911-1917	Joseph-Octave Lavallée	C	1909-1930	Antonin Galipeault	L
1917-1926	Charles-Alph. Fournier	L	1930-1936	Robert Taschereau	L
1926-1940	Oscar L. Boulanger	L	1936-1939	Émile Boiteau	UN
1940-1955	Louis-Philippe Picard	L	1939-1948	Valmore Bienvenue	L
1955-1958	Ovide Laflamme	L	1948-1952	Paul-Eugène Bélanger	UN
1958-1962	Noël Dorion	C	1952-1960	Alphée Poirier	UN
1962-1963	Bernard Dumont	CS	1960-1962	Gustave Plante	L
1963-1968	Herman Laverdière	L	1962-1973	Gabriel Loubier	UN
1968-1980	Adrien Lambert	RC	1973-1976	Pierre Mercier	L
1980-1984	Alain Garant	L	1976-1981	Bertrand Goulet	UN
1984-1993	Pierre Blais	C	1981-1985	Claude Lachance	PQ
1993-1997	François Langlois	BQ	1985-1994	Louise Bégin	L
1997-2004	Gilbert Normand	L	1994-2003	Claude Lachance	PQ
2004-2006	Réal Lapierre	BQ	2003-2007	Dominique Vien	L
2006-	Steven Blaney	C	2007-2008	Jean Domingue	ADQ
			2008-	Dominique Vien	L

Légende : C, Conservateur; L, Libéral; CS, Crédit Social; UN, Union nationale; RC, Ralliement créditiste; BQ, Bloc québécois; PQ, Parti québécois; ADQ, Action démocratique du Québec; ALN, Action libérale nationale.



*L'équipe de la
Société historique de Bellechasse
offre à ses membres et lecteurs
ses meilleurs vœux pour
les fêtes de fin d'année,
et compte vous retrouver en 2013.*



L'équipe de la Société historique en compagnie de Mme la ministre Dominique Vien en 2011. De gauche à droite, Nicole Picard, Réjean Bilodeau, Yvan De Blois, Gisèle Lamonde, Conrad Paré, Mme Dominique Vien, Pierre Prévost, Pierre Lefebvre, Lise Fleury-Gosselin, Paul St-Arnaud et Jean-Pierre Lamonde. Absent sur la photo : Jean-Claude Tardif.



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE, grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins
des Seigneuries de Bellechasse



Desjardins
Caisses de Bellechasse